

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957
 Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
 et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
 Affiliée à la Confédération Internationale
 des Sociétés Populaires de Musique
 Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos) LE NUMERO : 3 F
 1er janvier FRANCE un an : 15
 au 31 décembre ETRANGER un an : 30

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
 CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
 121, rue La-Fayette, PARIS-10ème - Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier - Février - Mars
 Avril - Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre - Octobre
 Novembre - Décembre

La musique est comme
 la mer : toute gonflée de
 désirs inassouvis, sans
 cesse renaissants.

Daniel LESUR.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 300 — ORGANE MENSUEL DES 46 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES — AVRIL 1977

L'éducation musicale et la société

Charles R. Hoffer a fait ses études à l'université du Michigan et à l'école de Musique Eastman. Il est actuellement professeur de musique et directeur des cours d'éducation musicale à l'Ecole de Musique de l'Université de l'Indiana à Bloomington.

Il est actuellement Président représentant les états Centre-Nord des Etats-Unis au Congrès National des Educateurs de Musique, vaste mouvement qui groupe tous les professeurs de musique de son pays.

Il a enseigné la musique à tous les degrés, de l'école élémentaire à l'Université. Il a participé aux Congrès de l'International Society for Music Education de Moscou, Tunis, Perth et Montreux. Il a eu aussi une action au sein de la Recherche de l'I.S.M.E. participant aux Séminaires de Gummersbach, Christchurch, Mexico et l'été dernier à Gleisdorf en Autriche.

Grand spécialiste en éducation musicale, il a écrit de nombreux ouvrages didactiques.

Il est important que les professeurs de musique comprennent la valeur et les objectifs de la musique et de l'éducation vis-à-vis de la société, parce que les raisons qui justifient de la présence d'écoles, de professeurs et de la musique, fournissent les règles directrices de l'éducation musicale.

Ces données de base peuvent être présentées de façon plus précises sous forme de questions.

Pourquoi chaque nation a-t-elle un système d'éducation définie ? Pourquoi les sociétés ont besoin de l'éducation pour construire sur le passé et pour se garder de se disperser dans un désordre de langages et de cultures. Il est parfois dit que l'éducation a un effet oppressif qui écrase la personnalité. Les sciences sociales prouvent avec évidence le contraire : sans processus de socialisation, la personnalité ne se développerait pas beaucoup.

Qui et quoi déterminent ce qui est enseigné dans les écoles ? La société, les étudiants et les professeurs sont concernés par ce point. L'école agit pour la Société et a intérêt à former pour cette société des membres compétents, actifs. Si le système éducatif veut obtenir les meilleurs résultats, il doit prendre en considération les désirs des étudiants en matière d'éducation. Les professeurs doivent tenir compte des buts que cherche à atteindre la société, mais aussi des intérêts et des possibilités des étudiants. Ensuite, à la lumière de ces données, ils peuvent décider de ce qu'ils enseignent dans leur classe. Les professeurs sont à la fois responsables du développement de la personnalité des êtres humains et de l'enseignement d'une discipline académique.

Jusqu'à quel point les intérêts et possibilités individuelles des étudiants doivent-ils être encouragés ? La réponse est « le plus loin possible ». Cependant, dans de nombreuses situations actuelles, des principes éducatifs étroits travaillent à l'encontre de l'épanouissement individuel. On oublie ainsi le fait que même si les hommes sont égaux et devraient avoir les mêmes chances, ils ont ni les mêmes aptitudes, ni la même capacité de travail.

Les professeurs devraient combattre la tyrannie de la majorité lorsqu'elle étouffe l'esprit d'initiative des étudiants.

Quelles sont les conditions sociales qui rendent l'enseignement de la musique particulièrement complexe ?

1. L'enseignement de la musique n'est pas justifié par les mêmes raisons pratiques et évidentes qui sont celles de la plupart des matières enseignées dans les écoles. La musique n'est pas vitale et n'est pas un savoir de base comme

le sont la lecture et l'écriture. Cependant, pour une vie mieux remplie, elle est vitale. La musique n'est pas nécessaire pour simplement exister, mais elle l'est pour vivre.

2. La musique existe pour différentes raisons. Elle peut favoriser des efforts non-musicaux, renforcer l'action dramatique ou le jeu des acteurs dans un film, développer un sentiment de communion dans un groupe, etc.

Elle peut aussi être écoutée dans une attitude contemplative. C'est la musique considérée comme Art.

La valeur de la musique en tant qu'art, et celle de l'aptitude que peuvent avoir les hommes à savoir l'écouter ne sont pas bien comprises, ni même acceptées dans la plupart des sociétés. Les professeurs ont de ce fait beaucoup de peine à faire connaître ces valeurs.

3. Si l'on veut comprendre les vraies valeurs des types de musique les plus subtiles et sophistiquées, il est nécessaire d'y avoir été initié, ce qui n'est pas vrai pour la musique simple.

4. Dans l'éducation musicale, le « produit » (c'est-à-dire la musique existant sur disques ou en partition) et le « procédé » (c'est-à-dire la création musicale ou le fait de jouer de la musique) sont d'importance égale.

Les étudiants devraient étudier ce que les plus célèbres compositeurs et musiciens ont fait, mais ils devraient également créer ou recréer de la musique de façon à ce que leur éducation musicale soit plus complète, et de manière à ce qu'ils aient une expérience de la musique plus enrichissante.

5. Le passé et le présent ont tout deux une signification dans le domaine musical tandis que le réfracteur remplace la glacière démodée parce que le réfrigérateur est de toute évidence supérieur.

Cependant, ni Bartok ni les autres compositeurs du 20ème siècle n'ont remplacé Brahms, Bach ou Palestrina. Mais ils ont apporté une musique différente, enrichissant ainsi l'Art.

6. Il n'y a pas de critères quantitativement valables permettant de juger de la valeur de la musique. C'est pourquoi il est difficile de choisir avec certitude la musique qui sera étudiée ou jouée.

7. Dans les sociétés industrielles, la technologie moderne fournit une surabondance de musique « toute faite ». Les gens apprennent à ne pas écouter la musique, mais à l'écouter passivement. L'enseignement de la musique est grandement réduit.

L'éducation musicale donnée par un type de société est influencée par sa culture.

Charles R. Hoffer, School of Music, Bloomington, Indiana U.S.A.

74^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F.

11 et 12 MARS 1977, à ISSY-LES-MOULINEAUX



Le Congrès écoute les propos de Jacques Chailley, Inspecteur Général de la Musique.

Cette 74ème Assemblée générale, qui s'est déroulée les vendredis 11 et samedi 12 mars, apportait dans son organisation quelques innovations par rapport à celles des années précédentes.

D'abord elle respectait la règle de « l'unité de lieu », puisque toutes les manifestations qu'elle comportait se sont déroulées au même endroit, le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Le vendredi 11 mars, dès 8 h 45 le président André Ameller et les membres du Conseil d'Administration accueillèrent dans le Hall les Congressistes venus de toutes les Fédérations de France. Et à 9 h 15, la première séance débutait, dans la salle du congrès, en présence de M. Albert Ehrmann, président honoraire de la C.M.F., président de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Après l'allocation du président André Ameller, souhaitant la bienvenue à l'assistance, la parole passe au secrétaire général Paul Pin pour la lecture du Rapport Moral. Puis le trésorier André Deltour commenta le Rapport Financier, et l'on aborda la question, comme toujours épineuse, de la fixation du résultat de la cotisation pour l'exercice suivant.

Le procès-verbal de ces débats est publié in extenso dans la Page Administrative de ce Journal, et se poursuivra dans les numéros suivants.

Avant le déjeuner, les congressistes purent entendre, en intermède, Mme Elisabeth Moser, professeur à la Musikhochschule de Hanovre, qui interpréta à l'acoustique des transcriptions de Bach et de Scarlatti ainsi que des œuvres modernes. Il sera rendu compte par ailleurs de cette audition.

Ce fut ensuite le déjeuner, auquel participèrent plus de 100 convives. Et la seconde séance de travail débutait vers 14 h 15.

Après le Rapport de la Commission du Journal, présenté par MM. Ciran et Pin, et la fixation du prix de l'abonnement pour 1978, on entendit et discuta successivement le Rapport de la Commission des Affaires administratives et de la Commission des Relations extérieures, présenté par M. Villatte ; le Rapport du Comité de Gestion de Toucy, présenté par M. Ehrmann, le Rapport de la Commission Jeunesse présenté par M. Decugis et le Rapport de la Commission Artistique et Technique, présenté par M. Thirault.

A la suite de ce rapport, M. Jean-Loup Tournier, directeur général de la SACEM, qui avait bien voulu accepter notre invitation, parla aux congressistes, vivement intéressés, des excellentes relations qui existent entre la S.A. C.E.M. et la C.M.F. et défendit courageusement la musique « vivante » contre l'abus de la musique « de conserve ».

A 18 h 45, le Président et le Conseil d'Administration de la C.M.F. recevaient dans le Foyer du Théâtre, en présence de tous les congressistes, Monsieur Mémand, maire d'Issy-les-Moulineaux. Le président Ameller le remercia chaleureusement d'avoir bien voulu nous accorder l'hospitalité de son Théâtre pour l'organisation de notre Assemblée Générale. M. Mémand répondit en exprimant tout l'intérêt qu'il porte à la culture sous toutes ses formes, et particulièrement à la Musique. Un certain nombre de journalistes avaient été invités à cette réception ; aucun n'était présent, ce qui démontre une fois de plus, hélas ! le peu d'intérêt que la presse dite « grande », et même la

presse « spécialisée » portent à la musique populaire !

Après le dîner, pris sur place comme le déjeuner, ce fut le Concert, qui permit aux invités de la C.M.F., aux congressistes, aux supporters des deux formations participantes et à la population d'Issy-les-Moulineaux d'entendre en première partie, l'Harmonie du Personnel de la Régie Autonome des Transports Parisiens sous la direction de Jacques Mas, en seconde partie la Musique des Gardiens de la Paix, sous la direction de Désiré Dondcye. On trouvera par ailleurs le compte rendu de ce concert.

Le samedi 12 mars, à 9 h 15, débutait la troisième et dernière séance de travail. Ce furent d'abord les élections pour le renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration et pour la désignation des membres de la Commission de Vérification des Comptes et de la Commission de Conciliation et d'Arbitrage.

Puis on entendit le Rapport de la Commission des Musiques Militaires, présenté par M. Moerlen et le Rapport de la Commission des Vœux, présenté par M. Verdier. Ce fut enfin le Rapport de la Commission de la Musique Scolaire, présenté par le Président Ameller et par M. Lafond, et à l'occasion duquel M. Jacques Chailley, Inspecteur Général de la Musique à l'Éducation Nationale, répondant à notre invitation, donna à l'Assemblée d'intéressantes informations sur l'évolution du problème de la Musique à l'École.

Après un nouvel intermède d'accordéon par Mme Elisabeth Moser, chaleureusement applaudi, ce fut le banquet de clôture, qui rassembla près de 150 convives, et mit fin, dans une ambiance très détendue de camaraderie et d'amitié, à cette 74ème Assemblée Générale qui, de l'avis de tous, fut une belle réussite.

LA PAGE DES JUNIORS

DÉSIRE DONDEYNE

EXEMPLES MUSICAUX



Désiré Dondeyne, né le 20 juillet 1921, à Laon (Aisne), a débuté ses études musicales au Conservatoire National de Lille (Nord). Admis par la suite au Conservatoire National Supérieur de Paris, il obtient :

- 1er Prix de clarinette (1945)
- 1er Prix de solfège (1945)
- 1er Prix de musique de chambre (1945)
- 1er prix d'Harmonie (1948)
- 1er Prix de Contrepoint (1949)
- 1er Prix de Fugue (1950)
- 1er Prix de Composition (1950)

CARRIERE

Clarinete solo à la Musique de l'Air (1939-1953) - Chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris depuis 1954.

TITRES HONORIFIQUES ET MEDAILLES

- Prix Gabriel Parès de la S.A.C.E.M. (1959)
- Médaille Militaire
- Chevalier des Palmes Académiques
- Médaille des Musiques et Chorales
- Médaille de Vermeil de la Ville de Paris (1969)
- Médaille de Vermeil du Conseil Général de la Seine et du Département.

COMPOSITEUR DE MUSIQUE

Admis à la SACEM vers 1950.

CEUVRES DE SON REPERTOIRE

- a) Musique de Chambre : une vingtaine d'œuvres ainsi que beaucoup d'œuvres de musique de Chambre à vents, adaptations ou arrangements, inédits, au répertoire d'ensembles constitués.
- b) Oeuvres symphoniques : litanies pour le Samedi Saint, Symphonie des Souvenirs, Symphonie Sacra, La Couronne enchantée.
- c) Oeuvres d'Harmonies et Fanfares : Deux danses (Sarabande Pantomime) Editions Molenaar - Sérénade - Menuet - Fugue (petites formations et divisions Juniors (Editions Transatlantiques). Ouverture pour un Festival (Editions Molenaar) - Ouverture Circonstancielle - Ballade pour une fête populaire (Editions Molenaar). Concerto pour une trompette.
- d) Adaptations - arrangements - reconstitutions - constitution d'un répertoire original pour orchestre d'harmonie.
- e) Parution du Traité d'Orchestration (1969) Editions Lemoine pour faire suite au traité de Gabriel PARES.

Monsieur Désiré DONDEYNE a donné une impulsion au renouveau du répertoire des ensembles d'instruments à vents. Ses créations, adaptations, très audacieuses et ses œuvres, dont de ce compositeur un des plus importants personnages de la Musique en France. Il est aussi Conseiller technique de la CMF et Professeur dans les stages de perfectionnement.

Les exemples musicaux sont publiés avec l'aimable autorisation des Editions Transatlantiques : 14, avenue Hoche - 75008 PARIS.

Cette page est réalisée par Claude DECUGIS et Jean-Michel GORISSE

SERGE LANCEN A L'HONNEUR

Nous apprenons avec plaisir que le jury de l'ACADEMIE INTERNATIONALE DE LUTECE a décerné à notre ami Serge Lancen la « Coupe de Lutèce » pour sa SYMPHONIE DE PARIS ; œuvre pour orchestre d'harmonie, éditions Molenaar.

FESTIVALS INTERNATIONAUX

Organisés par la C.I.S.P.M.

(Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique) HAMAR (Norvège) du 17 au 26 juin 1977

- Festival International de Musique
- Concours national des orchestres scolaires norvégiens
- Concours pour orchestres Juniors (moins de 17 ans)

VIENNE (Autriche) Juillet 1977

6ème Festival international des jeunes musiciens

- 1er au 8 juillet : Fanfares - Harmonies
- 8 au 16 juillet : Chœurs et Orchestres de jeunes

STAGES D'ETE A TOUCY

28 au 30 mai 1977. — Week-end d'information sur la gestion et l'administration des Sociétés, (type loi 1901. (Responsable : René Tonnon).

26 juin au 3 juillet. — « Juniors de l'Yonne ». (Responsable : Roger Chabrier).

3 au 12 juillet. — Harmonie et Analyse Musicale. Préparatoires au Cadastre. (Responsables : Désiré Dondeyne et René Tonnon).

3 au 12 juillet. — Perfectionnement Batteries-Fanfares. Direction des Batteries-Fanfares. (Responsable : André Tremine).

15 au 31 juillet. — Harmonie Nationale Junior. (Responsable : Ferdinand Koch).

1er au 11 août. — Fédération du Sud-Est. (Responsable : Roger Cayrol).

12 au 27 août. — Accueils internationaux.

28 août au 4 septembre. — Cadets de l'Yonne. (Responsable : Roger Chabrier).

4 au 10 septembre. — Stage Sonor. (Responsable : Christiane Loroux).

Concours

d'Excellence 1977

Epreuves de solfège (théorie)

I. — Si l'on retranche 3 demi-tons diatoniques à la composition d'une tème diminuée, quel intervalle obtient-on ?

II. — Quelles sont les gammes ayant la note Ré comme note modale ?

III. — Quelle est la mesure correspondante de la mesure à 12,4. Donnez son unité de mesure.

IV. — Dans une partition d'orchestre le quatuor à cordes joue en « mi b » ; en quel ton joue :

a) le cor en fa ?

b) la clarinette en si b

ASSUREZ les MEMBRES

DE VOS SOCIETES

A LA C.M.F.

MUSICIENS D'AUJOURD'HUI

Sous ce titre, la Commission Jeunesse vous présente, chaque mois, un compositeur et une de ses œuvres. Ces pièces, de niveau facile et moyenne difficulté, permettront à nos Directeurs la découverte d'un répertoire existant mais peu joué.

Après Serge LANCEN, Trévor J. FORD, Paul YODER et Maurice FAILLENOT, nous faisons connaissance avec Désiré DONDEYNE, puis viendront Henk Van LIJNSCHOOTEN, Harold WALTERS, André AMELER, etc...

Les auteurs collaborent activement puisqu'ils nous ont adressé l'analyse — textes musicaux à l'appui — de la composition choisie.

SERENADE

« Sérénade » : Pour orchestre d'Harmonie ou Fanfare (Editions Transatlantiques).

Cette Sérénade — écrite en 1961 — avait été spécialement composée pour des formations amateurs réduites, afin de mettre à leur portée une pièce facile susceptible d'agrémenter leurs concours et concerts.

On peut considérer que cette « Sérénade » est dans un style de musique légère dont la disposition orchestrale polyvalente permet une répartition de pupitres très variée selon la composition des ensembles parfois hétéroclites s'écartant ainsi de la formation d'harmonie-fanfare classique plus rare, certains pupitres n'étant pas représentés dans la plupart des cas de ces petits ensembles.

Ainsi le conducteur réduit en sib se présente sur 4 portées ou chaque ligne représente un groupe instrumental défini, permettant l'exécution par au moins un pupitre des parties proposées, et d'entendre ainsi l'harmonisation complète de la « Sérénade ». Il appartient alors aux Directeurs de ces formations d'effectuer une répartition plus ou moins équilibrée d'exécution, afin de retrouver un ensemble orchestral homogène permettant une audition valable.

1ère Portée : Piccolo, flûtes, hautbois, petite clarinette, 1ère clarinette, 1ère trompette (1er bugle - 1er cornet).

2ème Portée : 2 3e clarinettes, saxophones altos, 2ème trompette (2e bugle - 2e cornet), 2 cors ou 2 altos.

3ème Portée : Saxophones ténors, clarinette basse, 1er baryton, 1er trombone (cors ou altos).

4ème Portée : Saxophone baryton (saxophone basse) (2e baryton), 2ème trombone, 1er et 2e basses, contrebasses à cordes, contrebasses Sib et Mib.

2ème Portée : Saxophones altos, 2, 3e clarinettes, 2ème trompette (comme pour la 1ère trompette selon le goût du chef) - Cors et altos.

3ème Portée : Saxophone ténor (clarinette basse) (1er baryton) (baryton dans la plupart des cas à défaut) 1er trombone (cors et altos).

4ème Portée : Saxophone baryton (saxophone basse) (2' baryton) basses, contrebasses Mib et Sib + contrebasses à corde, 2 trombone.

Remarque : Les cors ou altos ne sont pas indispensables, leurs parties étant exécutées dans ce cas par d'autres familles sur la même portée. (Ces instruments n'étant pas toujours représentés dans ces sortes d'ensembles de petites divisions.)

Cette forme d'orchestration n'est évidemment pas classique, mais elle permet pour beaucoup d'ensembles à répartitions instrumentales très variées de pouvoir aborder ce genre, sans pour cela qu'il manque une ou plusieurs parties, les chefs de musique disposant dans la plupart des cas, d'instruments de différentes familles pouvant à défaut remplir le rôle de ceux qui sont absents.

SERENADE

SERENADE : Mouvement lent et large en évitant de décomposer chaque temps.

1er thème (Noire = 60) : expressif, sans forte apparent avec prédominance du thème, l'accompagnement respectant les « piano ».

2ème thème (Chiffre 2) : doux mouvement (Noire = 120). (Allegro) mouvement balancé. Bien rythmé.

Le thème sera également essentiel (Forte) sur un accompagnement (Piano ou mf). La nuance générale augmentera au chiffre 4 pour terminer ce thème en un Forte véritable, le seul au centre de cette Sérénade.

Pont : (Chiffre 5 à 6) ralentissement progressif pour ramener le tempo 1^{er} (Noire = 60) au chiffre 6.

Réexposition du 1er thème : (chiffre 6) Le 1er thème réapparaît sous forme d'entrées successives et resserrées, en ayant soin que chaque tête du thème initial se dégage bien, pendant que les autres parties se réintègrent dans un accompagnement « Piano ».

CONCLUSION : (Chiffre 7) rappel du 2ème thème dans le cadre du mouvement lent initial, aux 2èmes parties, et dans un diminuendo général avec la fin du 1er thème.

Désiré DONDEYNE.

A) Ainsi une formation ne disposant que des instruments de fanfares culvres pourra équilibrer les parties proposées :

1ère Portée : 1ère trompette, 1er bugle, 1er cornet.

2ème Portée : 2ème trompette, 2e bugle, 2e cornet (cors ou altos).

3ème Portée : 1er trombone - baryton (cors ou altos).

4ème Portée : 2e trombone, basses, contrebasses Sib et Mib.

B) Dans le cas d'une formation fanfare de cuivres et saxophones, la répartition sera la suivante :

1ère Portée : 1ère trompette (1er bugle - 1er cornet), saxophones sopranos (pour la 1ère clarinette).

2ème Portée : Saxophones altos, 2ème trompette (2e bugle - 2e cornet) (Cors ou Altos).

3ème Portée : Saxophones ténors, baryton, 1er trombone (cors ou altos).

4ème Portée : Saxophone baryton, basses, contrebasses Sib et Mib (saxophone basse).

C) dans le cas d'une harmonie véritable :

1ère Portée : les anches aiguës (hautbois, 1ères clarinettes) + flûte, piccolo (les 1ères trompettes - bugle et cornet non obligés).

2ème portée : Saxophones altos, 2 - 3e clarinettes (2e trompette - bugle et cornet non obligés).

3ème portée : Saxophone ténor (clarinette basse) 1er baryton (1er trombone, cors ou altos non obligés).

4ème portée : Saxophone baryton (saxophone basse) 2e basse, contrebasse à cordes, (basses, contrebasses Mib et Sib, 2e trombone non obligés).

D) Et enfin la formule d'harmonie-fanfare (la plus souvent) se répartirait ainsi : 1ère Portée : Flûte, piccolo, hautbois, 1ères clarinettes, 1ères trompettes (pour certains intervalles selon le goût du chef).

**L'Harmonie du Personnel
de la Régie Autonome des Transports Parisiens
et sa Batterie-Fanfare**



M. Jacques MAS, Directeur de l'Harmonie

La création de l'Harmonie du Métropolitain de Paris remonte au 8 juillet 1905, et celle de l'Harmonie « La Fraternelle » de la Société des Transports en Commun de la Région Parisienne au 29 mai 1933.

La fusion des deux Compagnies de transports en commun ne devait pas manquer d'entraîner celle de leurs activités artistiques et culturelles. C'est ainsi que le 14 janvier 1945 les deux Harmonies furent réunies en une seule Association Musicale, qui a pris son titre actuel en 1949, lors de la mise en place de la Régie Autonome des Transports Parisiens.

Cette Harmonie, placée lors de sa fondation sous la direction de Georges Fossier, et dont tous les exécutants sont des agents de la Régie, n'a cessé de progresser. Classée à l'origine en 1ère Division, elle accédait en 1948 en Division Supérieure, en 1949 en Division d'Excellence, et en 1953 en Division d'Honneur, où elle s'est toujours maintenue depuis dans les nombreux concours auxquels elle a pris part.

Voici un bref résumé de ses succès :

1949 : Poissy, 1er prix, accès en Division d'Excellence, coupe internationale des Harmonies.

1951 : Saint-Martin-de-Ré, 1er prix.

1952 : Brée (Belgique), 1er prix.

1953 : Royan, 1er prix, accès en Division d'Honneur ; Paris : manifestations officielles pour la commémoration du 150ème anniversaire de la naissance d'Hector Berlioz.

1954 : « Ostende (Belgique), désignée par la C.M.F. pour représenter la France (une seule Société par Nation), 1er prix et grand Prix International de l'U.N.E.S.C.O.

1956 : Varallo (Italie), 1er prix.

1962 : Besançon, 1er prix et challenge Marc Delmas ; Paris : coupe du Conseil Municipal de Paris.

1964 : Les Sables-d'Olonne : 1er prix et Prix du Ministère des Affaires Culturelles.

1966 : Auch, 1er prix et coupe du Président de la République.

1968 : Diekirch (Luxembourg) : 1er prix.

1970 : Chalon-sur-Saône, 1er prix et coupe de la Ville de Chalon.

1972 : Vichy, désignée par la C.M.F. pour représenter la France (une seule Société par Nation), 1er prix et un Vase de Sèvres.

En 1974, Georges Fossier, atteint par la limite d'âge, dut quitter la direction de l'Harmonie. Ce fut Jacques Mas qui fut choisi pour lui succéder. Sous la bannière de ce dernier, l'Harmonie n'a rien perdu de sa valeur, et en 1976 désignée à nouveau par la C.M.F. pour représenter la France au Concours International de Vichy, elle y remportait le trophée « La Lyre d'Or » devant ses trois concurrentes hollandaise, luxembourgeoise et allemande.

Le Comité d'Entreprise de la R.A.T.P. apporte son aide financière pour le fonctionnement de

l'Harmonie et prend un grand intérêt sur le plan culturel à toutes les manifestations auxquelles elle participe. C'est ainsi que l'Harmonie se fait entendre chaque année dans divers kiosques des jardins publics et squares de Paris et qu'elle donne tous les hivers un grand Concert à la Salle Pleyel.

oOo

Dans tous les concours auxquels elle a participé en même temps que l'Harmonie, la Batterie-Fanfare a brillamment remporté des premiers prix.

C'est en 1966 qu'elle s'est présentée pour la première fois, au concours d'Auch, dans sa formation actuelle de Batterie-Fanfare. Elle y a obtenu un 1er Prix et a accédé à la Division supérieure A.

En 1972, au concours de Chalon-sur-Saône, elle a obtenu un 1er Prix et a accédé à la Division d'Excellence B.

Dirigée par le tambour-major Heulline, c'est une excellente formation qui se fait entendre l'été porte son concours à de nombreuses manifestations, tant à Paris qu'en banlieue. Elle participe avec l'Harmonie au Grand Concert annuel de la Salle Pleyel.

ÉDITIONS Henry LEMOINE

17, Rue Pigalle, 75009 PARIS — Téléphone : 874-09-25

EXTRAITS DE NOS CATALOGUES

METHODES DE PIANO

BATALLA : Précis de technique du piano.
GABARD : Méthode de piano et de solfège, en 36 leçons.
HAMEL : La nouvelle méthode de piano.
LEMOINE : Méthode pratique et théorique.
MARTENOT : L'étude vivante du piano, 4 volumes (du préparatoire au supérieur).

METHODES DE CLARINETTE

DIDIER : Au service du clarinette
PARES : Méthode élémentaire.

METHODES DE FLUTE

ARTAUD : Méthode élémentaire pour la flûte traversière.
PARES : Méthode élémentaire.
TULOU : Méthode.

METHODES DE VIOLON

DOMERC : Le guide du violoniste.
MAZAS : Méthode complète.

METHODES DE HAUTBOIS

BROD : Méthode.
PARES : Méthode élémentaire.

METHODES DE VIOLONCELLE

LEE : Méthode complète et pratique.
LIEGEOIS : Les premiers pas du violoncelliste.

METHODE DE SAXOPHONE

LONDEIX : Le saxophone en jouant en 4 cahiers.
PARES : Méthode élémentaire.

METHODES DE GUITARE

AGUADO : Méthode de guitare.
CARULLI : Méthode de guitare suivie de 44 morceaux progressifs et de 6 études.
SOR : Méthode complète de guitare.

METHODE DE CLAIRON

PARES : Méthode élémentaire.

METHODES DE COR

LAMBERT : Méthode complète et progressive.
PARES : Méthode élémentaire.

METHODE DE MANDOLINE

COTTIN : Méthode explicative attrayante et progressive.

METHODES DE TROMBONE

PARES : Méthode élémentaire.
VOBARON : Grande méthode.

METHODE DE BASSON

PARES : Méthode élémentaire.

METHODE DE TROMPE DE CHASSE

TYNDARE - GRUYER : Méthode complète.

STAGE DE CHEFS DE CHEURS

Un stage professionnel de chefs de chœur auprès du chœur de l'Orchestre de Paris et de l'Opéra est organisé par la Direction de la Musique.

Le stage d'une durée d'un an renouvelable une fois, exceptionnellement deux, débutera au mois de mai et se terminera, pour la première session, en décembre 78.

Les stagiaires, dont le nombre maximum est fixé à 8, seront recrutés par concours et seront pris en charge financièrement par le Secrétariat d'Etat à la Culture. Ils percevront une indemnité mensuelle de 2.000 F par mois (sauf les mois de juillet, août et septembre). Les stagiaires pourront continuer à exercer d'autres activités rémunérées, sous réserve du respect d'emploi du temps défini par les responsables du stage: M. Laforge, pour l'Opéra de Paris; M. Oldham, pour l'Orchestre de Paris.

Ils devront participer aux activités des chœurs de l'Orchestre de Paris, suivre les diverses répétitions des spectacles et se conformer à l'emploi du temps défini par les responsables du stage. Une réunion-bilan de travail réunira

les stagiaires au moins une fois par mois.

Les conditions d'admission sont les suivantes :

A) Les candidats doivent être âgés d'au moins 20 ans et être de nationalité française.

B) Epreuves du concours :

1. — Sélection sur dossier

Chaque candidat devra envoyer avant le 31 mars, un curriculum vitae détaillé, une demande manuscrite de candidature, une photocopie des diplômes universitaires et musicaux obtenus et l'attestation d'une pratique de la direction chorale.

Ces dossiers devront être envoyés à :

Mme Joëlle Gullobez, chargée de mission, Direction de la Musique, de l'Art lyrique et de la Danse, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, tél. 555.92.03 - poste 408 (après-midi).

2. — Epreuves d'admissibilité

Les candidats retenus devront subir les épreuves suivantes :

a) faire travailler un extrait d'une œuvre chorale importante. L'extrait de l'œuvre sera tiré au sort par le candidat lors de l'épreuve et le titre de l'œuvre communiqué 8 jours avant l'épreuve; b) faire exécuter un extrait d'un chœur d'opéra. L'extrait sera communiqué 8 jours avant l'épreuve.

Le jury se réserve le droit d'interrompre à tout moment le candidat.

3. — Epreuves d'admission

A l'issue des épreuves d'admissibilité, des questions seront posées aux candidats.

Les épreuves d'admission et d'admissibilité auront lieu le 22 avril et se dérouleront à Paris, à l'Opéra.

LES DEUX CONCERTS D'ELISABETH MOSER ACCORDEONISTE

Conviée pour le Congrès de la C.M.F., Mlle Elisabeth Moser, accordéoniste, est professeur à la Musikhichschule de Hanovre. Elle est née à Berne, où elle a fait ses études musicales.

Elle devait se produire le vendredi 11 et le samedi 12 mars, en fin de matinée. Les délégués ont pu apprécier sa virtuosité dans deux programmes variés et combien significatifs.

Que ce soit dans les Sonates de Scarlatti ou le Rappel des Oiseaux de J.-Ph. Rameau, elle sut démontrer des qualités indéniables ainsi qu'avec Bach, Prélude et Fugue en do mineur, œuvre somptueuse.

Mlle Moser démontre sa musicalité dans les œuvres contemporaines écrites spécialement pour l'instrument telles : « Divertissement » Sérénade de Wolfgang Jacobi, l'actuel directeur du Conservatoire de Hanovre, œuvre pimpante et musicale, le « Botany Play » de Lundquist, tableaux charmants, la Toccata de Ole Schmidt, brillante où les jeux les plus divers sont utilisés, Morgen im Wald de I. Schano, œuvre lyrique et descriptive, les Métamorphoses de Lundquist aux mille et une couleurs, enfin les Variations sur un thème de Paganini de Hans Brehme, démontrèrent le talent de Elisabeth Moser qui obtint un grand succès ample-ment mérité.

**Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...
Saxophones**

Dolmet

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

VIENT DE PARAITRE

J.C. VEILHAN

LES REGLES DE L'INTERPRETATION MUSICALE A L'EPOQUE BAROQUE

Énoncé clair, concis et pratique des règles musicales en usage au XVIIème et XVIIIèmes siècles (comment interpréter ce qui est écrit... et ce qui ne l'est pas).

Cet ouvrage comporte notamment :

- La description de tous les agréments (pincé, port de voix, etc...).
- L'ornementation comparée en France, en Allemagne et en Italie.
- Tous les mouvements (gigue, menuet, etc...), ainsi que les différentes catégories d'Adagio et d'Allegro (et la manière dont on doit les jouer), avec leurs indications de tempo originales.
- Les divers éléments du phrasé (silences d'articulation, notes inégales, détaché, etc...).

Un précis indispensable pour tous les instrumentistes, chanteurs et mélomanes qu'intéresse la musique de Lully, Couperin, Bach, Händel, Vivaldi... avec des centaines de citations et d'exemples musicaux empruntés aux ouvrages des meilleurs compositeurs et théoriciens de l'époque.

Un volume 185 x 272, 105 pages, relié pleine toile 49,90 F

A. LEDUC

175, Rue St-Honoré, 75040 PARIS Cedex 01

LA PAGE ADMINISTRATIVE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des 11 et 12 mars 1977

I. — APPEL DES DELEGUES

Étaient présentes les Fédérations suivantes :

AISNE : M. Roger THIRAULT.
ALPES DE HAUTE-PROVENCE : M. Félix SAPPÉL.
CHORALES D'ALSACE : M. Alfred MOERLEN.
MUSIQUE D'ALSACE : M. Emile PFFERLING.
ARDENNES : M. Jean PIHET.
AUBE ET HAUTE-MARNE : M. Maurice FALLENOT.
BOUCHES-DU-RHÔNE : MM. Joseph CHAPPE et Paul COURTIAL.
BRETAGNE-ANJOU : MM. René BOIVIN et H. BEZIE.
BRIQUET : M. Robert ESTIC.
CENTRE : MM. André RELIN et Jean JULIEN.
CHAMPAGNE ET MEUSE : MM. Claude TANGUY, Marcel LENOIR et Gabriel GILLAIN.
CHARENTE : MM. Armand BABIN et Henri MAZEAU.
COTE-D'OR : MM. André AMELLER, René WIDIEZ et Pierre ROCHE.
DAUPHINOISE : MM. Jean-Pierre MALFAIT, Louis LEVRANGI et J.-M. DANTIN.
FRANCHE-COMTE et BELFORT : MM. Marcel BAGNOL et Daniel ZEMP.
GERS : MM. André DELTOUR et Raoul BENHAMOU.
HAUTE-GARONNE : MM. François VERDIER et Roger GAUSSIN.
HAUTES-PYRENEES : MM. Louis GACHASSIN et Maurice DEHAUT.
HAUTE-VIENNE : MM. Jacques de CHALAIN et Eugène CHASSAGNE.
ILE-DE-FRANCE : MM. Paul PIN, Louis CHAROLLAIS, Jean MAS-SUCHEITI et Raymond MALFAIT.
INDRE : M. Jean-H. GAULTIER.
INDRE-ET-LOIRE : MM. Jean FROIDEFOND et Marceau BOUTET.
MIDI : MM. René PORTES et Lucien MIECHAMP.
MOSELLE et MEURTHE-ET-MOSELLE : MM. Raymond LAFOND et Marcel SCHNEIDER.
NORD et PAS-DE-CALAIS : MM. Léon ROSE, Robert de LEERSNY-DER et Alain HAVET.
NORMANDIE : MM. André PETIT, André BELLIS et Claude DE-CUGIS.
OISE : M. NEUMANN.
ORLEANAIS-BERRY : MM. René CIMETIERE, François VILLATTE et Henry PETIT.
OUEST : M. Robert DHUMEAU, Mme BALLION, MM. Jean BERTRAND, BAILLON, LABBE, PIETOT et SAUZEDE.
PICARDIE : MM. Fernand POURCHELLE et Claude TRIGAUX.
SARTE et MAYENNE : MM. Daniel HUREAU et BERNARD.
SAONE-ET-LOIRE : MM. Georges SAVEY et Maurice COMMARET.
SEINE-ET-MARNE : M. André CHALUMEAU, MM. André CHALUMEAU et René NEURANTER.
SUD-EST : MM. Maurice ADAM, André VETTARD, Marius BUTTARD et Alexandre NICQUE.
SUD-OUEST : MM. Henri CIRAN et Gaston DESSAUT.
VAR : MM. Edmond AIGUIER et Henri SICARD.
VAUCLUSE : MM. André TRINQUIER et Gilbert TESTENIERE.
VOSGES : MM. Maurice MONNIOTTE et Michel LIBRAIRE.
YONNE : MM. Roger CHABRIER, Jean DRUGE et Henri BRUN.
 Était représentée la Fédération :
LOIRE et HAUTE-LOIRE : par M. Jacques de CHALAIN (Haute-Vienne).
 Étaient absentes et non représentées les Fédérations :
ALPES-MARITIMES, MANDOLINES D'ALSACE, AUVERGNE, CORSE, TARN et GARONNE.
 Assistaient à l'assemblée générale :
 MM. EHRMANN, Président honoraire de la C.M.F., Président de la C.I.S.P.M. ;
 ATTYASSE, membre de la Commission de vérification des comptes ex-président de la Fédération d'Oranie ;
 PIETERS, représentant la Fédération F.E.D.E.K.A.M. de Belgique ;
 René TONNON, directeur du C.N.P.M.A.E. de Toucy ;
 Désiré DONDEYNE, chef de la Musique des Gardiens de la Paix ;
 André TREMINE, membre de la Commission artistique.
 Les Editions MOLENAAR, Robert MARTIN et COMBRE étaient représentées par MM. MOLENAAR, MARTIN fils et DELBECQUE et Henri CHAUFFETON.
 MM. Jean-Loup TOURNIER, directeur de la S.A.C.E.M. et Jacques CHAILLEY, inspecteur général de la Musique, ont participé aux travaux de l'assemblée.

II. — ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

La séance est ouverte, à 9 h. 15, par le Président Ameller, président de la C.M.F., qui prononce l'allocution ci-après :

Mon propos sera court car vous aurez l'occasion d'entendre, en détail, les rapports du Secrétaire Général, du Trésorier et des Rapporteurs des Commissions.

Cependant, j'aimerais pouvoir vous dire combien notre travail commun est favorisé par l'ambiance sympathique qui règne au sein du Conseil d'Administration et des Commissions, et également par la compétence utilisée de chacun tant dans notre Conseil que dans notre modeste administration.

Au bout d'une année de mandat, je voudrais vous dire le travail considérable qui a déjà été fait, mais aussi, combien nous nous apercevons de ce qui reste à faire.

Aussi, nous avons besoin de la solidarité de tous tant morale que tangible. Tout à l'heure vous saurez ce que nous attendons de vous, loin de toutes considérations démagogiques, mais, avec un regard pénétrant et objectif sur tous nos problèmes. Le Conseil d'Administration s'est penché sur ceux-ci, et croyez que nos décisions et propositions restent logiques et ô combien nécessaires, pour assurer l'avenir de notre grande Confédération. Nous avons trouvé, souvent, une grande compréhension auprès des pouvoirs publics, mais, nous devons persévérer dans notre tâche de convaincre en prouvant, et nous le pouvons.

Vos efforts doivent tendre vers ce but, amélioration de l'ensemble de nos prestations, enseignement rationnel et complet pour ne pas faire des musiciens des hémiplégiques ! Travail long, mais qui, en définitive, portera ses fruits.

Avec le Président Ehrmann, un renouveau a été amorcé. Il y a déjà de nombreuses années et ceci n'a pas été vain, bien au contraire, nous devons donc persévérer dans cette voie qui nous a été tracée.

Nous sommes ici réunis parce que nous avons tous la foi et, croyez-moi, cette foi est la plus grande force qui soit pour venir à bout des soucis et difficultés. Nous devons nous montrer, en plus de notre persévérance, vigilants et réticents, nos actions seront d'autant plus appréciées qu'elles auront été mûries.

Nul doute que l'amitié qui nous lie favorise grandement nos relations, et c'est pourquoi j'ouvre donc ce 74ème Congrès de la Confédération Musicale de France en souhaitant que nos travaux se déroulent dans la bonne humeur, facteur indispensable pour un tel même raisonné, logique, équilibré et varié comme la Musique que nous défendons.

André AMELLER.

III. — RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Le Président donne la parole à M. Paul Pin, secrétaire général, qui lit le rapport moral ci-après :

Monsieur le Président,
 Mes Chers Collègues,

Appelé à la suite de la 72ème Assemblée Générale du 13 mars dernier aux fonctions de Secrétaire Général, c'est la première fois que m'échoit, selon l'usage, le périlleux honneur de vous présenter le rapport moral de la Confédération Musicale de France. J'ai bien dit « selon l'usage » car ni les statuts, ni le règlement intérieur ne semblent imposer cette mission au Secrétaire Général, dont le rôle, tel qu'il est défini par ces textes officiels, serait assez limité :

Statuts, article 6, 4ème alinéa : « Les procès-verbaux (des réunions du Conseil d'Administration) sont signés par le Président et le Secrétaire Général ».

Règlement intérieur, article 5, 3ème alinéa : « Le Secrétaire Général est chargé de la rédaction des procès-verbaux des Assemblées Générales ».

Heureusement, ou malheureusement — c'est une question de point de vue — la délégation du Président, officielle, officieuse ou tacite, lui confie bien d'autres tâches, ce qui étoffe quelque peu ses fonctions.

Quoi qu'il en soit, le rapport moral va se trouver cette année simplifié du fait que le Conseil d'Administration a décidé que le Président de chaque Commission, ou un Rapporteur désigné par lui, vous présenterait un rapport sur les travaux de ladite commission et l'évolution des problèmes qu'elle a la charge d'étudier.

ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMMISSIONS

Depuis l'Assemblée Générale de mars 1976, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois :

— Le 12 avril 1976, à Paris : séance consacrée à la mise en place des Commissions, dont le journal de mai 1976 a donné la liste et la composition, et à prendre position sur divers problèmes intéressant la marche générale de la C.M.F.

— Le 21 juin 1976, à Vichy : séance consacrée à faire le point sur les démarches et actions en cours, et aux premières Informations sur l'organisation de l'Assemblée Générale de mars 1977.

— Le 25 septembre 1976, à Toucy : au cours de cette séance, les Commissions suivantes : Finances, Journal, Affaires administratives, Relations extérieures, Jeunesse, Vieux, Artistique et Technique, ont rendu compte de leurs travaux, et des précisions ont été données sur l'Assemblée Générale de mars 1977.

— Le 6 février 1977, à Paris : réunion consacrée à l'examen de la situation financière de la C.M.F., de diverses questions concernant le Journal, de la situation du Centre de Toucy et de l'organisation du Concours d'Excellence.

— Le 10 mars 1977, à Paris : réunion consacrée à la dernière mise au point de la présente Assemblée Générale.

De leur côté, les diverses Commissions ont tenu un certain nombre de réunions dont le détail vous sera donné par leurs Présidents.

CONGRES D'AUTOMNE 1976

Entre la 72ème Assemblée Générale, qui s'est tenue en mars 1976, et la 74ème qui débute aujourd'hui, la 73ème a eu lieu le 26 septembre 1976 à Toucy : 26 Fédérations y étaient présentes.

Vous avez pu en lire le compte rendu et le procès-verbal dans le journal de novembre 1976.

NOUVELLES ADMINISTRATIVES IMPORTANTES

Les modifications aux statuts et au règlement intérieur que vous avez approuvées en mars dernier ont fait l'objet d'un dossier qui a été remis le 12 mai 1976 au Ministère de l'Intérieur.

Ces modifications ont été approuvées par un décret du Ministère de l'Intérieur, contresigné par le Premier Ministre, en date du 25 novembre 1976.

Le nouveau texte intégral de ces deux documents sera publié prochainement dans le journal.

D'autre part, le règlement fédéral des concours, que vous avez approuvé en mars dernier, a été publié dans le journal d'octobre 1976, sous une forme qui permet de le détacher du journal et de le porter pour en faire un fascicule plus facile à manier.

CONCOURS ET FESTIVALS

L'activité de la C.M.F. dans le domaine des concours a été en 1976 pratiquement du même ordre qu'en 1975, une centaine de manifestations.

Pour 1977, 74 manifestations sont déjà prévues.

Les concours les plus importants ont eu lieu à Patay (Loiret), Mâcon (Saône-et-Loire), Jonzac (Charente-Maritime), Florange (Moselle), ainsi que trois concours de chorales à Strasbourg, Mulhouse et Haguenau.

Parallèlement ont eu lieu dans toute la France des concours de moindre importance et de très nombreux festivals fédéraux, interdépartementaux et départementaux.

Toutes ces manifestations sont la preuve que la musique populaire est bien vivante, et nous nous devons de rendre hommage à leurs organisateurs.

Enfin l'année 1976 a été marquée par le Concours International organisé tous les deux ans par la ville de Vichy, sous l'égide de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, dont le Président, notre Président honoraire M. Ehrmann, était présent. Ce concours mettait en compétition quatre harmonies, allemande, française, hollandaise et luxembourgeoise. Le jury composé de trois personnalités musicales autrichienne, belge et suisse, a décerné la Lyre d'Or de Vichy à la Société française, l'Harmonie du Personnel de la Régie Autonome des Transports Parisiens. Nous devons remercier notre ami André Reilin et ses collaborateurs pour la réussite de cette belle manifestation internationale.

CONCOURS D'EXCELLENCE

Les résultats du Concours d'Excellence de 1976 ont été publiés dans le Journal d'août-septembre 1976.

Le Concours d'Excellence de 1977 aura lieu le dimanche 13 mars dans les locaux du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, aimablement mis à notre disposition par le Directeur, M. Gallois-Montbrun, à qui nous exprimons notre gratitude.

Les épreuves, qui réunissent environ 90 candidats, se dérouleront le matin à huit clos, à partir de 8 h.

La proclamation des résultats et la remise des récompenses auront lieu l'après-midi, à 14 h. 45, et seront publiques ; elles comporteront une audition de quelques-uns des lauréats.

RECOMPENSES

Le Secrétaire administratif de la C.M.F. a envoyé au cours de l'année écoulée : 1.321 médailles de bronze, 1.179 médailles argentées, 990 médailles dorées, 180 médailles de chef, 973 médailles de vétéran, 27 plaquettes de cinquantenaire, 21 plaquettes de centenaire ; soit au total 4.691 récompenses.

ASSURANCES

En 1976, il y a eu 1.827 sociétés assurées, contre 1.806 en 1975. Le nombre des accidents est en augmentation sensible, 122 contre 95 en 1975, soit 12,8 % de plus, se décomposant en : 77 accidents matériels ; 45 accidents corporels, dont deux décès, à Cany (Normandie) et à Castelnaudary (Midi).

Il y a donc là matière à attirer une fois de plus l'attention des dirigeants sur la nécessité d'assurer leurs Sociétés, s'ils ne veulent pas risquer de se trouver civilement responsables.

EXAMENS FEDERAUX

Le nombre des élèves présentés, qui était passé d'environ 25.500 en 1968 à 45.500 en 1974 et s'était maintenu à ce chiffre en 1975, est passé à 47.500 en 1976.

Si la quasi totalité des Fédérations (45 sur 46) présentent des élèves, en revanche le nombre de Sociétés est en légère régression (1.532 contre 1.607).

ORGANISATION DE LA PRESENTE ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons apporté dans ce domaine un certain nombre d'innovations.

Tout d'abord, en situant en un seul lieu, d'accès facile, toutes les manifestations de ce congrès, les séances de travail (3 au lieu de 2), les repas du vendredi, le concert, le banquet du samedi. Et nous devons remercier M. Ranck, Directeur du Théâtre municipal d'Issy-les-Moulineaux, d'a-

voir bien voulu mettre à notre disposition les différents locaux de son établissement et nous donner toutes facilités pour organiser cette Assemblée Générale.

Ensuite, en intermédiaire des séances de travail, vous pouvez entendre à deux reprises Mlle Elisabeth Moser, accordéoniste, professeur à la Musikhochschule de Hanovre.

Le soir, entre la fin de la séance de travail et le dîner, aura lieu dans le Hall du Théâtre un apéritif auquel ont été conviés diverses personnalités et des représentants de la Presse.

Enfin deux personnalités viendront nous entretenir de problèmes qui nous intéressent au plus haut point :

M. Jean-Loup Tournier, Directeur Général de la S.A.C.E.M., nous parlera de l'action de la S.A.C.E.M. dans les divers domaines culturels, et de l'éventuelle incidence de l'application de la T.V.A. aux droits d'auteur.

M. Jacques Challey, Inspecteur Général de la Musique, nous parlera de diverses questions touchant le problème de la Musique à l'École.

CONCERT DU CONGRES

Là encore il y a innovation, puisque ce soir, pour la première fois depuis de nombreuses années, la première partie du concert sera assurée par une formation d'amateurs, l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P., lauréate du Concours International de Vichy, sous la direction de Jacques Mas.

La seconde partie sera assurée, comme les concerts des années précédentes par l'une des grandes formations professionnelles parisiennes, la Musique des Gardiens de la Paix, sous la direction du Lieutenant-Colonel Didier Dandeyne.

REMERCIEMENTS

La C.M.F. adresse ses remerciements aux différentes personnalités du Secrétariat d'Etat à la Culture et du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports pour la part qu'elles ont prise à la vie de notre Association.

Merci également aux membres du conseil d'administration, aux membres des diverses commissions, aux commissaires aux comptes, aux présidents des Fédérations et à leurs collaborateurs, qui tous concourent à la bonne marche de la C.M.F.

Merci à ceux qui ont la charge du Centre de Toucy.

Merci enfin au personnel du Secrétariat administratif, composé de M. Texier, qui est le chef responsable, et de Mmes Huet, Laurence Monteil et Texier. Devant un volume de travail qui ne cesse de croître, ce personnel fait preuve du plus grand dévouement pour « faire face » et il connaît parfois de réelles difficultés.

CONCLUSION

J'en arrive au terme de ce rapport, dont j'ai essayé de faire un compte rendu objectif, qui ne puisse être interprété par quiconque comme une sorte de brevet d'autosatisfaction.

Dans sa conclusion de l'an dernier, mon prédécesseur soulignait que « notre Confédération se doit de prendre des dispositions pour vivre avec son temps ». Je crois sincèrement que nous avons essayé d'amorcer le virage dans ce sens, de même que je demeure sincèrement persuadé que les résultats obtenus sont peu de choses au regard de tout ce qui reste à faire. Mais nous ne sommes pas des thaumaturges et tout ne peut se faire en une année.

Et j'en arrive à vous faire part de mes réflexions, après une année passée dans les fonctions de Secrétaire Général, en contact quasi permanent avec le Secrétariat administratif dont le personnel, je l'ai dit, arrive à peine à « faire face » et que j'appellerai « les affaires courantes ». Il n'est pas possible de « respirer » un seul instant pour classer les archives, pour constituer un fichier exact de nos Sociétés. Et cela parce que nous manquons de place, nous manquons de matériel (deux machines à écrire de modèles périmés), nous manquons de personnel, ce qui revient en définitive à l'insuffisance des moyens financiers dont nous disposons. Mais je ne veux pas sur ce point entrer dans des considérations qui sont du domaine de notre trésorier.

En résumé, en restant dans le domaine du secrétaire général, je dirai qu'une partie non négligeable du travail du Secrétariat pourrait être épargnée si vous-mêmes et vos Sociétés faisaient l'effort d'un peu plus de discipline.

PAGE ADMINISTRATIVE (Suite)

Voici quelques exemples :

— En 1976, certaines Fédérations ont envoyé leur cotisation encore calculée sur la base de 9 F. par Société ;

— De nombreux abonnés au journal envoient encore 10 F pour prix de leur abonnement ;

— Certaines Fédérations n'ont pas envoyé de feuille de renseignements depuis 1974, et même 1972 : souvent elle n'est pas remplie avec assez de précision ;

— Trop de Sociétés écrivent directement à la C.M.F., en passant par-dessus leur Fédération, et sans mettre de timbre pour la réponse ; or, sur ce point, l'article 7 du règlement intérieur est formel.

« Le bureau ne correspond qu'avec les représentants des Fédérations. Toute demande, toute proposition, toute réclamation, tout communiqué émanant d'une Société Musicale doit parvenir au Secrétariat par l'intermédiaire de sa Fédération qui formulera un avis motivé. Les réponses seront transmises par la voie inverse ! »

— Des Fédérations ont envoyé la liste de leurs candidats au Concours d'Excellence sans indiquer les instruments ;

— La plupart des Fédérations ne mentionnent pas sur les chèques qu'elles envoient l'objet du versement ;

— Quant aux articles pour le journal, bien qu'une amélioration certaine ait été constatée, elle n'est pas encore générale, et vous avez à ce sujet dans votre dossier une notice dont nous aurons l'occasion de reparler lors du rapport de la Commission du Journal.

Ce sont des petites choses, direz-vous, mais le total finit par être important et impose au personnel un travail supplémentaire bien inutile, et à la C.M.F. des frais de correspondance superflus.

Enfin, en ce qui concerne la cotisation, l'article du Règlement Intérieur dispose :

« La cotisation annuelle sera recouvrée dans le courant du quatrième trimestre de l'année civile pour l'année budgétaire qui suit et qui s'échelonne du 1er janvier au 31 décembre.

Les Fédérations devront envoyer avant le 1er janvier au secrétariat la liste nominative, par départements, de leurs Sociétés adhérentes à jour de leur cotisation !

A la lettre, cela veut dire qu'au 31 décembre 1976, toutes les cotisations 1977 auraient dû être payées. En admettant une certaine tolérance, on peut considérer qu'elles devraient au moins être payées avant l'Assemblée Générale. Or, à la date du 28 février 1977, sur 46 Fédérations, 14 seulement avaient payé intégralement leur cotisation, 7 l'avaient payée partiellement et 25 n'avaient encore rien payé !

Et ceci me conduit tout naturellement à la conclusion définitive de ce rapport. C'est que, si nous avons le droit de penser que l'aide reçue des pouvoirs publics n'est pas ce que nous souhaiterions qu'elle fût, nous avons aussi le devoir de commencer par nous aider nous-mêmes, et de ne jamais oublier que le sort de la C.M.F. est avant tout, et surtout, entre nos propres mains à tous.

IV. — INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES VŒUX

Le président donne la parole à M. Verdier, Président de la Commission des Vœux.

M. Verdier commente le règlement de la Commission des Vœux qui figure dans le dossier remis à chaque congressiste.

Il explique qu'au lieu d'envoyer systématiquement la discussion des vœux à la fin de la séance du samedi matin, ceux-ci seront examinés à la suite du rapport de la Commission intéressée. De cette façon seuls les vœux touchant les questions ne relevant directement d'aucune Commission seront reportés en fin de Congrès.

Le Président remercie M. Verdier et rappelle aux représentants des Fédérations que les vœux peuvent être adressés à la C.M.F. tout au long de l'année sans attendre le dernier moment. Ils pourront ainsi être examinés dans de meilleures conditions.

V. — RAPPORT FINANCIER

Le Président donne la parole à M. André Deltour, trésorier, pour le Rapport Financier.

M. Deltour donne lecture du compte rendu financier de l'exercice 1976 joint au dossier remis à chaque délégué. Il en commente les différents postes, mouvements de trésorerie, compte exploitation, bilan, et répond aux interventions de plusieurs délégués. Il présente également les comptes du Centre de Toucy qui s'intègrent d'ailleurs dans l'ensemble de la comptabilité de la C.M.F.

Après cette discussion le Président donne la parole à M. Attyasse commissaire aux comptes qui donne lecture du rapport et après de la Commission de vérification des comptes.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION

En vertu du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler lors de l'Assemblée Générale du 11 mars 1976, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes de 1976, pour l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Ces comptes ont été régulièrement mis à ma disposition et j'ai reçu à leur sujet les explications et justifications utiles, l'examen auquel j'ai procédé m'a permis de constater la parfaite correction, et la concordance avec le bilan et les comptes de résultats soumis à votre approbation.

Il a été décidé l'année dernière que les comptes du CNPMAE de Toucy seraient séparés du compte de la C.M.F. Cela a été fait comme vous avez pu le constater à la lecture du compte rendu financier présenté par M. Deltour, trésorier.

En conséquence, je vous engage à approuver les deux bilans et les comptes tels qu'ils vous sont présentés et les considérer comme l'exactitude des livres comptables.

La Commission donne quitus à M. Deltour, trésorier, lui adresse ses vifs compliments ainsi qu'à ses collaborateurs et lui présente tous ses remerciements.

Fait à Paris, le 11 mars 1977.
signé : Albert Attyasse.

Le Président remercie M. Deltour et M. Attyasse. Il met aux voix le Rapport Financier. Ce rapport est adopté à l'unanimité, toutefois M. Vettard (Sud-Est) déclare qu'il est d'accord pour approuver le rapport mais qu'il demande à faire ultérieurement des observations par écrit.

Tirant les conclusions du rapport financier M. Deltour estime qu'il serait souhaitable que la C.M.F. dispose de moyens financiers un peu plus importants pour lui permettre d'apporter certaines modifications nécessaires à son organisation matérielle. Dans ces conditions, le Conseil d'Administration propose de fixer la cotisation pour l'année 1978 à 50 F par société. Il explique que le Conseil avait envisagé au départ des cotisations différentes selon l'importance numérique des sociétés mais cela s'est révélé difficile à appliquer.

M. de Leersnyder (Nord et Pas-de-Calais) déclare qu'il n'est pas possible à sa Fédération de prendre position aujourd'hui. Elle doit consulter ses mandants. Il considère que l'on a engagé à Toucy de trop grandes dépenses. Le Président fait remarquer qu'il ne s'agit pas de Toucy, mais du fonctionnement de la C.M.F.

M. Chabrier (Yonne) estime être mandaté pour donner son accord sur 50 F par société. Il souhaitait même aller plus loin puisque sa Fédération a présenté un vœu tendant à l'instauration d'un timbre fédéral annuel de 5 F par musicien, ce qui représenterait 0,48 F par mois pour chacun.

Le Président fait remarquer que les Fédérations Sportives ne sont pas autrement. Le Conseil d'Administration a trouvé cette proposition intéressante mais inopportune pour l'instant, allant beaucoup plus loin que ce qui est proposé en définitive.

M. Labbé (Ouest) déclare qu'il lui est impossible de prendre position ; il suggère que chaque Fédération étudie le problème et fasse connaître son avis. Le Président se demande dans ces condi-

tions à quoi sert une Assemblée Générale s'il faut une Assemblée Générale extraordinaire pour fixer les cotisations. Le Colonel Charollais (Ile-de-France) et M. Clémentière (Orléanais-Berry) estiment que tous les Présidents de Fédérations doivent prendre leurs responsabilités.

M. Vettard indique que personnellement il serait d'accord, mais qu'il est obligé de s'incliner devant l'opinion des sociétés qu'il représente et il donne à cet égard lecture d'une lettre de l'Union Départementale de l'Ain refusant toute augmentation de cotisation.

Le Président estime qu'une telle lettre revient à dire que ce sont les Unions Départementales qui décident pour la C.M.F.

M. Savey (Saône-et-Loire) considère qu'il faut bien que la C.M.F. couvre son budget et donne son accord.

M. Courtial (Bouches-du-Rhône) rappelle que dès 1969 il avait appelé l'attention sur les dépenses importantes qu'entraînerait Toucy. Il n'est donc pas surpris et réserve son accord.

Le Président répond une nouvelle fois que le budget de Toucy n'a pas à être mêlé à cette discussion, il s'agit uniquement de faire vivre la C.M.F.

M. Portes (Midi) déclare voter contre une augmentation aussi importante : si l'augmentation était plus raisonnable, il aurait pris la responsabilité de voter pour.

M. Deltour fait remarquer qu'il s'agit des cotisations de 1978.

M. Julien (Centre) estime qu'on demande de plus en plus à la C.M.F. sans vouloir lui en donner les moyens. Il ne faut tout de même pas exagérer, une augmentation de 50 F représente la moitié du prix d'un repas de Ste-Cécile. Cependant, à titre de conciliation, il admet que si certaines Fédérations s'estiment non mandatées, le Congrès pourrait décider qu'à titre exceptionnel, le Congrès d'Automne statuera.

M. Deltour indique qu'au Congrès d'Automne il envisage de faire avec plus de précision le point de la situation compte tenu de la première partie de l'année 1977.

M. Pin précise que la proposition de M. Julien conduit à décider que le Congrès d'Automne sera en ce qui concerne la cotisation 1978, une Assemblée Générale extraordinaire.

Le Président est d'accord, mais demande pour le principe quelles sont les Fédérations qui seraient d'accord dès aujourd'hui. 27 Fédérations sur les 41 présentes sont d'accord.

M. Vettard demande que l'an prochain le rapport financier soit envoyé aux Fédérations 15 jours avant l'Assemblée Générale.

Le Président s'y engage à condition qu'il n'y ait aucune grève des P.T.T. de Caisse d'Épargne ou des Banques, ce qui retarde inévitablement pour obtenir les renseignements nécessaires.

La question du Congrès d'Automne ayant été évoquée, M. Villatte (Orléanais-Berry) demande quelle en sera la date.

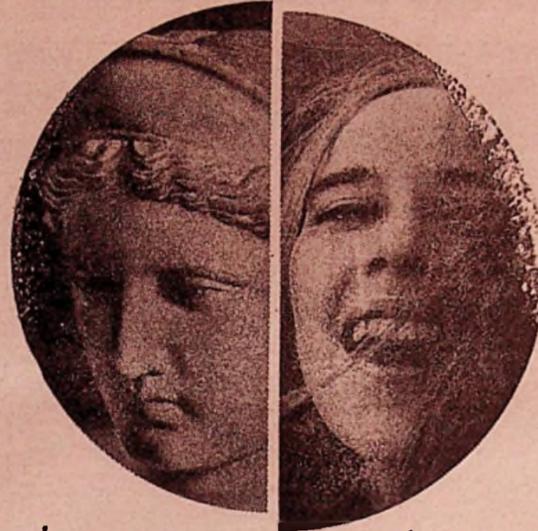
Après avoir consulté M. Rose, le Président indique que ce Congrès aura lieu à Calais ou à Lille au cours de la deuxième semaine de septembre ou de la première semaine d'octobre.

Le Président lève la séance et annonce en intermède l'audition de Mlle Elisabeth Moser, professeur d'accordéon à la Musikhochschule de Hanovre.

Le programme en est le suivant :

Praludium und Fuge C-Dur, J.-S. Bach ; Sonaten C-Dur, c-moll, D. Scarlatti ; aus « Diverissement » Serenade, Wolfgang Jacobi ; aus « Botany Play » Sunflower, Torbjorn Lundquist ; Juniper, Cactus, Thistle, Blackthorn.
(à suivre).

PRÉSIDENTS ET RESPONSABLES DES SOCIÉTÉS MUSICALES. UN WEEK-END D'INFORMATION SUR LA GESTION DES SOCIÉTÉS EST ORGANISÉ À TOUCY, DU 28 AU 30 MAI 1977. INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18 rue de la Fontaine-au-Roi - 75 PARIS XI^e - Tél. : 033 09 74



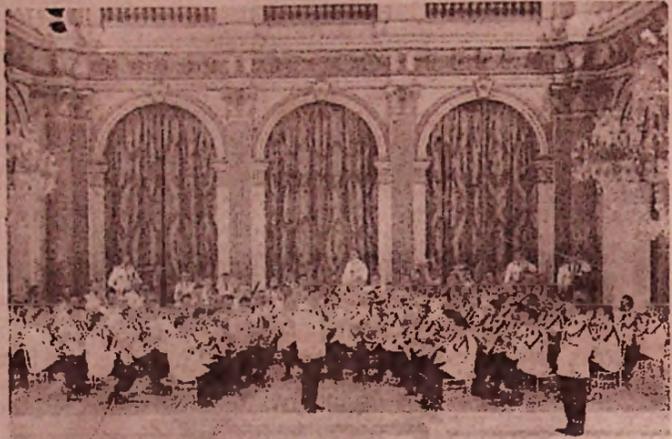
CONSORTIUM MUSICAL Éditions COMBRE (ex-Philippo)

24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS
Tél. 824-89-24 - 246-52-22

VIOLON : ENSEIGNEMENT

- H. CLASSENS** Le Nouveau Violon Classique (en 7 cahiers de A à G).
- E. COUSIN** Cours de Violon (en 5 volumes).
- C. DANCLA** Méthodes de Violon (1er volume).
Ecole des 5 positions (4 volumes).
15 études faciles — Opus 68.
Les élégantes — Opus 82
36 études mélodiques — Opus 84.
Le semainier du jeune violoniste (en 2 volumes Opus 144-50).
Petite école de la double corde — Opus 192.
- R. DANIEL** Le travail journalier des gammes et arpèges (recueil).
Gammes et arpèges (en feuilles).
Ecole complète des positions (en 6 volumes).
L'art du démanché.
Technique violonistique de la main gauche (en 3 volumes).
- J. DYFF** 36 études caractéristiques (en 3 volumes).
- L. FOURNIER** Gammes (en feuilles).
- H. KAYSER** 36 études (Opus 20 — 3 volumes).
50 petits exercices de développement (Opus 44).
Gammes dans tous les tons.
- A. LEMARIE** Etudes élémentaires — Opus 80.
Etudes faciles — Opus 81.
Etudes spéciales à la 3ème position — Opus 82.
Etudes de rythme — Opus 83.
Etudes aux positions — Opus 85.
- E. MALEZIEUX** Méthode élémentaire.
Technique élémentaire 1ère position.
Mes premières études.
20 études à la 1ère et 3ème positions.
24 études à la 1ère, 3ème et 5ème positions.
16 études aux 7 positions graduées.
Etudes mélodiques spéciales à chaque difficulté (3 volumes).
6 duos élémentaires.
Mon album (4 cahiers).
Ecole élémentaire et pratique des positions (3 cahiers).
Gammes et arpèges à 2 et 3 octaves.
Technique du violon (la main gauche).
Technique du violon (la main droite).
Double corde et sons harmoniques.
Pour devenir violoniste, ce qu'il faut savoir.
- A. MASSAU** Méthode de Violon (en 5 volumes).

La Musique des Gardiens de la Paix de Paris



Formation musicale relevant de la direction générale de la police municipale et bien connue des Parisiens, la musique des gardiens de la paix participe à de multiples cérémonies, se produit en plein air, à la belle saison, dans les divers quartiers de la Capitale, donne des concerts en salle ; fréquemment aussi la radio diffuse ses enregistrements.

Par le répertoire auquel elle se consacre, elle maintient la tradition des harmonies-fanfanes dont le brillant passé remonte à près de deux siècles puisqu'elles naquirent sous la Révolution, alors que les multiples fêtes civiques ou patriotiques ne se concevaient pas sans un accompagnement musical qui de plus était adapté au plein air et donnait de ce fait la prépondérance aux instruments à vent dont les sonorités convenaient infiniment mieux à ce cas.

Nous voudrions dans cet article, rechercher avant tout les traits originaux de cette « musique », sans omettre les efforts entrepris dans les domaines de la création et de l'éducation musicale, et de quelle manière elle concourt à redonner vie à des œuvres anciennes, sans pour autant que ce soit au détriment des compositions modernes auxquelles elle s'attache également, réussissant une synthèse prouvant, en définitive, que la musique, sous ses diverses formes, est un art éternel et vivant, riche non seulement de héritage que le passé lui a légué, mais aussi de tous les apports de notre temps.

— Musiciens en même temps que gardiens de la paix
De quelle manière les instrumentistes de la musique des gardiens de la paix sont-ils recrutés ?

Au moment de sa création, vers 1920, elle rassemblait des gardiens de la paix, par ailleurs musiciens confirmés, mais toutefois amateurs et n'ayant pas à ce titre reçu une formation véritablement spécialisée.

C'est en 1929 que le Préfet Jean Chiappe officialisa cette formation, appelée jusqu'alors Union Musicale de la Préfecture de Police, et qui prit le titre de Musique des Gardiens de la Paix. A sa tête devaient se succéder les chefs de Musique Jules Bleu, Désiré Roussel, Félix Coulibeuf et depuis 1934, Désiré Dondeyne.

Au fur et à mesure que son organisation s'élabore, qu'elle progressait et que sa renommée grandissait en raison de la qualité de ses prestations, une évolution n'allait pas manquer de se produire qui influencerait le recrutement. Aujourd'hui, ses quelques cent vingt exécutants sont, en grande majorité, des premiers prix, tant du Conservatoire National Supérieur de Paris, que de différents conservatoires nationaux de musique. Encore leur faut-il avant d'être retenus, prendre part à un concours public permettant de sélectionner les meilleurs parmi les candidats.

Cependant, ces musiciens sont d'autre part des gardiens de la paix. Il convient donc qu'ils satisfassent aux conditions de recrutement de l'ensemble de ceux-ci et que le centre d'application des personnels en uniforme de la Préfecture de police leur dispense un enseignement adapté, comme à l'ensemble de leurs collègues relevant de la direction générale de la police municipale.

Il n'en demeure pas moins que la musique des gardiens de la paix est composée uniquement d'instrumentistes d'une haute qualification.

Ce n'est là pourtant qu'une

base de départ car le souci permanent doit être impérativement, au sein de la formation, de rechercher un perfectionnement constant, ce qui met en jeu la responsabilité de chacun quant à la qualité musicale de toutes ses prestations.

Ceci exige de la part de tous un minimum quotidien de deux à trois heures de travail personnel, rien que pour maintenir leur forme.

De cette manière ils sont en mesure, en arrivant aux répétitions, d'avoir en même temps une connaissance précise des œuvres qu'ils vont travailler non seulement tous ensemble, mais également par pupitre, c'est-à-dire par groupe d'un même instrument animé par le chef de file qui est le soliste, responsable, dans la réalité, de l'encadrement musical.

Ceci montre en fait que lorsque la musique des gardiens de la paix se produit en public ce n'est là qu'une partie de son activité, requérant, afin d'être conforme à sa réputation, un travail considérable de préparation, aussi bien individuel que collectif. Un grand concert, axé sur un thème déterminé, sur un répertoire spécialisé, sur l'œuvre d'un seul compositeur, qui ne durera que de 2 h 30 à 3 h est l'aboutissement, lorsqu'il n'est encore que de moyenne difficulté, de 7 à 8 répétitions ayant la même durée. S'il est de très grande difficulté, il rendra indispensable d'en aborder la préparation très longtemps, à l'avance, parfois même jusqu'à trois mois, pour être mieux à même d'espacer les répétitions qui lui sont propres, afin que tout naturellement s'accomplisse une espèce de mûrissement, permettant d'arriver de façon progressive à une interprétation des œuvres qui s'épanouissent pleinement au jour même du concert. Entre temps, viendra s'intercaler la préparation d'autres prestations, méthode qui se caractérisera par une diversité profitable, constituant pour les musiciens un attrait supplémentaire.

— Le répertoire

La musique des gardiens de la paix appartient à une catégorie bien déterminée, celle de l'orchestre d'harmonie, dans lequel les cuivres occupent une place très importante.

Existe-t-il un répertoire propre à l'orchestre d'harmonie ?

A l'époque révolutionnaire, des compositeurs ont effectivement produit des œuvres destinées spécifiquement à ces formations et qui constituent un véritable répertoire pour les harmonies. Parmi eux il faut citer Gossec et Catel.

Par la suite, et jusqu'à Berlioz, les harmonies ont été très florissantes. Lorsque le romantisme prit son essor, il entraîna l'épanouissement de l'orchestre symphonique grâce à des compositeurs comme Berlioz, précisément, comme Wagner, pour n'en citer que deux. Alors, les orchestres d'harmonie se transformèrent et devinrent des musiques militaires, ce qui est, bien sûr, assez différent. Ceci d'autant plus qu'apparurent de nouveaux instruments comme le saxophone, le saxhorn, créés par Adolphe Sax, qui ne tardèrent pas à être inclus dans ces musiques militaires et contribuèrent à rendre à leur tour celles-ci florissantes. Cette situation devait se maintenir jusqu'à 1940 environ. Les chefs de ces musiques, pour leur part, vont avoir

pour souci de prouver que leurs formations ne se consacrent pas uniquement à des marches militaires mais qu'elles peuvent aussi bien exécuter des œuvres classiques dont l'ampleur est beaucoup plus considérable. Cet objectif entraîna à transcrire pour les harmonies les œuvres du répertoire symphonique.

Il faut reconnaître que ce travail de réadaptation eut des conséquences bénéfiques pour la musique, car il contribua à populariser des œuvres qui, sous leur forme symphonique, n'atteignaient qu'un public restreint, celui des concerts ou de l'Opéra et c'est là un mérite certain pour les orchestres militaires.

Avec le développement de la radio, de la télévision et du disque la situation est maintenant devenue différente puisque chacun est à même, s'il le désire, d'écouter les œuvres symphoniques dans leur forme originale.

Quoi qu'il en soit, pendant une longue période, la musique d'harmonie a subi une éclipse et a été pratiquement oubliée. Elle n'était pratiquement plus jouée, ce qui ne pouvait manquer d'entraîner une désaffection des compositeurs à son égard.

Pourtant, certains d'entre eux n'ont pas totalement oublié le véritable orchestre d'harmonie et ont écrit pour celui-ci des œuvres originales, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles soient jouées, sinon très rarement, dans les meilleurs cas, par de très grandes formations spécialisées.

Précisément, la musique des gardiens de la paix s'attache à faire connaître à nouveau le répertoire propre à l'orchestre d'harmonie, après qu'il ait été précédé à des reconstitutions comme pour les musiques de l'époque de la Révolution, de l'Empire, de la Restauration, parallèlement à un véritable « inventaire » des compositions plus proches de notre temps et contemporaines, ce qui lui permet de posséder l'essentiel des ouvrages de ce répertoire, en ce qu'il comporte de plus intéressant. Il est aisé d'imaginer l'ampleur des travaux de recherches menés à cet effet dans les bibliothèques et services d'archives officiels et privés, aussi bien en France qu'à l'étranger, et auprès des compositeurs vivants, des éditeurs, etc.

Grâce à cette action qui reste pratiquement inconnue du public, la formation a été en mesure de donner les premières auditions d'œuvres destinées spécifiquement à la musique d'harmonie et qui n'avaient jamais été exécutées en France ou ne l'étaient plus de longue date.

Ce fut le cas, en particulier, pour la « Symphonie Funèbre et Triomphale » d'Hector Berlioz qui n'avait jamais plus été donnée depuis 1840. Son enregistrement a d'ailleurs été récompensé par un Grand Prix du Disque. On peut dire qu'il a véritablement permis la redécouverte de cette symphonie tombée dans l'oubli. Il en a été de même pour les musiques de la Révolution (y compris la « Marseillaise » originale de Gossec et le « Chant du Départ » de Cérubini), l'ensemble des ouvertures de Méhul, pour se limiter à quelques exemples.

Vis-à-vis des compositeurs contemporains, des auditions intégrales d'œuvres écrites pour l'orchestre d'harmonie ont été données : ainsi celles de Florent Schmitt, de Gabriel Fauré. (« Prométhée », créé en 1941 aux arènes de Béziers a été à nouveau par la musique des gardiens de la paix voici quelques années au festival de Fourvière).

L'action menée de cette manière a incité les compositeurs de la jeune école musicale française à écrire pour l'orchestre d'harmonie et non plus à peu près uniquement pour l'orchestre symphonique et c'est là un apport nouveau puisqu'il a permis à ces artistes de trouver la possibilité de concrétiser l'intérêt qu'ils portent aux ensembles composés d'instruments à vent dont l'évolution depuis quelque temps mérite d'être remarquée.

Par conséquent, la musique des gardiens de la paix ne se limite pas seulement à faire revivre des œuvres anciennes, plus ou moins oubliées. Parallèlement, en créant des ouvrages récents écrits pour harmonie, elle permet de renouveler le contexte musical. Tel est le cas, notamment, des « commandes » de l'Etat dont elle assure la diffusion, apportant ainsi sa contribution à une véritable renaissance d'un genre musical ayant son originalité propre et qui était longtemps resté quelque peu oublié.

Cette action en faveur de la musique d'harmonie sous ses divers aspects constitue un travail considérable qui reste en général ignoré. Par exemple, la musique des gardiens de la paix a dû se constituer d'importantes archives.

Pour en rassembler tous les éléments, les enrichir en permanence, une petite équipe de spécialistes a été réunie au sein de la formation ; elle a, par ailleurs, la responsabilité de « monter le matériel » de l'orchestre, c'est-à-dire de préparer les partitions destinées aux exécutants, ce qui exige, dans la plupart des cas, non seulement de procéder à leur copie, mais de se livrer à un minutieux effort de vérification, afin d'éviter toute erreur, toute omission de signes de langage musical et, bien entendu, de les reproduire en nombre suffisant. Ces travaux ne peuvent être confiés qu'à des musiciens, tout aussi confirmés que leurs collègues, que l'on ne voit jamais dans l'orchestre bien que leur rôle soit essentiel.

Le patrimoine rassemblé par la musique des gardiens de la paix comporte à ce jour environ 20.000 pages d'orchestration ; bien des formations d'harmonie, parmi les plus connues, ont fréquemment recours à ce fonds, qui constitue une véritable bibliothèque musicale, afin de se procurer des partitions qu'elles-mêmes ne possèdent pas et qu'elles veulent inscrire à leur répertoire.

Les apports nouveaux sont constants. Le plus récent est une reconstitution du folklore des neuf pays du Marché Commun Européen qui, préalablement à l'enregistrement, a nécessité deux ans de travail.

La reconstitution est un domaine difficile ; il faut rester fidèle à l'époque de l'œuvre, afin de ne pas trahir celle-ci. Les musiciens sont bien évidemment attirés par ce genre de travail qui, à leurs yeux, est utile par les recherches qu'il suppose et par sa finalité puisqu'il contribue à enrichir le patrimoine musical.

LES CONCERTS

Lorsque la musique des gardiens de la paix se produit en public, ce n'est, en somme, que l'aboutissement de longues heures de répétition, précédées elles-mêmes d'une préparation minutieuse. La diversité de ses prestations qui vont de cérémonies officielles aux concerts en salle exige, selon les circonstances, de disposer de moyens variés et, à cette fin, elle se compose en réalité de deux formations, non pas véritablement distinctes car elles sont appelées à se produire ensemble, mais ayant des registres différents : l'orchestre d'harmonie proprement dit, composé de quatre-vingts exécutants et la batterie-fanfare qui en compte quarante. Entre les deux, c'est en fait la gamme des instruments les composant, bien que ceux-ci soient toujours à vent (sauf de très rares exceptions pour l'harmonie qui comporte, par exemple, des contrebasses à cordes) qui vont les orienter vers des répertoires plus ou moins étendus. La batterie-fanfare, en effet, ne disposant que de tambours, clairons, trompes et trompettes de cavalerie (les cuivres utilisés par celle-ci ne possèdent donc pas de pistons) est plus limitée dans ses possibilités, bien qu'il y ait depuis quelques années un renouveau de son répertoire. Son rôle n'en est pas moins indispensable.

Il faut se souvenir, à ce sujet, que la raison même de la création

de la musique des gardiens de la paix, a été de disposer d'une formation musicale qui soit en mesure de prêter son concours aux cérémonies officielles se déroulant à la Préfecture de police et, depuis lors, à la plupart de celles qui intéressent la Ville de Paris.

Il s'agit, pour l'essentiel, de musiques militaires, comprenant les marches, les airs patriotiques et aussi les hymnes nationaux.

Le second volet de ses activités se rattache très directement aux origines de l'orchestre d'harmonie, destiné à se produire en plein air en se substituant alors à l'orchestre symphonique qui ne le pouvait pratiquement pas, compte tenu de sa composition dans laquelle dominent les « cordes ». Il s'est donc produit une véritable transposition d'instruments, les clarinettes, par exemple, pouvant être considérées comme tenant la place des violons et de même pour différents « pupitres » afin de passer du concert en salle au plein air, avec toutes les différences que ceci suppose, notamment en raison de l'acoustique. Nous nous trouvons là dans le domaine particulier d'une musique de genre, de variétés, très populaire et non plus réservée à un auditoire plus restreint de mélomanes avertis, qui a son répertoire particulier, souvent dénommé « musique de kiosque » et qui conserve toujours la faveur d'un large public. Ce qu'il faut alors, c'est apporter un divertissement et ceci se traduit dans le choix des œuvres. Celles-ci doivent être plus accessibles à des auditeurs dont la culture musicale est, dans l'ensemble, moins étendue, ce qui n'empêche pas d'inclure dans le programme quelques compositions classiques importantes. Le caractère doit cependant être différent afin que les œuvres soient bien adaptées à leur exécution en plein air, mais l'objectif reste toujours de présenter la formation dans toute l'étendue de ses possibilités qui sont celles d'un orchestre à part entière.

Les concerts en salle, de leur côté, permettent de faire valoir d'autres « facettes » encore de l'orchestre d'harmonie, par l'audition d'œuvres composées pour celui-ci ou transposées à son intention mais parfois plus malaisément accessibles, plus approfondies sur le plan musical et de ce fait s'accommodant mal d'une exécution en plein air car leurs nuances deviendraient moins perceptibles, ne pourraient être rendues dans toute leur subtilité. Il existe une ambiance différente, ne serait-ce que pour d'innombrables raisons matérielles (orientation sur scène de la formation, acoustique, etc.). C'est, à l'évidence, en salle, que l'orchestre d'harmonie pourra le plus complètement faire la preuve de ses caractéristiques originales, de sa véritable personnalité.

Il est un autre aspect enfin, plus méconnu peut-être de l'activité de la musique des gardiens de la paix : sa participation à une certaine forme d'enseignement musical. A ce titre, il n'est pas rare qu'elle donne, sur demande, des concerts éducatifs dans des établissements scolaires

(Suite page 7)



**La Musique
des Gardiens
de la Paix**

(Suite de la page 6)

ou à l'intention d'élèves de conservatoires municipaux. Ces prestations obéissent à des règles qui ont été mises au point en fonction de leur destination, afin de répondre exactement au caractère formateur qu'elles doivent avoir. Avant même le concert, l'orchestre d'harmonie est présenté, ses différentes familles instrumentales sont tour à tour passées en revue et les œuvres sont toujours commentées. A chaque fois, le programme est choisi en fonction d'un thème bien déterminé : il peut être consacré ainsi à un compositeur, à un genre musical, à une époque. Cette façon vivante d'ouvrir le domaine musical aux jeunes aboutit à des résultats très positifs.

Dans le même ordre de préoccupation, il faut noter que certains instrumentistes de la formation participent, à titre personnel, à l'enseignement donné par les conservatoires municipaux, afin d'initier les jeunes non plus seulement à la musique, mais à la pratique d'un instrument.

LES ENREGISTREMENTS

Le disque a pris à notre époque une place dominante en matière de diffusion de la musique et a contribué à lui acquérir un public nouveau.

La musique des gardiens de la paix a procédé à des enregistrements multiples et variés parmi lesquels on peut citer la musique d'harmonie de la Révolution, les chants, fanfares, batteries du 1er Empire, les plus célèbres marches militaires françaises et étrangères, les hymnes nationaux, des concerts de kiosque, des concerts-promenades et le premier enregistrement mondial de la « Symphonie Funèbre et Triomphale » d'Hector Berlioz.

A ce titre elle a obtenu les plus hautes récompenses comme les grands prix du disque de l'Académie Charles Cros, des grands prix de l'Académie du disque français.

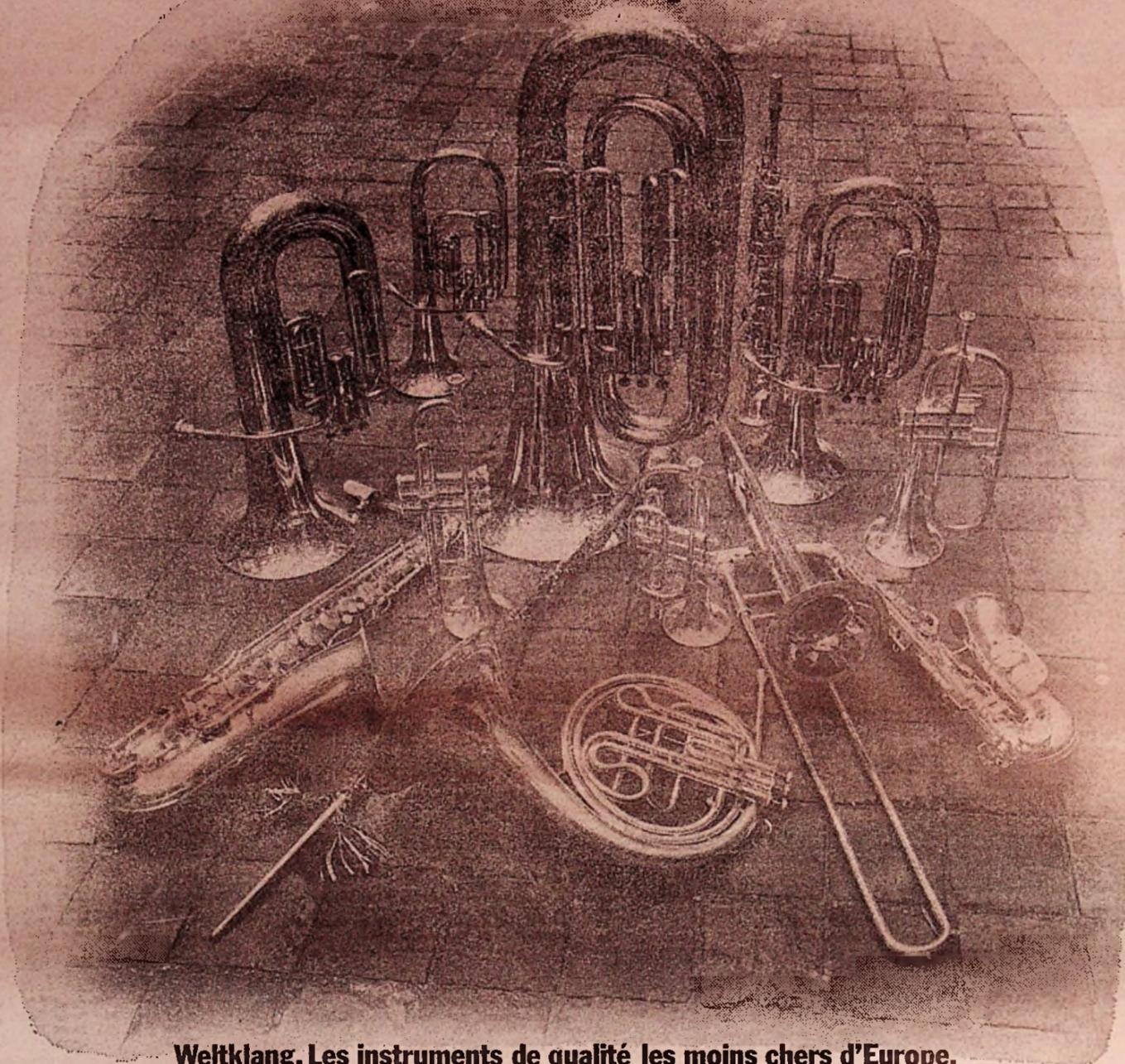
La musique des gardiens de la paix, en définitive, peut-être considérée comme un orchestre d'harmonie très complet tant par sa qualité musicale que par l'étendue d'un répertoire sans cesse renouvelé et enrichi.

Le choix rigoureux de ses instrumentistes, la variété des œuvres inscrites à son répertoire lui permettent de participer activement à l'animation musicale de la capitale et de bénéficier de la faveur du public parisien chaque fois qu'elle se produit. Ceci ne doit pas faire oublier qu'elle est par ailleurs souvent sollicitée pour donner des concerts dans la France entière et même à l'étranger.

Par ses créations aussi bien que par ses reconstitutions de compositions anciennes, elle s'attache à apporter la preuve que la musique est une source inépuisable d'enrichissement culturel, comportant des genres suffisamment différenciés pour la rendre attrayante et divertissante quels que soient les goûts de chacun.

**Weltklang.
Des instruments à vent dont le prix
ne fait pas de bruit.**

Distribué en France par Couesnon.



Weltklang. Les instruments de qualité les moins chers d'Europe.

© Couesnon-Distribution 31 rue des Cailloux Clichy Tél.

Exportateur : **DEMUSA BERLIN R.D.A.**

**FAITES CHACUN
UN ABONNE
AU JOURNAL**

Peter Van Dyk

oOo

Peter Van Dyk, d'origine hollandaise, né en Allemagne, metteur en scène et chorégraphe de ces deux ballets, fut l'un des plus jeunes prodiges de la danse allemande au lendemain de la guerre et devint à la création, par Wiesbaden, d'un « Centre de Renouveau de Chorégraphie », le plus jeune maître de ballet. Puis attiré par la France, il danse avec Janine Charrat et fait un triomphe dans le « Cygne Noir » au Palais de Chaillot et sur la scène du Bolchoï avec l'Opéra de Paris.

Il créera, entre autres, « Les Noces Fantastiques », « Le Concerto aux Etolles », La « Symphonie Fantastique » et composera pour ses camarades pas de deux et pas de trois et, « La Peau de Chagrin », « Pièce Chorégraphique », « Orphée », etc.

Plus tard il acceptera la direction de l'Opéra, de Hambourg et, il y a quelques années Alain Lombard, directeur artistique de l'Opéra du Rhin a fait appel à Peter Van Dyk pour insuffler une vie nouvelle au Ballet du Rhin, car le travail le plus important de ce créateur consiste à découvrir des étoiles et à former des compagnies.

**CONCERT ANNUEL DE GALA
DE LA MUSIQUE DE LA POLICE
NATIONALE**

La Musique de la Police Nationale, pour le 20ème anniversaire de sa création, donnera son concert annuel de gala, le mercredi 4 mai 1977, à 21 h., dans le Grand auditorium du Palais des Congrès de la Porte Maillot, à Paris.

La première partie du concert sera consacrée à la musique originale pour orchestre d'harmonie, dont deux premières auditions, la deuxième au répertoire populaire.

L'accès de la salle est libre et ouvert à tous. Des invitations seront envoyées aux personnes qui en feront la demande pour elles, leurs familles et leurs amis (chaque invitation valant pour plusieurs personnes). Ces demandes peuvent être envoyées jusqu'au 15 avril au : Secrétariat de la Musique de la Police Nationale, place du Général-Leclerc, 92420 Vaucresson. (Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.)

Vient de paraître

Publications Musicales « MARITIMES »

Boîte Postale 10 - 17320 MARENNES

« SUR UNE PORTÉE »

de Carlo Gilbert LAYENS

Spécial mélodie, aux multiples combinaisons - Auditions d'élèves, religieux, concerts en saïle, pour harmonie, fanfares et cordes.

**6ème FESTIVAL DE MUSIQUE
AIX-LES-BAINS - LAC DU BOURGET**

AIX-LES-BAINS 7 - 8 JUILLET 1977

**3ème CONCOURS NATIONAL
DE SAXOPHONE**

sous la présidence de

Marcel MULE

organisé par

L'ASSOCIATION DU FESTIVAL DE MUSIQUE
D'AIX-LES-BAINS - LAC DU BOURGET

et

L'ASSOCIATION DES SAXOPHONISTES
DE FRANCE

FESTIVAL DE MUSIQUE

Concours National de Saxophone

B.P. 140 - 73101 AIX-LES-BAINS

PALMARÈS DU CONCOURS D'EXCELLENCE 1977

| NOM | PRENOMS | FEDERATIONS | SOCIETES | NOTES | PRIX | NOTES | PRIX |
|---------------------|-----------------|-------------------------------|--|---------|------------------|-------|-----------|
| CHANT | | | | | | | |
| Mlle THUAL | Catherine | BRETAGNE-ANJOU | « Accord Parfait » Lorient | 17,20 | 1er Prix | 19,00 | 1er Prix |
| PIANO | | | | | | | |
| Mlle CHEVALARD | Pascale | LOIRE et HAUTE-LOIRE | Harmonie du Coteau | 18,55 | 1er Prix | 10,00 | 3eme Prix |
| Mlle LE BERRE | Françoise | SARTHE-ET-MAYENNE | Groupe Artistique Renault | 10,75 | 3eme Prix | 15,00 | |
| Mlle MERCIER | Sylvie | AUBE et HAUTE-MARNE | U.J.B. Saint-Dizier | 3,50 | | 6,00 | |
| VIOLON | | | | | | | |
| Mlle GHIRARDI | Marie-Hélène | AINES | Ecole de Musique de Chigny | 11,00 | 3eme Prix | 18,50 | 1er Prix |
| Mlle MENNECHEZ | Corinne | NORD et PAS-DE-CALAIS | Cercle Cocillia d'Aulnoye-Aymories | | | | |
| ACCORDEON | | | | | | | |
| DOUCET | Dominique | NORMANDIE | Ecole d'Accordéon de Saint-Lô | 12,70 | 2eme Prix | 14,50 | 2eme Prix |
| Mlle VICARIO | Colette | ILE-DE-FRANCE | Orchestre d'accordéons de Paris | 15,10 | 2eme Prix | 17,00 | 1er Prix |
| FLUTE | | | | | | | |
| DULOUT | Nadine | HAUTES-PYRENEES | | absente | | | |
| Mlle FAVRE | Jocelyne | SUD-EST | Harmonie de Saint-André-de-Cluses (Haute-Savoie) | 12,30 | 3eme Prix | 18,00 | 1er Prix |
| Mlle HAQUETTE | Isabelle | NORD et PAS-DE-CALAIS | Harmonie Municipale de Croix (Nord) | 14,70 | 2eme Prix | 16,00 | 2eme Prix |
| M. MUNCH | Christian | MUSIQUE D'ALSACE | Harmonie « Sirène » de Breuschwickersheim (B-Rhin) | 15,50 | 2eme Prix | 18,50 | 1er Prix |
| M. NEURANTER | Thierry | SEINE-ET-MARNE | Harmonie de Thorigny (Seine-et-Marne) | 17,80 | 1er prix | 19,25 | 1er Prix |
| Mlle SABLON | Monique | MOSELLE et MEURTHE-ET-MOSELLE | Harmonie Municipale et Cheminots Jarny (M.-et-M.) | 12,20 | 3eme Prix | 15,00 | 2eme Prix |
| HAUTBOIS | | | | | | | |
| NEURANTER | Pascal | SEINE-ET-MARNE | Harmonie de Thorigny (S.-et-M.) | 13,00 | 2eme Prix | 19,00 | 1er Prix |
| BASSON | | | | | | | |
| CHABAUD | Pascal | BOUCHES-DU-RHONE | Harmonie Municipale d'Aubagne | 13,80 | 2eme Prix | 19,00 | 1er Prix |
| CLARINETTE | | | | | | | |
| BAUJARD | Jean-Marie | INDRE | | 9,25 | | 18,00 | 1er Prix |
| Mlle COTTET | Odile | SUD-EST | Harmonie de Saint-Genis-sur-Guiers | 16,60 | 1er Prix | 18,00 | 1er Prix |
| Mlle DEFFRESNES | Marie-Pascale | NORD et PAS-DE-CALAIS | Musique Municipale de Croix | 13,20 | 2eme Prix | 15,00 | 2eme Prix |
| EHRET | Christian | SUD-EST | Union Musicale de Cours (Rhône) | 19,75 | 1er Prix | 19,00 | 1er Prix |
| Mlle KELLER | Sylvie | AUBE et HAUTE-MARNE | Harmonie de l'Alerte (Troyes) | 14,10 | 2eme Prix | 13,50 | 2eme Prix |
| Mlle LOTERMANN | Marie-Françoise | NORD et PAS-DE-CALAIS | Lyre Ouvrière d'Onnain (Nord) | 16,40 | 2eme Prix | 14,00 | 2eme Prix |
| MARESCCH | Jacques | FRANCHE-COMTE-BELFORT | Harmonie Alsthom-Atlantique Belfort | 10,30 | 3eme Prix | 12,00 | 3eme Prix |
| PAPIN | Laurent | BRETAGNE-ANJOU | Harmonie La « Jallaisienne » Jallais (Maine-et-Loire) | 12,50 | 3eme Prix | 16,00 | 2eme Prix |
| PATEL | Thierry | NORMANDIE | Ecole de Musique Evreux (Eure) | 6,25 | | 10,00 | 3eme Prix |
| PIQUET | Alain | NORD et PAS-DE-CALAIS | Harmonie Municipale d'Orchies (Nord) | 12,25 | 3eme Prix | 15,00 | 3eme Prix |
| SACCHETTI | Pierrro | (Absent) AUBE et HAUTE-MARNE | Lyre Amicale d'Eaubonne (Val-d'Oise) | | | | |
| THOME | Gilles | ILE-DE-FRANCE | Lyre Amicale d'Eaubonne (Val-d'Oise) | 5,90 | | 17,00 | 1er Prix |
| SAXO-ALTO | | | | | | | |
| BARDOT | Denis | AUBE et HAUTE-MARNE | Harmonie Municipale de Chaumont | 15,60 | 2eme Prix | 18,00 | 1er Prix |
| Mlle CHEVALET | Colette | AUBE et HAUTE-MARNE | La Fraternelle de Fontaine-les-Grès (Aube) | 12,40 | 3eme Prix | 11,00 | 3eme Prix |
| GOVERNEUR | Brigitte | PICARDIE | Harmonie de Villers-Bretonneux (Somme) | 15,30 | 2eme Prix | 14,00 | 2eme Prix |
| LINARD | Marie-Claude | Absente | | | | | |
| MANZAGOL | Annie | SUD-EST | Harmonie de Saint-Fons (Rhône) | 19,35 | 1er Prix | 18,50 | 1er Prix |
| MAYEREY | René | AINES | Harmonie de Tergnier (Aisne) | 6,00 | | 11,50 | 3eme Prix |
| SAVELON | Pascal | OUEST | Harmonie Municipale Les Sables-d'Olonne (Vendée) | 10,50 | 3eme Prix | 11,00 | 3eme Prix |
| THIBAudeau | Martine | | | | | | |
| COR | | | | | | | |
| BRISSE | Eric | PICARDIE | Harmonie de Doullens-Barly (Somme) | 18,90 | 1er Prix | 17,50 | 1er Prix |
| COURTIS | Pierre-Yves | PICARDIE | Union Musicale d'Alraines (Somme) | 14,70 | 2eme Prix | 18,50 | 1er Prix |
| CORNET | | | | | | | |
| BOUGARD | Dominique | NORMANDIE | La Fraternelle de Caen (Calvados) | 17,00 | 1er Prix | 18,00 | 1er Prix |
| REYMOND | François | LOIRE et HAUTE-LOIRE | | 10,00 | 3eme Prix | 18,00 | 3eme Prix |
| TROMPETTE | | | | | | | |
| BROUCKE | Frédéric | NORD et PAS-DE-CALAIS | Union Philharmonique Fiers-Breucq (Nord) | 17,50 | 1er Prix | 17,00 | 1er Prix |
| COUGET | Jean-Luc | HAUTES-PYRENEES | Harmonie bagnéraise - Bagnères-de-Bigorre | 12,60 | 2eme Prix | 11,00 | 2eme Prix |
| EGLOFFE | Bertrand | MOSELLE et MEURTHE-ET-MOSELLE | Harmonie nancéienne Nancy (M.-et-Moselle) | 12,70 | 2eme Prix | 16,00 | 2eme Prix |
| GENESTE | Eric | CENTRE | Société musicale de Belleville-sur-Allier | 18,00 | 1er Prix | 19,00 | 1er Prix |
| HODAPP | Marc | FRANCHE-COMTE-BELFORT | Lyre belfortaine Belfort | 13,75 | 2eme Prix | 17,00 | 1er Prix |
| JOYEUX | Daniel | MOSELLE et MEURTHE-ET-MOSELLE | Harmonie municipale et Cheminots Jarny (M.-et-Moselle) | 12,10 | 3eme Prix | 17,50 | 1er Prix |
| KOLUDSKY | Patrice | AUBE et HAUTE-MARNE | Harmonie municipale de Troyes | 15,20 | 2eme Prix | 14,50 | 2eme Prix |
| MUNCH | Eric | MUSIQUE D'ALSACE | Harmonie « Sirène » Breuschwickersheim (Bas-Rhin) | 15,25 | 2eme Prix | 18,00 | 1er Prix |
| PARENT | Alain | NORMANDIE | La « Fraternelle » de Caen (Calvados) | 16,85 | 1er Prix | 19,00 | 1er Prix |
| ROSSERO | Bruno | | | 11,95 | 3eme Prix | 13,50 | 2eme Prix |
| SOOVET | Luc | | | 11,75 | 3eme Prix | 12,00 | 3eme Prix |
| TROMBONE | | | | | | | |
| CHARTON | Pascal | AUBE et HAUTE-MARNE | Société musicale Méry-sur-Seine | 11,20 | 3eme Prix | 16,00 | 2eme Prix |
| LEKEUX | Michel | NORD et PAS-DE-CALAIS | Harmonie municipale Violaines (Pas-de-Calais) | 13,90 | 2eme Prix | 17,50 | 1er Prix |
| ROGER | Christophe | PICARDIE | Harmonie de Chépy (Somme) | 13,00 | 2eme Prix | 17,50 | 1er Prix |
| VEILLE | Jacques | COTE-D'OR | Fanfare de Gevrey-Chambertin | 15,50 | 2eme Prix | 15,00 | 2eme Prix |
| TUBA | | | | | | | |
| BOISSON | Gilles | SUD-OUEST | Fanfare Sainte-Marguerite de Gradignan (Gironde) | 14,40 | 2eme Prix | 15,00 | 2eme Prix |
| HOLWEG | Pierre | MUSIQUE D'ALSACE | Harmonie « Sirène » Breuschwickersheim (Bas-Rhin) | 4,50 | | 15,50 | 2eme Prix |
| PICOT | Bernard | SAONE-ET-LOIRE | Ecole de musique de Sanvignes-les-Mines (S.-et-L.) | 8,25 | | 15,00 | 2eme Prix |
| ROSSERO | Albert | DAUPHINOISE | Ecole de musique de Lancy (Isère) | 10,25 | 3eme Prix | 14,50 | 2eme Prix |
| SALAZAR | Florian | SAONE-ET-LOIRE | Ecole de musique de Sanvignes-les-Mines (S.-et-L.) | 9,40 | | 17,50 | 1er Prix |
| SIMON | Jean-Yves | NORMANDIE | S.M.N. de Mondeville (Calvados) | 13,70 | 2eme Prix | 18,00 | 1er Prix |
| PERCUSSION | | | | | | | |
| DEBAUX | Pascal | ILE-DE-FRANCE | Harmonie de Brétigny-sur-Orge | 15,20 | 2eme Prix | 19,00 | 1er Prix |
| SOLFEGE SEUL | | | | | | | |
| BENEY | Marie-Christine | CENTRE | « Espoirs de l'Accordéon » Fourchambault (Allier) | 12,90 | 2eme Prix | | |
| CORBIN | Mariéno | SARTHE-ET-MAYENNE | Groupe Artistique Renault Le Mans | 8,75 | Rien | | |
| Mme DRILLOT | Jocelyne | FRANCHE-COMTE-BELFORT | Harmonie de la Société Alsthom - Atlantique de Belfort | 14,30 | 2eme Prix | | |
| FLEURY | Pierrick | SARTHE-ET-MAYENNE | Groupe Artistique Renault Le Mans | 10,20 | 3eme Prix | | |
| RICHARD | Claudie | SARTHE-ET-MAYENNE | Groupe Artistique Renault Le Mans | 10,50 | 3eme Prix | | |
| ROBILLARD | Jean-Marie | PICARDIE | Harmonie de Fressenneville (Somme) | 13,00 | 2eme Prix | | |
| WIECZOREK | Marie-Pierre | SAONE-ET-LOIRE | Ecole de musique de Sanvignes-les-Mines (S.-et-Loire) | 13,90 | 2eme Prix | | |
| LAMBRE | Marie-Christine | PICARDIE | Union musicale Airaines (Somme) | 16,75 | 1er Prix | | |
| MANDOLINE | | | | | | | |
| LEROUX | Didier | ILE-DE-FRANCE | Ecole de musique de Sartrouville | | | 17,00 | 1er Prix |
| TAMBOUR | | | | | | | |
| DUBERNARD | Phillippe | INDRE-ET-LOIRE | Ba'torio-Fanfare La Renaissance de Joué-lès-Tours (I.-et-L.) | 16,00 | 2eme Prix | 16,50 | 2eme Prix |
| DUBREY | Christian | SUD-OUEST | Quand-Même Morignac (Gironde) | 13,50 | 2eme Prix | 15,00 | 2eme Prix |
| GUENAND | Jean-Michel | INDRE-ET-LOIRE | La Renaissance Joué-lès-Tours | | 1er Prix en 1976 | 17,50 | 1er Prix |
| GUENAND | Thierry | INDRE-ET-LOIRE | La Renaissance Joué-lès-Tours | 17,50 | 1er Prix | 16,50 | 2eme Prix |
| JOLLY | Patrick | CHARENTE | | 12,50 | 3eme Prix | 10,50 | 3eme Prix |
| LEPAGNOL | Jean-Luc (?) | YONNE | Union musicale de La Ferté-Loupière | | | | |
| MERCIER | Alain | INDRE | Harmonie municipale Châteauroux | 18,50 | 1er Prix | 18,00 | 1er Prix |

* Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar *

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

* L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours *
* avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au *
* théâtre sur demande. Au prix de 127 F par personne (groupe de 40 personnes minimum). *

* Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 522.83.37 *

Médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la culture en date du 12 janvier 1977, la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales a été attribuée aux musiciens et chanteurs ci-dessous désignés :

Promotion du 1er janvier 1977 :

Ain : M. Petrocchi François, Bellegarde.

Aveyron : M. Jarlan Georges, Rignac.

Alpes-Maritimes : Mme Besson Lucienne, Nice ; M. Casclani Cl., Nice ; M. Vassalo Albert, Nice.

Bouches-du-Rhône : Mlle Agius, née Robert Elisabeth, Marseille ; Mme Aguilion, née Loubon Jeanne, Marseille ; Mme Girel, née Loubon Mireille, Marseille ; M. Latil Louis, Marseille ; Mme Lessiard, née Vaillant Yvette, Marseille ; M. Lessirard Francis, Marseille ; Mme Walsler, née Milazzo Flory, Marseille ; M. Walsler Pierre, Marseille.

Charente : MM. Babin Armand, Cognac ; Dupont Claude, Saint-Michel ; Lambert Henri, Angoulême ; Lambert Daniel, Saint-Michel ; Setrin Claude, Saint-Michel.

Charente-Maritime : MM. Douillard André, La Rochelle ; Hocbon Pierre, La Rochelle ; Marchand Jacques, La Rochelle.

Cher : MM. Pirot Roland, Chazal-Benoit ; Bonnet André, Chazal-Benoit.

Doubs : MM. Bernard Ernest, Maiche ; Bessot Constant, Maiche ; Bessot Emile, Maiche ; Bilod Morel Jean, Maiche ; Clemence Honest, Damprichard ; Courvoisier Lucien, Maiche ; Ducrot Georges, Maiche ; Gache André, Maiche ; Gigandet Henri, Maiche ; Guinhard Just, Arc-sous-Montenot ; Houser Bernard, Maiche ; Lorimier Guy, Besançon ; Mouglin Etienne, Maiche ; Perrot Joseph, Maiche ; Tissot Fernand, Badevel ; Vienot Léon, Maiche ; Vuillemin René, Frambouhans.

Eure : D. Desplanque André, La Couture-Boussey.

Indre : M. Chassignoux Daniel, Châteauroux.

Ille-et-Vilaine : M. Fertard Guy Janzé.

Indre-et-Loire : MM. Beguin Jacques, Tours ; Blotin Robert, Tours ; Bruneau Jacky, Tours ; Fumoleau Jean-Louis, Tours ; Gicault Jacky, Tours ; Hébert Henri, Tours ; Melun J.-Pierre, Tours ; Paulmier Arnel, Tours.

Jura : MM. Castellon Maurice, Dole ; Cretin Claude, Bois-d'Aumont ; Lacroix Jean, Bois-d'Aumont ; Lamy André, Bois-d'Aumont ; Lamy Michel, Bois-d'Aumont ; Loison Daniel, Brevans ; Verenne Michel, Dole.

Loir-et-Cher : MM. Ballon Marcel, Herbault ; Bodier Bernard, Orchaie ; Cailleaux Pierre, Herbault ; Darde Roger, Santenay ; Dubois Marcel, Herbault ; Gilton Arthur, Tour-en-Sologne ; Guy Marcel, Herbault ; Hallouin Pierre, Herbault ; Legrand Claude, Chailles ; Lepain Jacques, Les Montils ; Lorant Georges, Candé-sur-Beuvron ; Naudin Daniel, Santenay ; Proust Louis, Santenay ; Raivard Robert, Herbault ; Thibierge Jacques, Herbault ; Thomas Arthur, Neung-sur-Beuvron ; Trimardeau René, Francay ; Viau André, Herbault ; Viau Jean, Herbault.

Loire : MM. Badet Georges, Riorges ; Barlier Claude, Saint-Héand ; Bordas Arthur, St-Just-St-Rambert ; Bordas Denis, St-Just-St-Rambert ; Coissy André, St-Just-St-Rambert ; Colombières Fernand, Roanne ; Gilbert Jean, Saint-Héand ; Peguet Georges, Saint-Héand ; Pitaval J.-Baptiste, St-Héand ; Terlikowski Pierre, Le Chambon-Feugerolles.

Haute-Loire : MM. Gimbert Charles, Rosières ; Savel Ferdinand, Rosières.

Marne : MM. Dine Serge, Broys ; Dufouc Max, Sézanne ; Jompierre Michel, Broys ; Lannay Maurice, Broys ; Perchenet Noël, Baconnes ; Sauvage Jacky, Magenta ; Thieron Bernard, Suippes ; Wullaume Michel, Suippes ; Zymek Lucien, Suippes.

Haute-Marne : MM. Lefebvre Claude, Saint-Dizier ; Maulandre Jean, Ville-sur-Saulx.

(SUITE PAGE 12)

Editions Choudens

38, rue Jean Mermoz
Paris VIII

Oeuvres pour Piano de Pierre Arbeau

12 pièces brèves pour
"Petites Mains"
Degré élémentaire II

1^{er} cahier

- 1 Première Mazurka
- 2 Duo
- 3 Berceuse

2^e cahier

- 4 Une très grosse peine
- 5 Calinerie
- 6 Souvenir

3^e cahier

- 7 A travers bois
- 8 Il était une fois
- 9 Obstination

4^e cahier

- 10 Villanelle
- 11 Promenade
- 12 La Roulotte

6 pièces brèves pour
plus "Grandes Mains"
Degré moyen I

1^{er} cahier

- 1 Première Valse
- 2 Deuxième Valse
- 3 Pavane

2^e cahier

- 4 Deuxième Mazurka
- 5 Serenata
- 6 Vers la virtuosité

Chaque page propose
une difficulté à vaincre
en s'amusant,

MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS CONCERTS PUBLICS

MAI 1977

| | | | |
|-------------|-----------|----------------------|--------------------|
| Dimanche 15 | à 15 h 00 | Parc Floral | (Batterie-Fanfare) |
| Mardi 17 | à 20 h 30 | Parc Montsouris | (Batterie-Fanfare) |
| Jeudi 19 | à 16 h 00 | Jardin du Luxembourg | (Harmonie) |
| Mardi 24 | à 20 h 30 | Square du Temple | (Batterie-Fanfare) |
| Jeudi 26 | à 20 h 30 | Square Jean-XXIII | (Harmonie) |

JUIN 1977

| | | | |
|-------------|-----------|----------------------------|-----------------------|
| Dimanche 5 | à 15 h 00 | Parc Floral | (Batterie-Fanfare) |
| Dimanche 12 | à 15 h 00 | Parc Floral | (Harmonie) |
| Mardi 14 | à 20 h 30 | Square Trouseau | (Batterie-Fanfare) |
| Samedi 18 | à 16 h 00 | Kiosque des Champs-Élysées | (Batterie-Fanfare) |
| Mardi 21 | à 20 h 30 | Square Jean-XXIII | (Harmonie) |
| Samedi 25 | à 16 h 00 | Place des Vosges | (Musique et Batterie) |
| Jeudi 30 | à 20 h 30 | Square Necker | (Musique et Batterie) |

JUILLET 1977

| | | | |
|-------------|-----------|---------------------------|-----------------------|
| Dimanche 3 | à 15 h 00 | Parc Floral | (Harmonie) |
| Mardi 5 | à 20 h 30 | Square Sarah-Bernard | (Harmonie) |
| Jeudi 7 | à 20 h 30 | Square Carpeaux | (Batterie-Fanfare) |
| Dimanche 10 | à 15 h 00 | Parc Floral | (Batterie-Fanfare) |
| Mercredi 13 | à 16 h 00 | Jardin du Luxembourg | (Musique et Batterie) |
| Jeudi 14 | à 16 h 00 | Place de l'Hôtel de Ville | (Musique et Batterie) |

AOUT 1977

| | | | |
|-------------|-----------|----------------------------|--------------------|
| Samedi 20 | à 16 h 00 | Kiosque des Champs-Élysées | (Musique et Bat.) |
| Dimanche 21 | à 15 h 00 | Parc Floral | (Harmonie) |
| Jeudi 25 | à 20 h 30 | Square Chérioux | (Batterie-Fanfare) |
| Dimanche 28 | à 16 h 00 | Jardin du Luxembourg | (Harmonie) |
| Dimanche 28 | à 15 h 00 | Parc Floral | (Batterie-Fanfare) |
| Mardi 30 | à 20 h 30 | Parc Montsouris | (Harmonie) |

SEPTEMBRE 1977

| | | | |
|-------------|-----------|----------------------------|--------------------|
| Mercredi 7 | à 20 h 30 | Square des Buttes-Chaumont | (Harmonie) |
| Dimanche 11 | à 15 h 00 | Parc Floral | (Batterie-Fanfare) |
| Mardi 13 | à 20 h 30 | Square du Temple | (Batterie-Fanfare) |
| Samedi 17 | à 16 h 00 | Kiosque des Champs-Élysées | (Musique et Bat.) |
| Mardi 20 | à 20 h 30 | Square Trouseau | (Batterie-Fanfare) |
| Dimanche 25 | à 15 h 00 | Parc Floral | (Harmonie) |
| Mardi 27 | à 20 h 30 | Parc Montsouris | (Harmonie) |
| Jeudi 29 | à 20 h 30 | Square Sarah-Bernard | (Batterie-Fanfare) |

OCTOBRE 1977

| | | | |
|-------------|-----------|----------------|-----------------------|
| Dimanche 2 | à 15 h 00 | Parc Floral | (Harmonie) |
| Samedi 8 | à 16 h 00 | Champs-de-Mars | (Musique et Batterie) |
| Dimanche 16 | à 15 h 00 | Parc Floral | (Batterie-Fanfare) |

NOVEMBRE 1977

| | | | |
|------------|-----------|-------------|-----------------------|
| Dimanche 6 | à 15 h 00 | Parc Floral | (Musique et Batterie) |
|------------|-----------|-------------|-----------------------|

Chef de Musique D. DONDEYNE
Chef de Musique Adjoint H. DOURNEL
Tambour-Major P. BREARD

CONCOURS DES SOCIETES D'ACCORDEONS

LE 19 MAI, A VIRE

JEUDI 19 MAI, A VIRE

Samedi 16 avril, à 21 h. : Le Havre, gymnase Pierre-de-Coubertin. Danse : Roméo et Juliette.

Mardi 19 avril, Caen ; Orchestre de Chambre de Caen et chœurs de la Cathédrale de Coventry. Haendel : Israël en Egypte.

Mardi 19 avril, à 21 h. : Lisieux. Maison des Jeunes et de la Culture. Concert de l'Harmonie Municipale.

Lundi 25 avril, à 21 h. : Les Andelys, concert de la Lyre Druidique et de l'Ensemble Vocal de Dreux.

Mercredi 27 avril, à 21 h. : Le Havre, Théâtre de l'Hôtel de Ville. l'Orchestre du Conservatoire Municipal et I. Gitlis, violon

Samedi 23 avril : Caen, Théâtre municipal, concert lyrique.

EXAMENS FEDERAUX

Les candidats ou les professeurs qui n'auraient pu se procurer «CARILLON», de Serge LANCEN, imposé en élémentaire 1ère année, peuvent le remplacer par «PREUDE EN SOL MAJEUR», de HAENDEL, Editions Lemoine, ou «SOLFEGIETTO», de Ph. E. BACII, collection GRACIA, N° p 11643, Editions PHILIPPO.

Rectificatif pour les morceaux d'Accordéon 1977 :

Pour les candidats qui ne pourraient se procurer le Prélude No 6 de L. Lunazzi (Elémentaire 2ème année), ils pourront le remplacer par : Invention en Mi de Anny Poltz, Editions Choudens.

FORMAT POCHE • 208 PAGES • L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE LA PLUS VENDUE EN FRANCE

100 PAGES D'ILLUSTRATION • ORGANOLOGIE • 2 INDEX

jacqueline jamin

histoire de la musique

alphonse leduc et cie paris

• A.LEDUC • 175 R. ST HONORE • PARIS 1^{er} •

Manifestations 1977

| DATES | LOCALITES ET DEPARTEMENTS | CONCOURS | S'ADRESSER |
|-----------------------|---|--|---|
| 2 et 3 avril 1977 | SAINT-AVOLD (Moselle) | Concours d'accordéon, guitare, orgue. | M. Primo QUATA, 20, rue Valentin-Metzinger, 57500 St-Avold |
| 27 avril 1977 | MULHOUSE (Haut-Rhin) | Association des Chorales d'Alsace. Concours de Chant Choral scolaire. Théâtre Municipal. | M. A. MOERLEN, 68100 Mulhouse. |
| 4 mai 1977 | STRASBOURG (Haut-Rhin) | Association des Chorales d'Alsace. Concours de Chant Choral scolaire. Palais des Fêtes. | M. Cl. HEBTING, 67000 Strasbourg. |
| 11 mai 1977 | HAGUENAU (Bas-Rhin) | Association des Chorales d'Alsace. Concours de Chant Scolaire. Ancienne Douane. | M. M. FENNINGER, 67100 Haguenau. |
| 15 mai 1977 | AUREC (Haute-Loire) | Concours de batteries. | M. Jean GENEY, 2, rue du Forez, 43140 Aurec. |
| 19 mai 1977 | VIRE (Calvados) | Concours réservé aux Sociétés d'Accordéon organisé par la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie. | M. LEPAGE, 10, rue Armand-Gasté, 14500 Vire. |
| 22 mai 1977 | GRANDE-SYNTHE (Nord) (près Dunkerque) | Grand Concours Interfédéral organisé par la Fédération des Sociétés Musicales Nord et Pas-de-Calais. Règlement et renseignements au Secrétariat de la Fédération. | 24, rue Alexandre-Desrousseaux, 59000 Lille. |
| 5 juin 1977 | FLORANGE (Moselle) | Concours international pour le cinquantenaire de l'Harmonie municipale. | M. Pierre JACQUIET, 11, rue Neuve, 57190 Florange. |
| 5 juin 1977 | SAINT-SATUR (Cher) | Concours National. | M. Léon ROUET, 76, rue du Commerce, Saint-Satur, 18300 Sancerre (tél. 54.05.15). |
| 12 juin 1977 | PUTTELANGE-AUX-LACS (Moselle) | Concours d'accordéon. | M. Robert HILBERT, 44, rue Wilson, 57510 Puttelange-aux-Lacs |
| 18 et 19 juin 1977 | SAINTE-MARIE-AUX-MINES (Ht-Rhin) | Association des Chorales d'Alsace. Concours Régional de Chant Choral. Théâtre Municipal. | M. A. VALENTIN, 68160 Sainte-Marie-aux-Mines. |
| 25 et 26 juin 1977 | LES SABLES-D'OLONNE (Vendée) | Concours international de Musique et de Chant organisé par l'Harmonie municipale des Sables-d'Olonne, ouvert aux Orchestres, Harmonies, Fanfares, Tambours et Clairons, Trompettes, Cors, Trompes, Accordéons, les Chorales d'hommes, mixtes, dames, Ecrite dès maintenant à M. Jeannerot. | M. Jean JEANNIER, président de l'Harmonie municipale, Résidence du Palais, 85100 Les Sables-d'Olonne (tél. 32.05.27 et 32.26.19). |
| 26 juin 1977 | CHALAIS (Charente) | Concours National ouvert à toutes formations. | M. Delage Henry, président de « La Fraternelle », 16210 Chalais. |
| 26 juin 1977 | SAINT-ASTIER (Dordogne) | Concours National de Musique. | M. André GALEA, boulevard de Latre-de-Tassigny, 24110 Saint-Astier. |
| 4 juin 1978 | LAGORD - LA ROCHELLE (Charente-Maritime) | | M. CHAVIGNAY, président de la « Sainte-Cécile », 17000 Lagord - La Rochelle. |
| 1er mai 1977 | CHALAMONT (Ain) | Congrès de l'Union Départementale de l'Ain. | M. ALAMERCERY Michel, La Bourdonnière, 01320 Chalamont. |
| 14 et 15 mai 1977 | TASSIN LA DEMI-LUNE (Rhône) | Congrès de la Fédération du Sud-Est. | M. René PORTES, 16, place Jean-Jaurès, 34500 Béziers. |
| 14 et 15 mai 1977 | NARBONNE (Aude) | Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi. | M. André RELIN, président fédéral, 2, rue Salignat, 03200 Vichy. |
| 15 mai 1977 | MONTLUÇON (Allier) | Congrès de la Fédération Musicale du Centre. | M. Jean-Claude POINSARD, 41, Grande-Rue, 70150 Marnay. |
| 5 juin 1977 | MARNAY (Haute-Saône) | Congrès Fédéral Franche-Comté et Territoire de Belfort. | M. Maurice ADAM, 8, avenue du Petit-Port, Aix-les-Bains 73100. |
| 2 octobre 1977 | AIX-LES-BAINS (Savoie) | Assemblée Générale de la Savoie. | M. Marcel-Pierre GARNIER, 3, avenue de Romans, Valence 26000. |
| 9 octobre 1977 | CREST (Drôme) | Assemblée Générale de la Drôme. | M. Gaby AUBRY, 67160 Wissembourg. |
| 15 et 16 octobre 1977 | WISSEBOURG (Bas-Rhin) | Association des Chorales d'Alsace. Ensemble Instrumental et Vocal. | M. Henri COMBIER, « Le Mas-Saint-Jean », Vals-les-Bains 07600. |
| 16 octobre 1977 | TOURNON (Ardèche) | Assemblée Générale de l'Ardèche. | M. Françoise BERNARD, 115, avenue Charles-de-Gaulle, Tassin-la-Demi-Lune 69160. |
| 22 octobre 1977 | LYON (Rhône) | Assemblée Générale du Rhône. | M. Paul COUDURIER, Caisse d'Épargne, Bonneville 74130. |
| 23 octobre 1977 | ANNECY (Haute-Savoie) | Assemblée Générale de la Haute-Savoie. | |
| 16-17 avril 1977 | FLORANGE (Moselle) | Festival de l'Accordéon-Club | Mme Marie-Thérèse KALUZA, Présidente, 8, rue du Luxembourg, Florange 57190. |
| 1er mai 1977 | CHALAMONT (Ain) | Festival des Bords de l'Ain. | M. ALAMERCERY Michel, La Bourdonnière, 01320 Chalamont. |
| 1er mai 1977 | SAULNY (Moselle) | Festival | M. Auguste MULLER, Directeur, rue du Breuil, Saulny 57140 Wolpny. |
| 8 mai 1977 | SAINTE-JULIEN-LES-METZ (Moselle) | Festival de Musique et Majorettes. | M. le président de « l'Avenir », 28, rue Georges-Hermann, Sainte-Julien-les-Metz, 57000 Metz. |
| 8 mai 1977 | WOIPPY (Moselle) | Festival de Musique. | M. Emile LAMBINET, président de la Société de Musique « L'Union », rue de la Résistance, 57140 WOIPPY. |
| 14-15 mai 1977 | METZ-BORNY (Moselle) | Festival Interdépartemental de Musique et Majorettes. | M. Guy HENRY, 7, rue de Colombe, 57000 Metz-Borny. |
| 15 mai 1977 | LES SABLES-D'OLONNES (Vendée) | Festival départemental de la Jeunesse (dans le cadre du Centenaire). | M. JEANNIER, Résidence du Palais, Les Sables-d'Olonne 85100. |
| 15 mai 1977 | REPLONGES (Ain) | Festival de la Fédération de Buge - Pont-de-Veyle. | M. NAVOËRET, chef de musique, 15, rue Bigonnet, 71000 Mâcon. |
| 15 mai 1977 | SUD VENDEEN et NORD (Cher, Mme) | Festival de rassemblement des Sociétés régionales. | M. Jean GEREY, 2, rue du Forez, 43140 Aurec. |
| 15 mai 1977 | SAULJON (Charente Mme) | Festival de Musique. | M. François BERNARD, 115, av. Charles-de-Gaulle, Tassin-la-Demi-Lune 69160. |
| 15 mai 1977 | AUREC (Haute-Loire) | Festival de Musique. | M. Guy MATHIEU, à Pichey, 33700 Mérignac. |
| 15 mai 1977 | TASSIN-LA-DEMI-LUNE (Rhône) | Festival départemental du Rhône. | M. le Président de la Fédération Dauphinoise - Conservatoire de Gap 05000. |
| 15 mai 1977 | MERIGNAC (Gironde) | Festival de Batteries et Batteries-Fanfares. | M. LINKENHELD, 7, allée Cartaigne, 16000 Angoulême. |
| 15 mai 1977 | THEYS (Isère) | Festival fédéral batterie-fanfare et concours de classement. | M. le Président de la Fanfare de Oulneux (09650). |
| 19 mai 1977 | QUINCIEUX (Rhône) | Festival du Groupement de Neuville-sur-Saône (Rhône). | M. le Président de la Fanfare de Bourg-de-Péage (26300). |
| 21 mai 1977 | ANGOULEME (Charente) | Festival de majorettes et musique. | M. Joseph MULLER, 69000 Colmar. |
| 22 mai 1977 | BOURG-DE-PEAGE (Drôme) | Festival de l'Union Départementale de la Drôme. | M. RUDET, Président de l'AMCVB - 7, av. des Vosges, 77177 Brou S/Charente. |
| 22 mai 1977 | COLMAR (Haut-Rhin) | Association des Chorales d'Alsace. Festival de Chant Choral de la Jeunesse. Théâtre Municipal. | M. Michel JESPERE, secrétaire, mairie Rovigny-sur-Ornain, 55880. |
| 22 mai 1977 | VAIRES et BROU S/CHANTEREINE (Seine-et-Marne) | Festival de Musique. | M. François BUCHLER, 5, rue Talson, 57000 Metz. |
| 22 mai 1977 | REVIGNY-SUR-ORNAIN (Meuse) | Festival de Musique et Majorettes. | M. Marcel JOLY, chemin de la Réjoute, 73230 Saint-Alban-de-Leyssie - Tél. (79) 33.45.44. |
| 22 mai 1977 | METZ-VALLIERES (Moselle) | Rassemblement interrégional des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F. de Chatelguyon. | M. Paul DUMONT, président de l'Hic de Charolles, 40, avenue de la Libération, 71120 Charolles. |
| 28, 29 et 30 mai 1977 | CHAMBERY (Savoie) | 44ème Congrès de la Confédération Musicale de Saône-et-Loire. Centenaire de l'Hic de Charolles. Festival avec la participation de la Garde Républicaine à cheval. | Mme Liliane GIMENO, Le Petit-Bourglioux, 16120 Châteaunouf/Charente. |
| 29 mai 1977 | CHAROLLES (Saône-et-Loire) | Festival de Musique. | M. Roger BERTRAND, Président, 9, rue du Haut-Ju-Mont, Corny-sur-Moselle 57680. |
| 29 mai 1977 | SAINTE-SOULLE (Charente-Maritime) | Festival pour toutes formations musicales et majorettes. | M. DESSIVAUD, président, 69360 St-Symphorien-d'Ozon. |
| 20 mai 1977 | CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE (Charente) | Festival de Musique. | M. ABRAM, président, 2, place Jaboulay, 69230 Saint-Genis-Laval. |
| 20 mai 1977 | CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle) | Super Festival à l'occasion du Centenaire de la Société. Festival Groupement de Saint-Symphorien (Rhône). | M. Michel ALCARAZ, 1, rue Martin-L'Huillier, 57170 Châteauneuf-Salins. |
| 29-30 mai 1977 | COULONGES-SUR-L'AUTIZE (D.-Sèvres) | Festival Groupement de Saint-Genis-Laval (Rhône). | M. DELORD, maire de Lussac - 33570 - Tél. (56) 84.00.23. |
| 4-5 juin 1977 | SAINT-PRIEST (Rhône) | Festival de Musique. | M. SAINT-EVE, Président, 97, route de Plappeville, 57000 Metz-Devant-les-Ponts. |
| 4-5 juin 1977 | GIVORS (Rhône) | Festival de Musique. | M. CHENEVIER, 20, rue Laurent-Gayot, 38530 Pontcharra. |
| 5 juin 1977 | CHATEAU-SALINS (Moselle) | Fête fédérale des Sociétés musicales de la Côte d'Or. | Mme Lucie LAURENT, 1, rue de Flandre, 57290 Fameck. |
| 5 juin 1977 | BEAUNE (Côte d'Or) | Festival du Groupement du Libournais. | M. Bernard LOUIS, Ponts-et-Chaussées, 16700 Ruffec. |
| 5 juin 1977 | LUSSAC (Gironde) | Festival « Les Algions ». | M. François WEBER, 25, rue du Climatère, Volmerange-les-Mines, 57330 Hottange-Grande. |
| 5 juin 1977 | METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle) | Festival fédéral. Concours de classement organisé par la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises. | M. Jean-Pierre ARTAUD, 5-329, rue Théodore-de-Gargan, 57000 Metz-Devant-les-Ponts. |
| 5 juin 1977 | PONTCHARRA (Isère) | Festival de Musique et Majorettes. | M. Charles HOFFMANN, Président, 32, rue de Ham, 57860 Ham-sur-Varsberg. |
| 5 juin 1977 | FAMECK (Moselle) | Toutes formations musicales et majorettes. | M. Rogor CHOLLET, Bois-Martin, 16370 Chervès-Richomont. |
| 5 juin 1977 | SAINT-CIERS-DU-TAILLON (Ch.-Mme) | Festival de Musique. | M. Robert COSTER, chef de musique, 87700 Rambervillers. |
| 5 juin 1977 | RUFFEC (Charente) | Festival « Renaissance ». | M. de CHABANNES, « Le Pavillon », 69460 Odenas. |
| 5 juin 1977 | VOLMERANCE-LES-MINES (Moselle) | Festival de Musique. | M. J.-M. COLLE, Casino de Charbonnières-les-Bains 69260. |
| 11-12 juin 1977 | METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle) | Festival de Musique et de Majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, organisé par l'Espérance Mareuilaise. | M. Daniel BERNARD, chef de musique, 24340 Mareuil-sur-Belle - Tél. (53) 56.63.11. |
| 11-12 juin 1977 | CREUTZWALD (Moselle) | Festival Départemental de Musique. Concours de classement. | M. LACABELLE Bernard, Quartier de Versailles, 42520 Maclas. |
| 11-12 juin 1977 | RAMBERVILLERS (Vosges) | Festival de Musique. | M. PICHELIN, secrétaire général, 02350 Notre-Dame-de-Liesse, tél. 22.20.83. |
| 11-12 juin 1977 | MONSOLS (Rhône) | Festival Fédéral. | M. le Président de l'Harmonie de La Rochette, 73110. |
| 12 juin 1977 | CHARBONNIERES (Rhône) | Festival Groupement 3 Cantons (Rhône). | M. Guy LACELLE, Président. |
| 12 juin 1977 | CHERVES-RICHEMONT (Charente) | Festival et Classement. | M. Robert BONNE, 2, rue de la Caserne, à Sommedieu, 55320 Dieu-sur-Meuse. |
| 12 juin 1977 | MAREUIL-SUR-BELLE (Dordogne) | Festival ouvert aux Batteries-Fanfares, Harmonies, Majorettes. | M. le Président des « Cadets du Beaujolais », 69400 Villefranche-sur-Saône. |
| 12 juin 1977 | MACLAS (Loire) | Festival de Musique et de Majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, organisé par l'Espérance Mareuilaise. | M. Jean-Mario GEORGIN, 15, rue Mozart, Rouzonville 57330. |
| 12 juin 1977 | SAINTE-QUENTIN (Alsace) | Festival Départemental de Musique. Concours de classement. | M. René JOLIVALT, 30, rue du Faubourg Rasteno, 57330 Hottange-Grande. |
| 12 juin 1977 | TAILLEBOURG (Charente-Maritime) | Festival de Musique. | M. Yves JORIOT, 8 b. Quartier-Neuf, 25130 Villers-le-Lac. |
| 12 juin 1977 | LA ROCHETTE (Savoie) | Festival de Musique. | M. Maurice POIMBEUF, président, Les Monts-Genévriers, 25130 Villers-le-Lac. |
| 12 juin 1977 | CHAUVIGNY (Vienne) | Festival International de Musique organisé par « La Lyre de la Dieu ». | M. GUYON, secrétaire, Echallon, 01490 Saint-Germain-Dejoux. |
| 12 juin 1977 | SOMMEDIÈUE (Meuse) | Festival Groupement Villefranche. | M. Alexis VIAL, Saint-André-d'Anchon, 42370 Renaison. |
| 18-19 juin 1977 | VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône) | Festival de Musique. | M. Marcel LAMBERT, 3, rue des Vignes, Nersac, 16440 Roufflet-Saint-Estèphe. |
| 18-19 juin 1977 | BOUZONVILLE (Moselle) | Festival de Musique. | M. le Président de l'Harmonie, 74340 Samoens. |
| 18-19 juin 1977 | HETTANGE-GRANDE (Moselle) | CENTENAIRE de la Fanfare « La Fraternelle ». | M. André COUTURIER, 3, rue Einstein, Talange, 57300 Hagondange. |
| 18-19 juin 1977 | VILLERS-LE-LAC (Doubs) | Festival de la Fédération du Pays de Gox. | Mme Nicole BARREAU, 33550 Tabanac. |
| 19 juin 1977 | ECHALLON (Ain) | Festival de Musique. | M. PIERROT Michel, 1, rue des Alouettes, 57134 Distroff. |
| 19 juin 1977 | SAINT-ANDRE-D'APCHON (Loire) | Festival du Cinquantenaire de « L'Intrépide ». Toutes formations musicales, y compris majorettes. | M. BESSON Désiré, Saint-Jean-sur-Royssouze, 01530 Saint-Julien-sur-Royssouze. |
| 19 juin 1977 | LA COURONNE (Charente) | Festival Union Départementale de Haute-Savoie. | M. Santiano CASTANEDO, Président, 14, rue du Dragon, 57450 Farobersviller. |
| 26 juin 1977 | SAMOENS (Haute-Savoie) | Festival de Musique. | M. GEORGIER, président, 69000 Saint-Just-d'Avray. |
| 26 juin 1977 | TALANGE (Moselle) | Festival de Batteries-Fanfares organisé par « l'Amicale Tournaise », sous le patronage de l'Union des B.F. de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest. | M. Yves REBIERE, 24110 Saint-Aulaye-sur-Dronne. |
| 26 juin 1977 | LE TOURNE (Gironde) | Festival de Musique. | M. ZUTTELING Jean, 63, Grande-Rue, 57220 Gomelange. |
| 26 juin 1977 | SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Ch.-Mme) | Festival de Musique. | M. Pierre ROBERT, 14, rue du Croisier, 63200, Riom. Tél. 38.16.00. |
| 3 juillet 1977 | DISTROFF (Moselle) | Festival de la Fédération Breuc-Revermont. | Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon. |
| 3 juillet 1977 | SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE | Festival de Musique. | |
| 3 juillet 1977 | FAREBERSVILLER (Moselle) | Festival de Musique. | |
| 3 juillet 1977 | PONS (Charente-Maritime) | Festival Groupement Azergues (Rhône). | |
| 3 juillet 1977 | SAINT-JUST-D'AVRAY | Festival national pour Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Trompes de chasse. Concours de majorettes. | |
| 7 juillet 1977 | ST-AULAYE-SUR-DRONNE (Dordogne) | Festival de Musique. | |
| 10 juillet 1977 | GOMELANGE (Moselle) | Festival de musique réservé aux Sociétés de l'Hic. | |
| 15 août 1977 | ILE DE RE (Charente-Maritime) | Rassemblement national des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F. de Chatelguyon. | |
| 26, 27, 28 août 1977 | CHATELGUYON (Puy-de-Dôme) | Examen Supérieur - Fédération du Sud-Est - M.J.C., 101, Bd des Etats-Unis, 69008 Lyon. | |
| 24 avril 1977 | LYON (Rhône) | | |

Les instruments Buffet Crampon sont distribués par nos agents régionaux hautement qualifiés :

| | |
|------------|--|
| Bordeaux | J. Bergua 21, rue Permentade (56)91 52 67 |
| Brest | Daniel Paris 11, rue A. France (98)45 00 67 |
| Colmar | Musique Boesch 1, rue Nessié (89)41 24 59 |
| Le Mans | Laporte Musique 60, Av. Gal Leclerc (43)84 55 63 |
| Lille | J. Kokelaere 71, rue de Fontenoy (20)52 10 37 |
| Lille | Vercruysse & Dhont 9/11, rue de la Gde Chaussée (20)55 29 01 |
| Lyon 1er | Guillard-Bizel 2 & 9, rue d'Algérie (78)28 44 22 |
| Lyon II | Grange Musique 24, rue Thomassin (78)37 89 71 |
| Marseille | H. Gallarete 19, rue Montgrand (91)33 15 45 |
| Metz | Didier Musique (87)75 26 08 6, rue du Faisan (87)75 20 11 |
| Mulhouse | Musique Bucher 8, Pl de la Concorde (89)46 21 15 |
| Nancy | Stanislas Musique 6, rue Stanislas (28)24 55 73 |
| Nantes | M. Simon 15, r. J.J. Rousseau (40)71 40 35 |
| Orléans | M. Parmenton 49, r. du Colombier (38)87 91 34 |
| Paris II | Arlod S.A. 260 00 40 8, Pl. des Victoires 260 00 41 |
| Paris V | Pasdeloup 89, Bd St-Michel 033 04 82 |
| Paris VIII | B. Vincent-Genod 522 57 00 47, rue de Rome 522 16 80 |
| Paris XV | Pierre Beuscher 66, A. de la M.-Picquet 734 84 70 |
| Poitiers | Thevenet Music Place du Palais (49)41 10 43 |
| Rouen | Ferron 14, rue Massacre (35)70 13 91 |
| Strasbourg | A. Hawecker 24, Fbg de Pierre (88)32 01 18 |
| Troyes | Symphonia Musique 55, r du Gl de Gaulle (25)43 53 32 |



150 ans d'expérience nous ont confirmé que rien ne vaut la méthode traditionnelle pour fabriquer un instrument de musique de premier choix.

Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.
Digne de votre talent.



5, rue Maurice Berteaux / 78200 Mantes-la-Ville

Démonstration, service après-vente, documentation gratuite.
(à envoyer directement à votre agent Buffet Crampon régional)
Veuillez me faire parvenir la documentation Buffet Crampon
 Clarinettes Saxophones Hautbois Bassons
Nom _____
Adresse _____

UNE NOUVELLE CLARINETTE DE LUXE LE RC PRESTIGE

La Société Buffet Crampon, mondialement reconnue pour la très haute qualité de sa facture instrumentale, présente une nouvelle clarinette en Sib. appelée la RC Prestige. La nouveauté de cet instrument réside dans la qualité exceptionnelle des matières : bois, métal de clétage, et visserie. La conception sonore de la RC Prestige, c'est-à-dire la forme et les dimensions de la perce, reste rigoureusement identique à celle de la RC normale, qui, depuis sa création en 1975, a reçu l'approbation enthousiaste des plus éminents concertistes internationaux pour sa justesse inégalée, la rondeur de son timbre et l'homogénéité de sa gamme chromatique.

Le Bois : sélectionné soigneusement et non-teinté

Depuis plus de cent ans, la clarinette professionnelle Buffet Crampon est fabriquée en vieux bois d'ébène, portant le nom botanique mélanoxylon. Les idées reçues veulent que toute ébène soit noire.

Or, la vraie couleur de ce bois, le mieux approprié à la facture d'une clarinette de très haute qualité, n'est pas noire, mais plutôt marron foncé, d'un ton riche et chaud. Jusqu'ici toutefois, pour se conformer au mythe de

l'ébène noire, la partie extérieure de la clarinette a toujours été noire.

Le bois de la nouvelle RC Prestige n'est pas noirci, pour mettre en valeur toute la richesse de sa couleur naturelle. Chaque carrellet de bois est méticuleusement sélectionné pour la régularité et la finesse de son grain. De surcroît, l'extérieur est fini entièrement à la main : ponçage, polissage, léger huilage et enfin lustrage.

Dès lors, deux des caractéristiques longtemps associées exclusivement à la facture des instruments à cordes — le choix méticuleux des bois pour le grain fin et régulier et la mise en beauté de la richesse naturelle du bois — deviennent le propre de la clarinette.

Métaux et Clétage

Le nouvel instrument est actuellement disponible avec clétage argenté, finition habituelle de la clarinette professionnelle. Sur demande spéciale, le modèle Prestige peut être fourni en plaqué or, en argent massif ou rodé. Ce dernier procédé, outre ses qualités esthétiques, évite l'oxydation) présente l'avantage de résister extrêmement bien à l'usure.

La Visserie

Toujours désireuse de pousser encore plus loin le perfectionnement de son clétage, la Société Buffet Crampon ajoute une étape supplémentaire à la préparation finale de la RC Prestige : toute la visserie est rodée. Le

procédé utilisé est semblable à celui de la fabrication des machines de haute précision où les tolérances se mesurent en microns. Le clétage à visserie rodée diminue l'usure et garantit un réglage durable : il assure donc une souplesse de réponse et une sûreté de marche satisfaisant les souhaits des musiciens les plus exigeants.

Autres caractéristiques

Parmi les nombreuses innovations de la nouvelle clarinette, précisons que :

- Sa manufacture est entièrement effectuée par une équipe spéciale, chaque membre étant maître-facteur.
- Le support de pouce est réglable, permettant à chaque artiste de le positionner en fonction de la configuration de sa propre main. La plaque du support est plus large, ce qui donne une prise plus confortable.
- Les tenons du corps du haut et du corps du bas sont sertis (protection par bagues métalliques incrustées dans le bois).
- L'instrument est fourni uniquement en étui de luxe en cuir avec une protection thermique pour une meilleure isolation aux intempéries. Le capitonnage intérieur est en peluche de soie. Fermeture : serrure de sûreté à combinaison encastrée.
- La garantie contre toute fente est de cinq ans.
- L'instrument est disponible uniquement sur commande avec un délai de fabrication d'environ six mois.

N'oubliez pas d'assurer VOS SOCIÉTÉS A LA C.M.F.

FLUTE A BEC

Nouveautés faciles extraites de notre catalogue :

| | |
|--|-------|
| Klapil. — AIRS POPULAIRES DE TCHECOSLOVAQUIE, pour 1 ou 2 flûtes à bec soprano et guitare | 13,10 |
| — AIRS POPULAIRES DE YOUGOSLAVIE OCCIDENTALE, pour 1 ou 2 flûtes à bec soprano et guitare | 13,10 |
| — AIRS POPULAIRES RUSSES, pour 1 ou 2 flûtes à bec soprano et guitare | 13,10 |
| — MELODIES POPULAIRES POLONAISES, pour 1 ou 2 flûtes à bec soprano et guitare | 13,10 |
| — MELODIES POPULAIRES D'UKRAINE, pour 1 ou 2 flûtes à bec soprano et guitare | 13,10 |
| — SIX CHANSONS POPULAIRES TCHEQUES, pour 2 flûtes à bec soprano et accompagnement de piano ad lib | 20,70 |
| Ligistin. — LE QUADRILLE DES LANCIERS, pour 4 flûtes à bec, percussions et piano | 31,00 |
| Millot. — 10 DUOS ASSEZ FACILES, pour flûtes à bec alto et soprano | 12,50 |
| — 13 DUOS FACILES, pour flûtes à bec alto et soprano | 8,60 |
| Poulteau. — LA FLUTE A BEC DANS LES CHANTS DE FRANCE, 67 airs pour 2 flûtes à bec soprano d'après « Le Solfège dans les chants de France » de Levallois et Auclert », en 2 cahiers, chaque | 13,10 |

Catalogue complet sur demande

Éditions ALPHONSE LEDUC

175, rue St-Honoré, 75040 PARIS Cedex 01
Tél. 260.65.26 - 260.48.61 - 260.62.47

Classements homologués en 1976

| Niveau | Section | Fédération | Harmonie |
|--------------------|--------------|---------------------------------|--|
| EXCELLENCE | 2ème Section | Fédération des Ardennes | Harmonie Municipale de Charleville-Mézières (Ardennes) |
| | 1ère Section | Fédération du Sud-Est | Harmonie Municipale de Chambéry (Savoie) |
| SUPERIEURE | 1ère Section | Fédération du Centre | Harmonie Municipale de Montluçon (Allier) |
| | 1ère Section | Fédération de l'Alsine | Harmonie d'Hirson (Aisne) |
| SUPERIEURE | 2ème Section | Fédération Nord - Pas-de-Calais | Harmonie de Saint-Quentin (Aisne) |
| | 2ème Section | Fédération du Centre | Alliance Musicale de Montargis (Loiret) |
| PREMIERE DIVISION | 1ère Section | Fédération du Sud-Ouest | Harmonie Municipale de Loos (Nord) |
| | 1ère Section | Fédération de l'Île-de-France | Harmonie Municipale - Lyre Moulinoise (Allier) |
| DEUXIEME DIVISION | 2ème Section | Fédération du Centre | Société Musicale (Harmonie) Saint-Martin-de-Pessac (Gironde) |
| | 2ème Section | Fédération du Sud-Est | Harmonie Municipale - Union Musicale de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) |
| TROISIEME DIVISION | 1ère Section | Fédération de l'Alsine | Batterie-Fanfara de la Jeunesse Sportive de Boulleret (Cher) |
| | 1ère Section | Fédération de l'Alsine | Batterie-Fanfara de l'Harmonie Municipale Union Musicale de Montluçon (Allier) |
| JUNIORS | 2ème Section | Fédération de l'Alsine | Union Musicale d'Ambrion-en-Bugy (Ain) |
| | 2ème Section | Fédération de l'Alsine | Les Sauveteurs de Saint-Laurent-sur-Saône (Ain) |

MEDAILLE D'HONNEUR DES SOCIETES MUSICALES ET CHORALES

(Suite de la page 9)

Moselle : MM. Bach Henri, Créhange ; Mme Engler Antoinette, Thionville ; Feld Joseph, Hundling ; Fischer René, Maizières-lès-Metz ; Hirt Edmond, Hundling ; Hutlin Fernand, Thionville ; Mme Jalabert, née Herfeld Loulsette, Thionville ; Jung François, Thionville-Céstrange ; Klinger Guillaume, Maizières-lès-Metz ; Mehl Jean Hagondange ; Mehl Michel, Vitry-sur-Orne ; Michaël René, Pierrevillers ; Mohr Alfred, Yutz ; Prell Henri, Maizières-lès-Metz ; Quencez Joël, Rombas ; Mme Schmit, née Jolival Jeanne, Yutz ; Vermand Eugène, Maizières-lès-Metz ; Zajda Jean, Créhange.

Nord : MM. Belery Jean-Marc, Dompierre-sur-Helpe ; Botteau Michel, Dompierre-sur-Helpe ; Coisne Gérard, Mouvaux ; Cornard Roger, Neuville-en-Ferrain ; Castelain Michel, Roncq ; Genard Claude, Dompierre-sur-Helpe ; Genard Gabriel, Dompierre-sur-Helpe ; Lemerse Roland, Tourcoing ; Meunier Jean-Paul, Dompierre-sur-Helpe ; Noppe Pierre, Halluin ; Petillon Jean, Tourcoing ; Schietecat Claude, Tourcoing.

Oise : MM. Cœgniet Lucien, Chiry-Ourscamp ; Coquerel Désiré, Chiry-Ourscamp.

Pas-de-Calais : MM. Acquart Paul, Laventie ; Bernard J.-Pierre, Béthune ; Bernard Roland, Béthune ; Boucry Louis, St-Pol-sur-Ternoise ; Caron Francis, Annay-sous-Lens ; Dieulot Charles, Drocourt ; Druon Roland, Saint-Pol-sur-Ternoise ; Dubrulle Jean, Savy-Berlette ; Garnier Henri, Nœux-les-Mines ; Guille Michel, St-Pol-sur-Ternoise ; Hermetz Michel, Troisvieux ; Lepretre Lionel, Le Portel ; Rulens Julien, Saint-Pol-sur-Ternoise ; Salingue Gilbert, Lestrem ; Simon Bernard, Samer ; Stanislawski Clément, Marles-les-Mines ; Telaar J.-Pierre, Zutkerque ; Thilliez Michel, Mollinghem ; Thilliez Pierre, Isbergues.

Puy-de-Dôme : MM. Bourasset Guy, Vic-le-Comte ; Coudert Roger, Vic-le-Comte ; Dopeux Guy, Le Chambon-sur-Lac ; Fradier L. Vic-le-Comte ; Fournier Daniel, La Sauvetat ; Cormier Guy, La Sauvetat ; Dissez Robert, La Sauvetat.

Pyrénées-Orientales : MM. Erre René, Céret ; Xech Louis, Argelès-sur-Mer.

Hautes-Pyrénées : M. Cazenave René, Séméac.

Bas-Rhin : MM. Ball J.-Pierre, Paul, Joseph, Schweighouse-sur-Moder ; Bauer Antoine, Schweighouse-sur-Moder ; Bauer Charles, Schweighouse-sur-Moder ; Bernard André, Rothau ; Bertrand Paul, Schweighouse-sur-Moder ; Burger Paul, Strasbourg-Neuhof ; Gavard Eric, François, Schweighouse-sur-Moder ; Geiss Charles, Wangen ; Ohmann Albert, Schweighouse-sur-Moder ; Rau Alfred, Haguenau ; Reingel Joseph, Schweighouse-sur-Moder ; Richmann Raymond, Rothau ; Schilling Albert, Schweighouse-sur-Moder ; Spieler Gérard, Haguenau ; Study Robert, Haguenau ; Wehinger André, Pierre, Haguenau ; Wehinger Raymond, Paul, Haguenau ; Weishaar Joseph, Strasbourg ; Zinck André, Schweighouse-sur-Moder.

Haut-Rhin : Mme Allermatt, née Habermacher Jacqueline, Osenbach ; MM. Bender Maurice, Rixheim ; Birckel Charles, Bellenheim ; Delacote Camille, Colmar ; Edenwald Willy, Muntzenheim ; Grasser Bernard, Rixheim ; Habermacher Léon, Soultzmatt ; Lamey Benoît, Osenbach ; Lamey Ernest, Osenbach ; Lamey Lucien, Osenbach ; Lamey Raymond, Osenbach ; Meyer Alfred, Muntzenheim ; Meyer Jean-Georges, Muntzenheim ; Naas Robert, Mulhouse ; Schott Marcel, Rixheim ; Schwander Robert, Muntzenheim ; Staempflin Désiré, Huningue ; Vogel Claude, Mulhouse.

Rhône : MM. Dorier André, St-Pierre-la-Palud ; Furminieux Antoine, Oullins ; Nicque Alexandre, Lyon-ler ; Paillet Bernard, Oullins ; Peuble Pierre, Saint-Pierre-la-Palud.

Haute-Saône : MM. Bolopion Marius, Champlitte ; Bouvier René, Champlitte ; Doridant Hubert, Héricourt ; Dubief Gilbert, Fresse ; Grappotte Robert, Champlitte ; Marcoud Michel, Champlitte ; Paris Pierre, Héricourt ; Scuille-

rot Roger, Champlitte.

Sarthe : MM. Besnier Eugène, Sillé-le-Philippe ; Besnier Georges, Saint-Cornille ; Besnier Louis, Sillé-le-Philippe ; Besnier Marcel, Saint-Cornille ; Cabaret Clément, Ballon ; Cormier André, Sillé-le-Philippe ; Cormier Marcel, Sillé-le-Philippe ; Mercier Marcel, Sillé-le-Philippe ; Montarou Marcel, Sillé-le-Philippe ; Paulin Albert, Sillé-le-Philippe ; Rapicault Albert, Sillé-le-Philippe ; Tuffier Maurice, Beaufay.

Haute-Savoie : MM. Baud Cl., Morzine ; Baud Marcel, Annecy-le-Vieux ; Bened Emile, Thollon ; Clerc Louis, Thollon ; Ferroud-Plattet Jacques, Rumilly ; Germain René, Seynod ; Janin Roger, Seynod ; Marullaz Pierre, Morzine ; Metral Joseph, Seynod ; Vesin Gabriel, Thollon ; Vesin Pierre, Thollon ; Vesin Roger, Thollon.

Paris : M. Boulanger André, Paris.

Somme : MM. Becker Max, Monchaux-lès-Quend ; Bolmace Jean, Mers-les-Bains ; Bourdel Maurice, Amiens ; Buffet Maurice, Villers-Bretonneux ; Castelot Roland, Mers-les-Bains ; Caulier André, Amiens ; Debré André, Buigny-l'Abbé ; Drez Pierre, Villers-Bretonneux ; Huray Richard, Mers-les-Bains ; Jourdain Louis, Buigny-l'Abbé ; Leclercq Albert, Sully-Flibeaucourt ; Lefevre Robert, Roglise ; Mopin Patrice, Mers-les-Bains ; Petigny René, Conty ; Petit Renaud, Conty ; Theriez Julien, Amiens ; Trogneux Pierre, Buigny-l'Abbé ; Truquin René, Villers-Bretonneux ; Verité Lucien, Corbie.

Tarn : M. Severac Gaston, Mazamet.

Vaucluse : M. Gravier Jean, Marcel, Pernes-les-Fontaines.

Haute-Vienne : MM. Barris Georges, Albert, St-Yrieix-la-Perche ; Cassan Jean, Baptiste, Léon Limoges ; Demerliat Gaston, Pierre, Veyrac ; Denis Claude, Eugène, St-Yrieix-la-Perche ; Fabre Jean-Pierre, St-Yrieix-la-Perche ; Gamaury Jean, Lucien, St-Germain-les-Belles ; Germaud Paul, Albert, Eugène, Limoges ; Gros Auguste, Gabriel, Limoges ; Guilhaumaud André, Louis, Saint-Yrieix-la-Perche ; Lagorce Jean-Pierre, Bernard, St-Yrieix-la-Perche ; Marquet René, Louis, Limoges ; Poitevin Bernard, Louis, St-Yrieix-la-Perche ; Romanet Gabriel, Joseph, Limoges.

Yonne : MM. Carillon Jean-François, Auxerre ; Pelletier Cl., Auxerre.

Seine-Saint-Denis : M. Bert Gaston, Drancy.

Val-d'Oise : MM. Pyck André, Beaumont-sur-Oise ; Daudin Lucien, Pontoise.

(Extrait du Bulletin des Décorations)

AVIS DE CONCOURS

Un concours s'adressant à des candidats, âgés de 17 à 33 ans, ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national actif, aura lieu prochainement à la Musique de l'Air pour le recrutement d'un musicien jouant :
Le Tambour et également soit : le clairon basse, la trompette basse, le saxhorn basse ou la percussion.

Epreuves du concours :

TAMBOUR :

— Récitatives françaises (de pied ferme - thème et variations) (1)

— Pas accéléré et Marche No 1 par frisée de A. REYNAUD (1)

— Fantaisie percussive de R. GOUTE (1)

— Lecture à vue.

CLAIRON BASSE :

— Solo No 1 de P. BREARD (1)

TROMPETTE BASSE :

— Solo No 1 de P. BREARD (1)

SAXHORN BASSE :

— Cortège et Danse de Claude CHARLES (2)

PERCUSSION :

— Timbales : 16 mesures du Carrousel de R. FAYEULLE (3)

— Caisse claire : Circus Cavalry de R. FAYEULLE (1)

NOTATION : Chaque épreuve est notée de 0 à 20, tout candidat n'obtenant pas la note moyenne de 10/20 dans chacune des épreuves sera éliminé.

TAILLE MINIMUM : 1 mètre 65.

Les candidats devront adresser leur demande directement à M. le Chef de

Cor, 75996 Paris-Armées.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 20 avril

Les date, heure et lieu de ce concours seront communiqués aux candidats en temps utile, à condition toutefois que rien ne s'oppose à ce que leur candidature soit retenue.

Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées d'une enveloppe timbrée pour les réponses. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ce concours.

Les militaires des Armées de Terre et de Mer peuvent se présenter à condition d'être dans les 6 derniers mois de contrat.

(1) Ed. R. Martin, 106 La Coupée, 71009 CHARNAY-LES-MACON ou F.S.C.F., 5, rue Cernuschi, 75017 PARIS.

(2) Ed. Musicales Transatlantiques, 14, avenue Hoche, 75008 PARIS.

(3) Envoyé aux candidats remplissant les conditions et jouant la Percussion.



**TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires**

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique

8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

IL Y A CENT ANS LE PHONOGRAPHE...

RADIO-FRANCE, 116, avenue Président-Kennedy, organise jusqu'au 30 avril 1977 une exposition internationale :

« LE PHONOGRAPHE A CENT ANS » sous le haut patronage de l'U.E.R. (Union Européenne de Radiodiffusion) en accord avec la Délégation Générale aux Célébrations Nationales (Secrétariat d'Etat à la Culture).

Cette exposition, qui célèbre le centenaire de l'invention du phonographe, en 1877, par Charles CROS et Thomas A. EDISON, a pu être réalisée grâce à la participation de collectionneurs privés (Association des Amis de Charles Cros et de la Machine Parlante) et de nombreux organismes et musées.

Elle comprendra trois parties et des annexes qui constituent une sorte de panorama visuel et sonore des rapports entre les hommes et les sons :

AVANT 1877

Une rétrospective illustrera les rapports privilégiés de création que l'homme a depuis toujours entretenus avec le monde des sons.

Présentation d'un orgue hydraulique romain reconstitué, du métronome de Maetzl, de la machine parlante de Von Kempelen, des travaux d'enregistrement du son de Scott de Martinville, d'instruments de musique mécanique...

DE 1877 à 1977

L'évolution des techniques d'enregistrement et de reproduction, de leur naissance avec les travaux de CROS et d'EDISON, à la sophistication de la Haute Fidélité.

Près de cent appareils exposés, parmi lesquels le premier phonographe d'Edison et le télégramme de Poulsen (enregistrement sur fil)...

L'AVENIR

Introduction de l'électronique dans la création musicale et sonore. Le point, à l'usage du grand public, des recherches fondamentales et appliquées du C.N.R.S., du C.N.E.T. et de l'I.R.C.A.M.

Travaux de l'I.R.C.A.M., démonstrations du C.N.E.T. (communication), présentation par le C.N.R.S. de l'icophone (synthèse de la parole) et d'un certain nombre d'appareils pour la synthèse des sons et de la musique.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 6 F la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles + T.V.A. 17,60 %.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

■ **IMPORTANT MANUFACTURE DE MUSIQUE** lyonnaise recherche d'urgence **SPECIALISTE** réparations instruments de musique à vent, cuivre et bois (clés). Situation intéressante. Ecrire **GUILARD-BIZEL**, 2, rue d'Oran, 69001 LYON. Téléphone (78) 28.44.22 +.

■ Editions **SALABERT** recherchent Homme, minimum trente ans, connaissant musique, pour tenir bibliothèque de location. S'adresser **EDITIONS SALABERT**, 22, rue Chauchat, 75009 PARIS.

■ Ville de **PARENTIS-EN-BORN** (Landes) Chef-lieu de canton, 4.262 habitants, rech. Chef de Musique pour Direction Harmonie Municipale, Ecole de Musique et formation des élèves. Sérieuses références exigées. Ecr. avec C.V. détaillé, titres et diplômes à Mairie de **PARENTIS-EN-BORN** (40700).

■ Recherche pour la ville de **FORGES-LES-EAUX** (Seine-Mme), Chef de Musique pour diriger Harmonie (40 exécutants). S'adr. **MARIE ou HARMONIE de FORGES**, avec réf. et prétentions. Place assurée à la Ville.

■ Petite ville des **VOSGES** 3.500 h., recherche Chef de Musique dynamique. Possibilités logement et emploi. S'adr. Mairie de **88350 LIFFOL-LE-GRAND**.

■ La Musique Municipale d'**AMBOISE** rech. bons musiciens amateurs (saxos, C.B. ou Basse, Trombones, cors, Bugles, Clairons, Tambours). Age : 18 à 35 ans, libérés obl. mil. Possibilité logement et emploi. Conducteur machine **OFFSET** ou bon typographe. Tourneur, ajusteur, fraiseur (P1, P2, P3). Ouvriers bâtiment, mécaniciens auto qualifiés. Donner toutes réf. professionnelle et musicales à : M. le Directeur Musique Municipale, 43, rue Rabelais, 37400 AMBOISE.

■ Harmonie de **CHAUVIGNY** (Vienne) 20 kms de **POITIERS** (Université) Classement 2ème division - 1ère Section, ch. Chef pour direction et Ecole de Musique. Faire offre à **M. RIDEAU**, Président, 9, route de Poitiers, 86300 CHAUVIGNY.

DIVERS

■ **COURS D'HARMONIE** Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : **M. R. SALMON**, 13, rue d'Hautville, 75010 PARIS.

■ Harmonisation, Mise en notes à partir de bandes. Transcriptions pour ensemble cuivre ou Bois. Folklore, genre classique. Ecr. **M. Marcel HAVET**, 34, rue Lucien-Jeannin, LA GARENNE-COLOMBES 92250.

■ **SANS PROFESSEUR !** Etude rapide : lecture musicale, Solfège, Culture de l'oreille avec les cassettes D.C. et méthodes expliquées. Nouveau procédé. Ecr. au journ. s/N° 341.

■ Cause retraite, cède magasin de musique et instruments, ville du Centre, bail, logement, conviendrait à Professeur de Musique tous instruments. Ecr. journ. s/N° 342.

SERVICE DES DOMAINES

Adjudication du 12 mai 1977, à 14 h 30, à la D.N.I.D., 17, rue Scribe, 75009 PARIS, salle des Adjudications.

Enchères verbales INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Saxhorns, Clairons, Balalaïka, Flûte, Violons, Guitares, Bongos, Accordéon, Clarinette, Banjo, Shakos, Tréfiles, Algouillettes de Garde Républicaine. Disques Microsilicon 33 et 45 Tours. Nombreux articles vendus à l'unité. Visibles au lieu de la vente, le **JEUDI 12 MAI 1977**, à 9 h 30 à 11 h 30. **RENSEIGNEMENTS** : D.N.I.D. (Service des Ventes) 15-17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09. (Tél. 742.42.80, Poste 219).

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Etudieraient toutes propositions pour la rentrée septembre concernant direction Ecole de Musique et Harmonie. Réf. Ecr. journal s/N° 340 qui transmettra.

■ Professeurs de Flûte et Solfège (1er Prix Conservatoire) recherchent emplois temps complet dans Ecoles Municipales de Musique. S'adr. **M. Guy FOUCAT**, 86, rue d'Auron, 18000 BOURGES.

■ 1er Prix Conservatoire, ch. emploi de Prof. Piano et Solfège dans Ecole Municipale de Musique. Région Sud-Ouest. Ecr. journal s/N° 343 qui transmettra.

■ Monsieur 40 ans, marié, deux enfants, Sax. Clarin., Flûtiste, connaissance petit cuivre. Etudie toutes propositions. Logement, plus emploi. Ecr. journ. s/N° 344.

MUSIQUE MILITAIRE

■ Fanfare de Cavalerie 12ème Régim. de Cuir. stationnée en Allemagne (6 km frontière), recrute instrumentistes : Trompette, Clairon, Cor, Trombone, basse, Cornet, Tambour. Ecr. à M. le Chef de Fanfare, S.P. 69243.

OCCASIONS

■ A vendre : **TROMBONE COURTOIS**, Boîte état neuf : 1.100 F. **TROMBONE - BASSE SELMER**, Boîte, 300 F. **TUBA COUESNON**, Boîte bon état : 1.600 F. Ecr. **M. Edouard BERTIER - FABAS**, 31230 LITSE-EN-DODON.

■ Recherche tous instruments de musique. **M. TUVÉRI René**, 123, rue Belliard, 75018 PARIS. Tél. 606.21.01.

■ Achète : **FIFES en RE BEMOL** neufs ou occasion bon état. **VENDS** toutes tailles : 10 jupes Tergal Bleu marine, 70 pantalons tergal et laine, 55 vestes tergal écu 65 calots rouges. S'adr. à **B. MACHAULT**, 51170 FISMES. Tél. (26) 48.12.17.

■ A V. **COR Etude WELTKLAND** Fa Mi b. Ecr. **M. FRABEL** 22, rue Frédéric Mistral, 33600 PESSAC. Tél. 45.16.69, le soir.

■ Vends petite clarinette mi b **LEBLANC** avec étui, clés argentées, plus deux boîtes **VANDOREN**. Instruments ayant peu servis. Etat impeccable. Prix intéressant. Ecr. journ. sous No 345.

■ **Majorettes MESNARD LA BAROTIERRE** (Vendée), vendent 21 vestes rouges, 17 jupes blanches, 24 tuniques rouges et 46 shakos (2 modèles). Prix intéressant à débattre. Ecr. **M. HOUET**, rue de la Mairie, 85500 MESNARD-LA-BAROTIERRE.

AVANT DE FAIRE REALISER VOS DISQUES
Pressage - Report de bandes - Prises de son
Vous devez demander notre documentation
SONOTEC
244, Rue Béranger, 80000 AMIENS
Tél. (22) 92-26-47 - 91-38-62

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération. Les textes doivent nous parvenir avant le 5 du mois qui précède l'insertion.

ARDENNES

Activités de février

Ce fut un mois d'intense activité fédérale marqué par :

— La réalisation par le secrétaire F. Harbulot, du bulletin fédéral No 7, tiré à 350 exemplaires (mot du président, calendrier, structure, adresses de la Fédération, congrès 1976, médailles 1976, 58ème congrès, etc.).

— Le week-end destiné aux Batteries-Fanfars des 12 et 13, animé par le tambour-major Gilbert Laverdure, de la Musique de l'Air de Paris, assisté de ses chefs clairon et tambour. L'après-midi du samedi a été consacré à la correction des exécutions des principales sonneries et, le dimanche matin réservé au « Boléro Militaire » de J. Devogel. Une expérience intéressante qui sera renouvelée l'an prochain.

— La préparation, activement et remarquablement poussée, du 58ème congrès fédéral de Grandpré, les 14 et 15 mai, avec déplacement le 20 du président dans cette petite ville méritante qui recevra les Harmonies de Nouzonville, Charleville-Mézières, Jethel, Sedan, Vouziers, Neufmanil, l'Association Sainte-Cécile, les groupes « Crescendo » et « Diapason » respectivement de Charleville et Sedan.

— L'envoi de 5 « juniors » (2 clarinettes féminine, de Nouzonville, 2 saxophones-altos de « Diapason » et un hélicon de Margut) au stage de perfectionnement d'instruments à vent, de Toucy. Notons l'inscription de 8 Carolo-Macériens de l'Harmonie Municipale pour le stage de l'Orchestre National « Junior » des vacances de Pâques.

— L'assemblée générale fédérale d'études du dimanche 27 qui a entériné le calendrier 1977, approuvé le projet de création de deux nouvelles commissions (Batteries-Fanfars et « Juniors ») : discuté des récompenses fédérales, diplôme « Junior » pour 10 années, et médailles de 15 ans de service, et récompenses confédérales en souhaitant la suppression de la clause des 12 ans d'âge au départ, tout comme une étude C.F. - SACEM des conditions de vente actuelle des partitions.

— La création de l'orchestre départemental « Junior », dont les répétitions vont commencer le dimanche 6 mars à Nouzonville en la salle Paul-Dauchy, de l'Union Musicale Nouzonnaise. Forte de 62 exécutants, l'Harmonie départementale « Junior » sera sans aucun doute une expérience intéressante pour les jeunes musiciens et musiciennes ardennais.

Sur le plan de la vie des sociétés fédérées, peu de nouveautés sinon : — La remise des prix aux 45 meilleurs élèves 1975-76 de l'Ecole de Musique de l'Harmonie SNCF de Charleville-Mézières (directeur : M. Henri Kowacki) en présence du député-maire M. André Lebon.

— L'ultime Sainte-Cécile 1976, du « Réveil d'Atigny » après la fin de la campagne sacrée de l'usine locale.

— Un concert de gala de l'Harmonie Municipale de Givet, sous la direction de M. Housmann.

— Quant à l'Union Musicale Nouzonnaise, dirigée par le président fédéral Jean Pihet, elle organise actuellement un séminaire musicale du 26 février au 6 mars. La soirée d'ouverture était réservée à l'Harmonie locale qui donnait ainsi son premier concert de la saison

avec au programme : « Le domino noir », ouverture d'Auber ; « Le ballet Egyptien », de Luigini ; la « Czardas », de Monti dans un arrangement de Jacques Devogel ; « L'ainé Reeds », de David Schanke ; « Musique à la carte », de Willy Schanke, et « El Bimbo » accompagné par des danseuses appartenant au groupe folklorique de Carignan qui devait assurer la seconde partie de la soirée. La batterie participait également à la soirée.

Après un entracte, le groupe folklorique de Carignan dirigé par le secrétaire fédéral, Mlle Françoise Harbulot, a fait voyager le public en Roumanie, en Bretagne et au pays Catalan, dans un spectacle riche en couleurs. Nous reviendrons dans la prochaine édition sur cette semaine musicale unique dans le département à laquelle neuf sociétés ardennaises participèrent.

BRETAGNE et ANJOU

Concert de l'Union Philharmonique

L'Union Philharmonique de Nantes a donné son second concert de la saison au théâtre Graslin, le 24 janvier 1977. Ce fut un concert placé sous le signe de la variété, car les genres musicaux abordés allèrent de la musique symphonique « classique » à la musique dite « légère », même si cette dernière n'a rien à envier à celle qui l'a précédée.

Début du concert avec « L'Ouverture de Guillaume Tell », de Rossini, qui demanda un travail soutenu : il fallait en effet parvenir à restituer la subtilité de cette partition, toute en opposition de rythmes ; ainsi tout le monde a-t-il fait de son mieux pour interpréter cette partie symphonique, et en particulier pour rendre l'opposition entre la cantilène du hautbois et de la flûte et l'introduction vigoureuse des cuivres annonçant la « Chevauchée fantastique » qui termine cette ouverture.

« Les Trois Danses » de Katchaturian, ainsi que la « Danse du Sabre » lui faisaient suite, musique d'inspiration folklorique, que le compositeur a voulu tour à tour mélancolique et joyeuse, expression de la vie quotidienne d'un peuple.

L'Union Philharmonique laissa ensuite la place aux artistes invités pour ce concert : Jean-Pierre Magnac, professeur de saxophone au Conservatoire National de Région de Nantes, et Claude Thirion, professeur de piano au même Conservatoire, qui interprétèrent brillamment une œuvre de musique contemporaine : « Tableaux de Provence » de Paule Maurice.

Ensuite J.-P. Magnac et un ensemble de musiciens de l'Union, sous la direction de Michel Berger, donnèrent une exécution remarquable de l'œuvre récente de Serge Lancel : « Dédicaces », création d'une musique écrite directement pour harmonie, dans laquelle le saxophone dialogue étroitement avec le reste de l'orchestre.

Enfin, J.-P. Magnac acheva sa brillante prestation avec Philippe Carlier, timbalier, par la « Danse de Salomé », de Pierre Capdevielle, dans laquelle la sensualité laisse progressivement la place à un déchaînement d'une violence

LA BOITE A MUSIQUE
VENTE - ACHAT
NEUF et OCCASION
Spécialiste des instruments de musique à pistons et à clés - sonnerie et percussion
ATELIER DE RÉPARATION
Prix étudiés - Travail soigné - Devis gratuit sur demande.
Occasions diverses
124, rue Alsace-Lorraine
51100 REIMS
Tél. : (26) 07.13.59

inoué.
L'Union Philharmonique revint ensuite sur scène pour la dernière partie du concert : sous la baguette dynamique de Michel Berger, elle exécuta successivement : « Musique aux Quatre Vents », de Roger Roger ; « My Fair Lady », de Frédéric Louÿe, et pour finir « Tiger Rag », de W. La Rocca. Trois œuvres hautes en couleur, aux rythmes fous, propres à mettre en valeur chaque pupitre de l'harmonie.
En bref, un concert qui atteint les buts que se fixe l'Union Philharmonique : diversité, qualité, pour satisfaire le nombreux public venu au théâtre Graslin, public qui, par sa présence qui ne se dément jamais, est le plus sûr soutien du travail de qualité que cherche à réaliser l'Union.
Le prochain concert aura lieu le 24 mars, à la Maison de la Culture de Nantes.

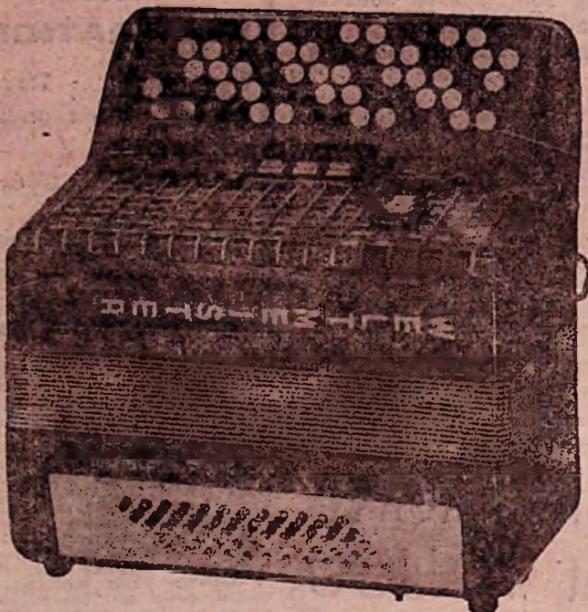
CHAMPAGNE ET MEUSE DORMANS
Dimanche dernier 6 mars, la Fanfare de Dormans a donné, à la salle des fêtes, un concert très apprécié, sous la direction de son chef, M. Menut.
M. Menut a su choisir un programme mettant en valeur sa formation et la batterie-fanfare qu'il a dirigés avec beaucoup de compétence.
A ce concert, participait également un ensemble déjà très connu dans notre région pour la qualité de ses interprétations et pour la sympathie qu'il a su s'attirer : nous voulons parler du Quatuor de saxophones d'Epernay, composé de MM. Claude Tanguy au soprano, Michel Pain à l'alto, René Masson au ténor et Michel Fournier au baryton.
M. Claude Tanguy est directeur de l'Harmonie Municipale de Reims, professeur au Conservatoire de cette ville, 1er Prix de saxophone du Conservatoire national supérieur de Paris, élève de Marcel Mule, vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse.
M. René Masson est directeur de la fanfare de Damory, sous-directeur de la Société Philharmonique de Clamart et titulaire d'un premier prix de saxophone du Conservatoire de Paris.
M. Michel Fournier, fils de M. René Fournier, directeur de l'Ecole de Musique d'Epernay et de la Société Philharmonique de Champagne, est le capitaine ex-charge de musique de la Esquion militaire à Rennes. Il est élève de Frédéric Forest et enseigne l'harmonie à l'école d'Epernay ; il est aussi l'auteur de transcriptions d'œuvres célèbres pour la Société Philharmonique.
M. Michel Pain, soliste de la Fanfare des Tonneliers d'Epernay et de la Société Philharmonique, artisan occiseur de son état, n'est titulaire d'aucun diplôme ; mais il possède une qualité que détiennent seuls les vrais musiciens : la foi.
Michel Pain est en effet un autodidacte du saxophone. Combien de fois n'a-t-il regretté de n'avoir pu suivre les cours d'un Conservatoire avec des professeurs qualifiés ? Mais, à force de ténacité, de conviction et de persévérance, il est parvenu à un degré que beaucoup de ceux qui ont eu en lui un musicien de qualité ; c'est un amateur au sens le plus pur du mot.
Le programme du Quatuor d'Epernay comportait : « A Sauter-Moulin », de L. Delbecq ; « Caravane », de R. Clément ; « Valse chromatique », de P. Velton ; « A Étions rompus », de L. Delbecq ; « Les Dauphins », de P. Velton ; « Quartet Symphonie », de M. Rocard ; « Cache-Cache », de R. Clément ; « Pièces en Quatuor », de J. Absil ; « Danse païenne », de P. Sciortino, et « Arles cinquantes », de J. Samler-Gallery.
Ces œuvres furent exécutées avec un brio qui enthousiasma les nombreux auditeurs parmi lesquels on remarquait la présence de MM. Reinépoint, maire de Dormans ; Jean Maclair, président de l'Union cantonale ; René Fournier, déjà cité, et Gillain, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales de Champagne et Meuse.
Notons qu'il nous sera permis d'entendre à nouveau le Quatuor d'Epernay au cours du concert annuel de la Société Philharmonique de Champagne qui sera donné le 17 avril prochain, à 15 h, au Palais des Fêtes d'Epernay, et à Wagram-Reims, le 24 du même mois, à la salle des fêtes, à 15 h.

LEBLANC
PARIS
LA MARQUE DES ARTISTES
75020 - 403, Rue des Pyrénées

LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

AUTONOME - TRANSPORTABLE LÉGER - ÉCONOMIQUE

LE "TOCCATA"



PRIX : 2 500 F

Pour la première fois un accordéon intégral comprenant au clavier main gauche, le système traditionnel plus 3 octaves de Basses chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL DEUSCHER

25-35, Bd. Beaumarchais 75004 PARIS - Tél. 278.09.03

ILE-DE-FRANCE

PARIS Concert du Club Musical des P.T.T.

Ce dimanche 23 janvier, dès 15h., l'élégante salle des congrès du Ministère, avenue de Ségur, affichait complet pour le concert de gala donné par le Club Musical des P.T.T. L'assistance ne fut pas déçue, car c'est un spectacle de qualité qui fut offert, tout à l'honneur des organisateurs et du dévoué président du club, M. Parigot.

La première partie était entièrement réservée à l'Harmonie des P.T.T., dirigée par M. Alphonse Dautricourt dont l'éloge n'est plus à faire. Après une allégre marche de l'Allemand Ernst Urbach, « Par aspera ad astra », bien connue outre-Rhin, la somptueuse « Valse de l'Empereur » de Johann Strauss fils, dont William Ritter a écrit qu'elle fut la plus belle fleur que l'arbre fantastique de la musique straussienne ait donnée à Vienne, fut très applaudie. Il en fut de même de la « Musique aux Ombres Vents » de Roger-Rogor (Scenic Railway, Intermezzo, Adieu Shanghai, Chevauchée Caucasiennne), suite haute en couleurs écrite sur des rythmes très modernes, dans laquelle se fit remarquer Jean-Paul Beydon, trompette solo.

En intermède, Jean-Noël Melray, Jean-Paul Quénesson, Jean-Olivier Beydon et Francis Magnier donnèrent une excellente interprétation du Quatuor de cors de Georges Barbotou, l'éminent virtuose, professeur au Conservatoire de Paris. Reprenant un mais ses musiciens, avec toute l'autorité et la science qu'on lui connaît, M. Dautricourt dirigea ensuite la « Petite Valse » du Balce Iné Hryno, toute de grâce virevoltante. Suivirent les « Scènes alsaciennes » de Massenet, Septième et dernière des suites d'orchestre du grand compositeur, cette œuvre, créée aux Concerts du Châtelet le 19 mars 1862, point, en quatre tableaux (Dimanche matin, Au cabaret, Sous les tilleuls, Dimanche soir) les épisodes d'un traditionnel dimanche d'un village à houblon, jolii comme dans

une gravure de Hansi (dixit José Bruyr). M. Dautricourt et ses musiciens surent habilement restituer l'animation et la couleur de cette partition, vivant reflet d'une de nos plus belles provinces, et cette brillante interprétation permit de mettre en valeur le talent des solistes, Jean Paldevin à la clarinette, Joël Drouot au saxophone-ténor.

Le grand succès de l'orchestre Glenn Miller dans les années quarante, « In the Mood », du saxophoniste américain Joël Garland, terminait le programme; il fut bissé à la demande de l'auditoire qui prouva ainsi sa satisfaction d'avoir assisté à un pareil concert.

En seconde partie, l'ensemble de Charly Plaineau et ses rythmes se produisit pour la première fois au sein du Club Musical, baptême qui fut concluant, à en juger par l'enthousiasme de la salle. Après l'audition de l'orchestre d'Accordéons du Club, qui dirige habilement Maurice Poirier, ce fut au tour de Louis Parvill, comique paysan des Comédiens des P.T.T., de divertir les spectateurs par de savoureuses histoires et chansons « bien de chez nous ».

Un grand bravo au Club Musical de nos amis postiers!

Pierre DEBIEVRE

VAL-D'OISE

EAUBONNE

Un grand dimanche musical à Eaubonne

Le dimanche 13 février, la musique fut particulièrement à l'honneur en notre ville d'Eaubonne. La salle du conseil de l'hôtel de ville vit se réunir à partir de 14 heures les représentants des Sociétés Musicales de Paris et des départements de la commune pour le congrès annuel de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France.

A l'issue de cette séance de travail, les congressistes furent conviés à un vin d'honneur que nous fûmes l'honneur de présider. M. Carrere, président du Val-d'Oise; M. Corquet, sous-préfet de Eaubonne; et M. André Petit, conseiller général, maire d'Eaubonne. Au cours de cette réunion amicale, M. le Préfet, M. Petit et M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, qui avait dirigé les travaux du congrès, prirent la parole pour

exprimer leur satisfaction de voir se développer très activement en Ile-de-France le goût de la musique grâce aux efforts conjugués des Sociétés d'amateurs, des Conservatoires et Ecoles de Musique et de bon nombre de municipalités. M. Paul Pin remercia vivement M. André Petit d'avoir accepté le patronage de ce congrès, et lui remit, au nom de la Fédération, la médaille d'or de la Confédération Musicale de France, en hommage à l'active contribution qu'il apporte, moralement et matériellement, à la diffusion de l'art musical.

Les congressistes furent ensuite invités à prendre le chemin du restaurant scolaire du Mont d'Eaubonne pour se retrouver autour de la table du repas préparé à leur intention. Excellent repas à tous égards pour lequel nous devons féliciter les membres du personnel dont nous avons eu déjà souvent le plaisir de louer la compétence et l'amabilité.

Cependant un congrès de musiciens ne pouvait décemment voir ceux-ci se séparer à l'issue d'un repas, quelle qu'en fut l'excitation. Une clôture musicale s'imposait, à la fois pour les remercier d'être venus, parfois de fort loin, pour défendre les intérêts de leur art favori et, aussi, pour que les mélomanes que compte notre ville se sentent également concernés et invités à participer à leur manière à notre congrès.

C'est pourquoi la Lyre Amicale d'Eaubonne avait fait coïncider son second concert de la saison avec le congrès de l'Ile-de-France. A 16h.30, lorsque M. Jean Dardenne, Premier Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, Directeur de la Lyre Amicale, ouvrit le concert avec la brillante Marche tirée de la Première Suite de Gustav Holst, la salle des fêtes de l'hôtel de ville était déjà comble. C'est par des applaudissements enthousiastes que fut saluée l'interprétation de cette œuvre d'ouverture. Des applaudissements, les musiciens de la Lyre devaient en recueillir encore pour leur excellente exécution de l'ouverture du « Roi d'Ys » d'Edouard Lalo, au cours de laquelle se distinguèrent en tant que solistes MM. Guy Demarie au saxophone, Eric Szil au hautbois et François Viroille à la clarinette.

Un extracte avant la lettre fut alors offert aux musiciens, qui cédèrent la vedette à la dernière création de la Lyre Amicale, la section chorale, qui se produisit pour la première fois en public. Sous la direction de M. Jean Ballion, Premier Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, nos choristes interprétèrent un Pavano du 18ème siècle, d'Arbeau, et « Ce mois de Mai » de Janquin. Félicitons bien vivement les membres de cette nouvelle formation et leur chef pour cette première audition très remarquée d'un public qui ne leur ménagea pas ses applaudissements. Gageons aussi qu'ils auront suscité des vocations et que le désir de participer incitera bon nombre d'auditeurs de ce dimanche après-midi à venir grossir les rangs de cet excellent ensemble auquel nous nous plaisons à prédire, comme il se doit, des lendemains... qui chantent.

Il revenait à M. Dardenne et à ses musiciens de terminer avec brio cette première partie. C'est ce qu'ils firent en nous offrant le Premier Concert de Mozart pour cor et orchestre dont, pour la circonstance, le solo fut on réalité interprété... à la basse par M. André Bernard. Il s'agissait, en fait, de présenter « en vedette » aux auditeurs cet instrument dont les qualités sont trop peu souvent remarquées et pour lequel les Sociétés musicales trouvent trop rarement des spécialistes. La Lyre Amicale et l'Ecole de Musique d'Eaubonne faisant actuellement un effort pour former des musiciens dans ce domaine, il nous resta à souhaiter que le but ait été atteint lors de ce concert.

La seconde partie débuta... en fanfare, puisque les jeunes gens appartenant à la formation qui porte ce nom vinrent se mêler aux membres de l'Harmonie pour jouer, sous la direction de M. Jacques Thomas, sous-chef de la Lyre Amicale, deux marches aux accents familiers « Mayarre » de Barak, et « Salut au 85ème » de Petit. Puis la baguette de M. Dardenne nous conduisit jusqu'à Vienne grâce à une fantaisie sur la populaire opérette de Franz Lehár : « La Veuve Joyeuse ». Les trompettistes de la formation se firent particulièrement remarquer; MM. Hérouin, Bognin, Horbin, et leur groupe de jeunes musiciens de talent issus de l'Ecole municipale de Musique recueillirent à cette occasion des applaudissements nourris et fort mérités.

Après Vienne, ce fut la Hollande qui nous accueillit avec une œuvre de Lynschooten. Pourtant le folklore français était bien au cœur de cette production du royaume des tulipes puisque ces Variations « On a French Folksang » avaient tout simplement pour thème un certain « Au Clair de la Lune », cet air de toujours qui, pour beaucoup d'entre nous, est le symbole des premières poussées vocales ou la concrétisation des premiers pas dans l'étude d'un instrument. Du charme, de l'humour, il y en avait sans aucun doute dans ces variations qui obtinrent les applaudissements qu'elles méritaient.

Maurice Jarre et sa musique bien connue du « Docteur Zhivago » furent également très appréciés, et c'est aux accents de « King Cotton » de Souza, que prit fin ce concert. « King Cotton » fut, d'ailleurs, un roi doublement couronné, puisque M. Dardenne ayant invité de geste les spectateurs à participer à ce sacre final en prêtant le concours de leurs mains pour en souligner énergiquement le rythme, ceux-ci prirent tellement goût à cet exercice qu'ils se redonnèrent avec enthousiasme le rendez-vous immédiat. M. Dardenne et ses musiciens, on s'en doute, s'emparement d'accéder à la requête d'un public qui avait su se montrer ainsi coopératif.

Ce concert de clôture du congrès aura sans être un grand succès. De nombreuses personnes ont assisté. Au nom de M. André Petit, conseiller général, maire d'Eaubonne, et de M. Jacques Thomas, sous-chef de la Lyre Amicale, nous adressons nos remerciements à M. Jean Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, et au Commandant Jules Sen-

ler-Collory, ancien chef de musique des Equipages de la Flotte, ancien président de la Confédération Musicale de France; le Colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération, ainsi que M. Francis Maréchal, délégué départemental à la musique. Nous avaient fait également l'honneur de leur présence : MM. Henry et Hollmann, maires adjoints; Fourrage, Horne et Mercier, conseillers municipaux; Mme Lo Colin, présidente de l'Association Eaubonne-Budenhelm.

Nous ne manquerons pas d'associer dans les mêmes remerciements tous les représentants des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France qui, ayant participé aux travaux du congrès, vinrent applaudir les musiciens et choristes de la Lyre Amicale. Merci également à ceux-ci d'avoir si bien mérité les applaudissements qu'ils reçurent pour le très bon spectacle qu'ils nous offrirent. Merci enfin à tous les fidèles auditeurs qui constituent toujours, par leur présence et leurs chaleureux encouragements, l'indispensable recherche du mieux — même et surtout peut-être lorsque tout ne va déjà pas mal! — dont toute société a besoin pour continuer à satisfaire son public et multiplier de l'élargir encore.

SEINE-SAINT-DENIS LIVRY-GARGAN

Premier grand concert spirituel de la Livryenne

Pour la première fois à Livry-Gargan, le dimanche 30 janvier 1977, la Livryenne, avec le concours de la Chorale du C.E.S. Léon-Jouhaux et le Chœur de l'église Saint-Michel, a organisé un concert spirituel, placé sous la direction de M. Jean Dessaint, professeur de trompette au Conservatoire municipal et directeur de l'Harmonie.

Le concert était prévu pour 16 h.30, mais dès 16 h. la foule affluait pour prendre place dans l'église Saint-Michel, où plus de 500 personnes assistèrent à cette belle audition. Les directeurs des trois formations avaient mis au point un programme des plus éclectiques.

C'est pas la Marche Pontificale, de Gounod, que la Livryenne ouvrit le concert. Puis la Chorale du C.E.S., composée d'élèves des classes de la 6ème à la 3ème, interpréta sous la direction de M. Charpentier un Alleluia, un Negro Spiritual et une très jolie chanson de Jean Ferrat. Ensuite Claire Bonnaïous, élève du Conservatoire, interpréta Air à l'Italienne, de Telemann. A son tour, le Chœur de Saint-Michel, accompagné à l'orgue par Mlle Martine Hassler, chanta la Nuit de Noël, de Deboussé; Dans une étable obscure, de Praetorius, et le Choral de Bach « Jésus, que ma joie demeure! ».

Henri-Paul Baujard, avec 5 pièces de Telemann, fit une brillante démonstration de ses talents de trompettiste. Et dans le Concerto pour deux trompettes, de Vivaldi, accompagné à l'orgue par Mme Solvar, il se fit de nouveau applaudir avec Jean-Claude Misset, comme lui élève du Conservatoire de Versailles. Puis M. Baujard, professeur de chant, interpréta Notre Père, de Buxtehude, et Paris Angélique, de Franck, et termina en duo avec Mlle Baujard, par le Crucifix, de Faure.

Et c'est la Livryenne qui mit le point final à ce concert, avec des œuvres inédites d'un compositeur resté dans l'ombre, Joseph Forestier, qui fut un célèbre cornettiste et créateur d'une méthode qui fit sensation dans tous les conservatoires. Une étude, arrangée par Bruno Poindereff, élève d'harmonie et de contrepoint au Conservatoire National Supérieur de Paris, fut très applaudie. Et la Marche triomphale, dans un arrangement de Jean Dessaint, exécutée de façon magistrale, termina magnifiquement ce concert.

Merci à Mme Soulier, pour l'attachement qu'elle porte à notre Société; merci aux Pères de Saint-Michel de nous avoir accueillis dans leur belle église; merci à tous les participants à cette fête de la Musique; merci à toute cette sympathique jeunesse qui forme la Livryenne.

PANTIN

Concert de l'Harmonie Municipale

Le samedi 12 février 1977, à 21h., l'Harmonie Municipale de Pantin donnait à la Salle des Conférences de l'avenue Edouard-Baillat un grand concert, sous la présidence de M. Fernand Lainat, maire de Pantin, et de M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France. Une assez nombreuse assistance était venue écouter un programme sans prétentions, mais fort bien exécuté sous la direction précise du Commandant Gallet, directeur de l'Harmonie.

Après une marche-défilé, qui mit en avant les jeunes tambours et clairons, l'Harmonie attaqua l'Ouverture des Saltimbanques, de Louis Ganne, suivie d'un charmant Paysage Ecossais, de Pierre Duchant, un ami trop tôt disparu. Puis ce fut Valses de toujours, un agréable pot-pourri de Laurent Delbecq. Et la première partie se termina avec trois danses de Kalchaturian, Danses des Bouquetières, Valse de Mascarade et Gopak.

Après l'Intermède, un Intermède permit d'entendre, sous la baguette de J.-M. Rapaud, l'ensemble constitué par les élèves de l'Ecole de Musique de l'Harmonie, qui interpréta avec beaucoup de goût Petite Suite, de Schumann, et Danseries, de Claude Gervaise. Puis l'Harmonie reprit sa place, et sous la baguette de son sous-chef, Roger Dubols-Gache, interpréta Croisière à Las Vegas, de G. Besson. Enfin Jean Gallet remonta au pupitre pour diriger une fantaisie sur La Vie Parisienne, de Jacques Offenbach, Sons of the Brass, une marche anglaise très caractéristique de Bigodou, et pour terminer, Georgia, pas-reducible avec tambours et clairons.

Le public ne ménagea pas ses applaudissements tout au long du concert, et une chaude réception réunit ensuite dans une ambiance amicale les musiciens et leurs amis.

NOISY-LE-SEC

Le dimanche 13 février 1977, l'Union Musicale et Athlétique des Gares de Pantin et Noisy-le-Sec a donné un concert, présidé par M. R. Goullier, député-maire de la ville, et offert aux Anciens de Noisy-le-Sec. Ce concert

a eu lieu devant une salle des fêtes comble.

Le programme comportait en 1ère partie : « La Muette de Partiel », Ouverture d'Aubor; « Réverie du Soir », extrait de la Suite algérienne de Saint-Saëns (flûte solo, Philippe Boulay; violon solo, Cécile Latholize; clarinette solo, Henri-Jacques Surmay); « Triade », de Maurice Boucard (hautbois, Guy Latholize; clarinette, Claude Bouniol; saxo-alto, Henri-Jacques Surmay); Variations sur un thème classique, de Jean Meyer, pour hautbois et deux clarinettes (mêmes interprètes); « Les Violons s'amuse », de Faustini et Maurizio Jeanjean; Menuet et Final de la Symphonie No 103, de J. Haydn.

En 2ème partie, on put entendre par l'orchestre de variétés : « Love-Story », de Francis Lai (arrangement de R. Leveux); le fantaisiste Augusto, les belles chansons des Blondines; le belcanto de Louis Fontaine, et enfin Julie Lars, dans son répertoire varié.

M. Roger Goullier, député-maire, et M. Pahin, maire adjoint, président du U.M.G.P.N. ont été remarqués dans la nombreuse assistance. M. Leveux a tenu la baguette avec maestria et M. Pichot présenta le spectacle avec talent et humour.

Mme Huc-Dumas, directrice du groupe « Variétés », fut chaleureusement applaudie dans son répertoire dont elle était à la fois l'interprète et le compositeur.

En résumé, une manifestation de valeur à mettre à l'actif du U.M.G.P.N. qui fêtera l'an prochain son 30ème anniversaire.

Un auditeur attentif.

INDRE-ET-LOIRE

La Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale

La Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale dans la salle de l'Union des Sociétés Musicales de La Fuye, sous la présidence de M. Froidefond, entouré de MM. Monberger et Richard, vice-présidents; Dorizon, secrétaire; Boutet, trésorier; Coutoux et Pannard, secrétaires aux examens, et des membres du comité directeur.

Après l'allocation de bienvenue de M. Froidefond, qui se félicita de la présence de M. Berthault, vice-président du Conseil Général, ainsi que de M. Lenoble, représentant le maire de Tours, le président remercia les délégués des 50 sociétés représentées et ses collaborateurs du comité directeur de leur dévouement.

Le secrétaire donna des précisions sur la composition de la Fédération qui compte 103 sociétés, dont 64 fanfares, 31 harmonies, 5 batteries-fanfares, 1 philharmonie, 2 sociétés d'accordéons, pour un total de 3.225 musiciens. De plus, 69 sociétés donnent des cours de musique et de solfège à 1.522 élèves. La Fédération compte plus de 40 écoles de musique et les examens ont groupé 480 élèves.

M. Boutet, trésorier, fit un état détaillé des comptes de la Fédération et quitte lui a été donné à l'unanimité pour sa bonne gestion. M. Boutet communiqua également la liste des diplômés et médailles décernés en 1976, en augmentation.

M. Coutoux, secrétaire aux examens, dans son rapport, remercia M. Herzog, directeur du Conservatoire, et M. Beauregard, sous-directeur, d'avoir bien voulu mettre les locaux du Conservatoire à la disposition de la Fédération. En 1976 : 460 inscrits, présentés par 36 sociétés, avec un pourcentage d'ascendance de : préparatoire, 54 %; élémentaire 1, 52 %; élémentaire 2, 57 %; moyen 1, 50 %. 20 élèves obtinrent le certificat d'aptitude musicale. En division supérieure : 1 premier prix avec médaille d'or; 6 deuxième prix avec médaille d'argent; 3 troisième prix avec médaille de bronze. M. Coutoux rappela que les examens 1977 auront lieu les 14 et 21 mai et invita les sociétés à se reporter aux circulaires pour la clôture des inscriptions.

M. Dousset (assurances) dans son rapport, attira l'attention des sociétés sur l'assurance-accident et surtout la responsabilité civile; trop de sociétés négligent de se mettre à jour de leur prime.

M. Froidefond, membre du Conseil d'administration de la C.M.F., après avoir fait un rapport sur le fonctionnement de la Confédération, donna des précisions sur l'activité de l'Union des Fédérations du Centre et invita les sociétés ayant une école de musique à faire un temps voulu les démarches se rapportant à cette Union.

Election du tiers sortant. — Ont été élus : MM. Dousset, Gerbault, Gilet, Level, Lubet, Monberger, Pauvert; élus : Aubert, Chevallier, Delguidico, Deniau et Sapiano.

A la suite de l'assemblée générale, le nouveau comité directeur a procédé à l'élection du bureau : président, Jean Froidefond; vice-présidents, André Monberger, Raymond Richard, Pierre Aymond, Serge Dorizon; secrétaire général, Claude Chevallier; trésorier, Marc-Aurèle Boutet (tél. 24.05.76); trésorier adjoint, Albert Bino; examens, Bernard Coutoux; adjoint, Christian Pomard; assurances, Raoul Dousset; récompenses, Marc-Aurèle Boutet; archivistes, Simon Durlant et Joël Maurice.

Voici les dates retenues pour les festivals cantonnais : canton de Tours-Sud, Montlouis, 19 mai; canton de Neuville-Pont-Pierre, Sologne, 26 juin; canton de Châteauneuf, Croixelles, 3 juillet; canton de Bléré, Bléré-Montreor-Orbigny, 3 juillet; canton de Vouvray, Noizay, 10 juillet; canton de Langeais, Cléré-les-Pins (cinqcentenaire) à fixer; canton d'Amboise, Limeray, 11 septembre.

MIDI

BEUCAIRE

Distinction

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que M. Joseph Mouret, vice-président de la Fédération du Midi pour le département du Gard, résident de l'UD des Sociétés Musicales du Gard, directeur de l'Ecole municipale de Musique de Beaucaire et de la Lyre Beaucairoise, vient d'être promu Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques par décret de M. le ministre de l'Éducation Nationale en date du 4 février 1977.

En cette heureuse circonstance, M. Sarzi, président fédéral, les membres du bureau de la Fédération du Midi et tous les musiciens du département du Gard, adressent leurs plus vives félicitations à cet infatigable professeur de musique et ami.

CONQUES

Distinction

Nous apprenons avec joie que, par décret du 4 février 1977, M. le ministre de l'Éducation Nationale a décoré le titre de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques à notre ami Louis Bloche, directeur de la Société Musicale « Le Cercle Conquois » de Conques-sur-Orbiel.

En cette heureuse circonstance, M. Sarzi, président fédéral, les membres du bureau fédéral, les musiciens du département de l'Aude et tous les musiciens de la Fédération du Midi, présentent à leur camarade Louis Bloche, compositeur et directeur de musique, leurs amicales félicitations.

NORMANDIE

SEINE-MARITIME

ROUEN

Concert de la Musique Municipale

Le 5 février, la Musique municipale de Rouen a donné son 6ème concert de gala dans le cadre prestigieux du Théâtre des Arts, sous la baguette de son Directeur, Henri-René Pollin. Ce fut une magnifique réussite dont les musiciens et leurs auditeurs garderont un souvenir vivace.

Comme de coutume, un programme varié mêlait agréablement moderne et classique. « Royal Blue » et « Volcanic Rock », écrits pour les formations américaines riches en couleurs, ont donné à ceux de Rouen l'occasion de se mettre en valeur.

« La ballade pour une fête populaire », de Désiré Dondeyne, si colorée, a été fort appréciée du public. Le compositeur, présent à cette soirée, l'était aussi à la répétition générale. Il avait pu préciser ses souhaits d'interprétation et les musiciens l'avaient aussitôt suivi.

Le Quatuor de Trombones de Paris a fait une démonstration éclatante des possibilités de l'instrument. Les quatre jeunes virtuoses qui le composent passent sans effort de l'agilité de la flûte à la sonorité ronde et puissante, au velouté caressant. « Thème et Variations », de Tibor Gorgy ; « Concert à quatre », de Vivaldi ; « Suite pour quatre trombones », de Désiré Dondeyne ; « Danse », de Dvorak ; « Liebesfröude », dans un arrangement de G. Destanque, et deux pièces en bis, leur ont permis de montrer une perfection sans faille et une musicalité sans défaut.

En deuxième partie, la Musique municipale a donné une interprétation magistrale de « l'Ouverture de Benvenuto Cellini », de Berlioz ; « Une Nuit sur le Mont Chauve », de Moussorgsky, et la « Deuxième Rhapsodie Hongroise », de Liszt. Le public, enthousiasmé par l'éclatante Friska de la Rhapsodie qui terminait le concert, a poussé Henri-René Pollin à la redonner en bis, dans le même mouvement endiablé.

Le public, qui emplissait le Théâtre des Arts où près de 300 personnes n'avaient pu trouver place, les nombreuses personnalités au milieu desquelles se trouvaient Jean Lecanuet, maire de Rouen et ministre d'État, ont longuement ovationné les musiciens et leur chef, comblés par un concert qui marquera dans les annales de la « Capitale ».

OUEST

DEUX-SEVRES

L'Union Musicale de Niort a célébré l'Année Romane avec solennité

Il est juste, il est bon que, s'élevant au-dessus des contingences temporelles, l'attention générale soit parfois attirée vers des objectifs supérieurs et notamment vers les éléments qui constituent un patrimoine humain permanent d'art et de beauté.

Il nous arrive de côtoyer, souvent, un legs du passé sans nous attarder sur ses origines et sans évoquer l'existence des hommes à qui nous le devons. C'est pourquoi l'initiative prise de célébrer le style roman avec toute l'ampleur souhaitable, a suscité une vive compréhension, un indéniable entrain et de très nombreux dévouements.

Et c'est dans ce contexte élevé que l'Union Musicale de Niort s'est placée

en organisant des concerts donnés dans trois églises romanes de notre région : le 30 septembre à Saint-Florent-lès-Niort, le 1er octobre à Marigny et le 8 octobre à Frontonay-Rohan-Rohan. Dans ces trois localités, les auditeurs, parmi lesquels on remarquait plusieurs personnalités locales et cantonales, ont été nombreux et sympathiquement conquis, ainsi que les applaudissements prolongés le faisaient bien comprendre.

oOo

L'Union Musicale de Niort, très homogène, sous la direction de M. André Englebert, a interprété avec clarté des œuvres délicates de Palestrina, Bach, Gluck, Mendel et Mozart, tandis que M. Henri Godreau s'attaquait à de vieux chants écrits en grégorien ; que M. Maurice Izambard, au sommet de son talent de clarinettiste, ravissait les auditeurs et qu'enfin, M. Englebert lui-même, ajoutait une preuve nouvelle de son art multiforme avec une pièce pour violon seul et une marche triomphale dont il est l'auteur qui fut exécutée par l'ensemble de l'Union Musicale.

VIENNE

Réunion du comité directeur de l'Union Départementale

Le Comité directeur de l'Union Départementale de la Vienne s'est réuni sous la présidence de M. Robert Dhumeau, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest et de l'Union Départementale de la Vienne, en présence de MM. Lacelle et Rideau, respectivement président d'honneur et président actif de l'Harmonie de Chauvigny.

Cette réunion a permis d'examiner les questions suivantes :

- 1) Organisation du congrès départemental du 12 juin :
 - Réunion à 9 h., salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Chauvigny.
 - 11 h. 30, vin d'honneur.
- 2) Festival départemental de musique de Chauvigny (après-midi du 12 juin) avec répétition de l'orchestre junior le matin même à 10 h.
- Mise en place du défilé : 14 h. 30.
- 3) Compte rendu financier 1976 et projet de budget 1977 par M. Videau.
- 4) Comptes rendu du stage du CREPS par M. Hélène.
- Ce stage s'est déroulé cette année l'après-midi du 29 janvier et le 30 janvier.

— Les jeunes souhaitent qu'il ait lieu sur deux jours complets.

— Pour 1978 il sera envisagé d'organiser pendant un week-end des vacances de février.

5) Calendrier des examens des jeunes élèves pour 1977 :

— Les secteurs d'examen sont répartis entre les responsables des jurys : MM. Dhumeau, Hélène, Videau, Braguier, De Cock, Sabourin.

— La subvention ne sera accordée qu'aux sociétés dont les examens auront été validés par le responsable du jury désigné par l'Union Départementale.

— Eviter de donner des morceaux différents aux élèves d'une même division.

A la fin de la réunion, M. Dhumeau devait résumer les travaux du dernier conseil d'administration de la Confédération Musicale de France.

POITIERS

104 juniors au rassemblement des 29 et 30 janvier 1977 au Centre Régional d'Education Populaire et Sportive

A la suite du stage de janvier 76 qui avait réuni près de 200 participants, trois idées avaient été retenues :

- 1) Mettre sur pied une formation départementale composée uniquement de jeunes, sans limite d'âge impérative.
- 2) Demander aux chefs de n'envoyer que des élèves d'un niveau suffisant (CE 2ème année) de façon à éviter que les séances de détail ne se prolongent trop.
- 3) Faire un travail sérieux de déchiffrement dans chaque société avant le stage : il s'agissait en effet d'assurer un concert public le dimanche après-midi en présence des autorités départementales : préfet, directeur des sports, conseillers généraux, directeur du Conservatoire, etc.

Une réunion préparatoire s'est tenue le 9 octobre à Poitiers, salle de l'Harmonie, pour choisir un programme et fixer les détails de l'organisation.

Le stage 1977 a ainsi rassemblé 104 jeunes dans les magnifiques salles du CREPS de Poitiers (Boivre) où tout est mis à notre disposition pour travailler dans de bonnes conditions et assurer le gîte et le couvert sans avoir à se « déboucher » longtemps.

Et de fait pendant 36 heures le travail fut intense et la récompense fut au bout de l'effort, car le concert fut très apprécié par les familles et les amis de ces jeunes musiciens bien sûr, mais aussi par les personnalités du monde musical présentes dans la salle. A cette occasion on a aussi « tiré son chapeau » au dynamisme de l'Union Départementale et à son effort de promotion de la musique dans nos milieux ruraux comme dans nos villes poitevinos.

Certains jeunes acceptèrent avec beaucoup de gentillesse de présenter eux-mêmes au public les différents morceaux du programme : El Capitán, de Souza, sous la direction de Gaston Braguier, de St-Gervais ; 5ème Danse Hongroise, de Brahms, sous la direction de Charles De Cock, de Clvray ; Suite Orientale, de Popy, sous la direction de Henri de Popy, sous la direction de Henri de Popy, sous la direction de Pierre de Strauss, sous la direction de Pierre Sabourin, de Buxerolles ; Porgy and Bess, de Gershwin, sous la direction de André Massarotti, de Châtelleraut ; Carrousel, de Sydney Bechet, sous la direction de Yves Laignier, du CEP de Poitiers.

Le hasard avait voulu, en fait, que les choses dans l'équilibre des pupitres qui étaient composées de 31 clarinettes, 19 flûtes, 2 hautbois, 13 petits cuivres, 13 saxos, 2 cors, 9 trombones et basses et 5 pour la batterie.

M. Delanay, délégué départemental aux Affaires Culturelles, s'est très intéressé à ce travail de tous ces jeunes auxquels il a longuement et vaillamment dans les différentes salles où les répétitions par pupitre le samedi après-midi.

CHEFS DE MUSIQUE ! des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

| | CUIVRE | ARGENTE |
|---|--------|---------|
| TROMPETTE, ut et si b | 485 | 635 |
| CORNET, si b | 580 | 750 |
| BUGLE, si b | 670 | 850 |
| ALTO, mi b | 1010 | 1295 |
| BARYTON, si b | 1295 | 1680 |
| BASSE, si b à 4 pistons | 1870 | 2390 |
| SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable | 5490 | 6690 |
| TROMBONE à coulisse | 655 | 890 |
| TROMBONE à pistons | 1155 | 1490 |

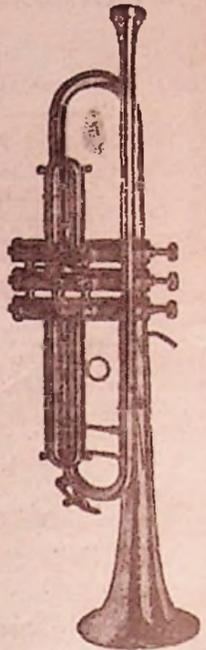
| | LAQUES OR CLES CHROMEES |
|--|----------------------------|
| SAXO SOPRANO, si b | 1580 |
| SAXO ALTO, mi b | 1650 |
| SAXO TENOR, si b | 1810 |
| SAXO BARYTON, mi b | 3390 |
| CLARINETTE, si b. super ébène | 695 |
| GRANDE FLUTE argentée. plateaux pleins | 730 |

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



Avant envoyé un groupe de musiciens les sociétés de : Buxerolles (14), Chauvigny (16), Châtelleraut Harmonie (12), Châtelleraut Fanfare (4), Clvray (12), Neuville (8), Poitiers Harmonie (9), Poitiers CEP (11), Scorbe-Clairvaux (4), St-Gervais (8), St-Julien (2), et Chasseneuil (4).

Quelques remarques des stagiaires :

- 1) Le travail en 1977 a été plus soutenu et davantage de place a été faite aux nuances et à l'interprétation.
- 2) Il serait intéressant de se retrouver une autre fois dans l'année et de donner ce concert une seconde fois. Une date a été retenue à l'unanimité, le 12 juin à Chauvigny, à l'occasion du festival départemental.
- 3) Il faudrait un stage plus long et on retiendrait l'idée de deux jours entiers pour février 1978, ce qui donnerait mieux le temps de parler un peu des problèmes qui se posent au niveau des jeunes dans nos sociétés et de discuter de ce qui se fait au niveau national.
- 4) Il serait intéressant que des jeunes prennent la direction de l'orchestre et se familiarisent avec la baguette. Cela irait tout à fait dans le sens des préoccupations des responsables qui se soucient d'assurer la relève à tous les niveaux.

Donc bravo à tous et plus particulièrement aux animateurs qui sont Robert Dhumeau, président de l'UD de la Vienne et de la Fédération de l'Ouest ; Pierre Marcel Hélène, président adjoint ; Gaston Braguier, secrétaire ; et à MM. Grugeon et Soreau qui ont participé à l'encadrement du séjour, MM. Couton, nos amis de Buxerolles, MM. Couton, Rochais, Gueraut et toute leur équipe, qui ont préparé une salle de concert remarquable et qui nous ont si cordialement reçus.

Marcel HELENE,
UD de la Vienne.

SAONE-ET-LOIRE

CHAROLLES

La Garde Républicaine à cheval à Charolles, le 29 mai 1977

Pour fêter ses cent ans, l'Harmonie de Charolles organise le 44ème Congrès de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire, le 29 mai 1977. Il se tiendra le matin, sous la présidence de M. Georges Savoy, président de la Fédération musicale de Saône-et-Loire. L'après-midi, un festival se déroulera sous les ombrages de la Promenade Saint-Nicolas.

Presque toutes les sociétés musicales de l'arrondissement de Charolles participeront à cette manifestation. La Fanfare de la Garde Républicaine à Cheval de Paris rehaussera de son exceptionnel prestige ce festival tant attendu. La Fanfare de Cavalerie de la Garde Républicaine, par sa présence décorative et ses sonorités triomphales, la permanence des belles traditions du patrimoine militaire.

Ce sera, pour tous les musiciens de Saône-et-Loire, la chance unique de pouvoir admirer l'évolution prestigieuse de la Fanfare de la Garde Républicaine à Cheval.

Tout à Charolles, le 29 mai 1977.

SEINE-ET-MARNE

NECROLOGIE

M. Louis Faucher, vice-président de la Fédération Départementale des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne, vient d'être enlevé après une courte mais combien douloureuse maladie à l'affection des siens ; c'est en effet le 16 mars dernier que ce grand ami de la musique s'est éteint dans sa 86ème année.

Vice-Président de la Fédération, ancien directeur de l'Union Musicale de Fontainebleau, ex-professeur de clarinette à l'Ecole de Musique de cette même ville, M. Faucher, jusqu'à ces derniers mois, et en plein possession de ses facultés, présidait encore aux examens fédéraux du département, y apportant le fruit de sa longue expérience.

M. Faucher n'est plus, mais, s'il revit en ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, sa pensée, son savoir, vont aller, se perpétuant parmi ses innombrables élèves, à qui, il sut inculquer la foi qui était en lui.

La cérémonie religieuse, qui réunissait de nombreuses personnalités musicales, fut célébrée en l'Eglise Saint-Louis de Fontainebleau le samedi 19 mars, où un hommage particulier lui fut rendu par les représentants des sociétés musicales du département. Au passage nous avons noté la présence de Mme Paul Fievet, président d'honneur de la Fédération, de M. et de Mme André Chalumeau, respectivement président et secrétaire générale de la Fédération, de M. René Neurauder, vice-président, et des représentants des Harmonies de Avon, Coulommiers, Provins, Thorigny, Moissy-Cramayel, Nemours, des fanfares de Beaumont en Gâtinais, Coulommiers, de l'Union Musicale de Fontainebleau.

Que ses enfants, trouvent ici l'expression de toutes les sympathies qu'a laissées dans nos sociétés celui qui restera pour tous, le symbole du dévouement désintéressé à la cause de la musique et à son enseignement.

A. CHALUMEAU

SUD-OUEST

DORDOGNE

Assemblée générale du dimanche 6 février 1977

« Si la Musique populaire n'existait pas, il faudrait l'inventer », rappelait en ouvrant cette assemblée le président Jean Blanchard.

Cette musique heureusement existe en Dordogne et l'Union aura 10 ans l'an prochain. Un excellent prétexte pour organiser à Périgueux le festival du 10ème anniversaire.

Mais avant cette date, il s'en passera des choses en Dordogne. Un concert des jeunes sera organisé à Périgueux, le samedi 16 avril, et c'est Mme Auger-Conseil qui aura la charge de l'organisation. Les examens fédéraux auront lieu le dimanche 17 mai et c'est M. Roland Portemer qui en sera la cheville ouvrière. Le dimanche 12 juin, aura lieu le Festival de l'Union Dordogne, qui sera organisé à Mareuil par notre ami Daniel Bernard et tous les musiciens de l'Espérance de Mareuil. Puis, le dimanche 26 juin, aura lieu en Dordogne un autre événement : à Saint-Astier se déroulera un concours national de Musique organisé par l'Union Musicale de Saint-Astier, présidé par M. Galca, sous l'égide de la C.M.F., de la F.S.M.S.O. et de l'Union de la Dordogne. Et peut-être le dimanche 29 mai, un concours interrégional d'accordéon.

Voilà pour le programme de l'année 1977 de l'Union des Sociétés musicales de la Dordogne. Appravant le président Blanchard avait lu son rapport moral et d'activité en le commentant : M. Portemer avait parlé des examens fédéraux, Mme Auger-Conseil avait lu son rapport financier, M. Jacques Ménard son procès-verbal. Tous ces rapports furent adoptés à l'unanimité.

Un vœu fut émis par l'assemblée, celui de voir le taux de la T.V.A. baisser pour les instruments de musique.

Avant de procéder au renouvellement du bureau, M. Serge Quonouille avait commenté le rapport de la commission des Jeunes. M. Daran, directeur départemental de la SACEM, avait fait un brillant exposé sur l'organisation et le fonctionnement de la dite SACEM. M. Tram apporta le soutien aux Sociétés musicales de M. Chiballe, directeur de la Jeunesse et des Sports. M. Davier, vice-président de la Fédération, en ex-cusant le président Cirau, retenu à Paris par une assemblée de la C.M.F.

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L HERMITAGE Drôme. Tel. 08.24.87



VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becspour instruments
de musique56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.02 - 255.90.20

dit son plaisir de voir prospérer l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne. M. Mongibeau, du Cabinet de M. le Préfet, assura lui aussi les Sociétés musicales de l'appui sympathique des pouvoirs publics. Ceux-ci se sont déjà manifestés par le truchement du Conseil Général et du Conseil Régional pour les subventions accordées.

M. Yves Guena, député-maire de Périgueux, et M. Alain Bonnet, député-maire de Brantôme, président de la Société musicale de Brantôme, sont venus saluer les participants.

Le bureau et le conseil d'administration sera pour 1977 le suivant :

Président général, Jan Blanchard ; vice-présidents, MM. Galea, de Saint-Astier ; Escande, de Sarlat ; Coudart, de Ribérac, et Portemer, de Jumilhac-le-Grand. Secrétaire général, Jacques Menard, de Saint-Astier ; trésorier général, Mme Liliane Auger-Conseil.

GUJAN-MESTRAS

Les élèves de l'Ecole de Musique nous ont fait passer une excellente soirée

C'est devant une salle archicomble que nos jeunes musiciens ont affronté (beaucoup pour la première fois) les feux de la rampe, mardi soir 8 février. Si les « débutants » remplissent plus qu'honorablement leur contrat, les « anciens » firent preuve d'excellents progrès sur leurs dernières prestations.

En solis, en duos... ou accompagnés au piano par notre ami dévoué et talentueux, Pierre François Boyer, ils interprétèrent des extraits d'œuvres anciennes ou contemporaines, avec une maîtrise déjà affirmée. Un quatuor de cuivres, dirigé par Michel Boulan, et un trio de clarinettes, dirigé par Pierre Montell, donnèrent une idée très nette de jeunes talents déjà affirmés.

A l'entracte, MM. Michel Beziau, maire, conseiller général ; Gilbert Cazauviel, président de l'Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon, remirent leurs diplômes aux lauréats des examens fédéraux de 1976.

Mais le clou de la soirée fut sans conteste la production de l'Harmonie Junior. Elle compte 48 exécutants de moins de 20 ans (l'âge moyen est de 14 ans) élèves des écoles de musique de La Teste, Gujan-Mestras et Le Teich. Certains de ces jeunes jouent sur les rangs de l'Harmonie Seniors.

La Confédération Musicale de France encourage vivement ce genre de formations, ainsi que les compositeurs qui acceptent de composer des œuvres à leur intention.

C'est ainsi que nous avons entendu :

a) Petite symphonie folklorique, de Albert Thiry : 1) Il court le furet, 2) A la claire fontaine, 3) La Limousine, 4) Finale con variazioni.

b) Sinfonia per Michel, de Michiel Van Delft.

Quelle heureuse surprise ! Ces jeunes ont affiché une maîtrise de musiciens chevronnés, une homogénéité de sonorité à tous les pupitres, que ce soit de bois ou de cuivres, des petits ou des gros instruments et qui dira des deux flûtistes âgés chacun d'11 ans ! « On croit rêver », nous dirait M. Cazauviel, en ensant que ces artistes là sont encore des enfants. « est vrai que leur chef, Michel Boulan les a dirigés en maître éclairé, sachant obtenir le rendement maximum de chacun et l'enthousiasme de tous.

Bravo à tous, jeunes musiciens qui avez su nous procurer de vives et saines joies. La voie vous est tracée ; il ne reste qu'à travailler encore, à travailler toujours.

Pierre MONTEIL.

GRADIGNAN

Sainte-Marguerite a fêté Sainte-Cécile

La Société musicale Sainte-Marguerite a fêté Sainte-Cécile par un magnifique concert donné pendant la messe du dimanche 30 janvier, en l'église Saint-Pierre de Gradignan. Les auditeurs ont particulièrement apprécié à cette occasion la prestation du jeune ensemble instrumental de l'Ecole municipale de Musique, dirigé par M. Henri Dupart.

Celui-ci, au cours du vin d'honneur qui suivit, dressa le bilan de l'année écoulée et présenta les projets de sa société pour 1977.

Outre les quatre services religieux et le concert au château « Papo-Clement » qui s'inscrivent dans la tradition, la Société Sainte-Marguerite a innové par trois fois en 1976 : un concert au mois de mars en l'église de Gradignan, une première manifestation publique de la toute jeune formation Juniors et le concert de la fête locale.

1977 sera l'année du centenaire de la Sainte-Marguerite. Les 24 et 25 septembre, notre formation locale s'entourera de l'Octour de cuivres de Paris

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent tous les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

(auquel se joindra peut-être le grand trompettiste Maurice André), les Musiques du 57ème R.I. et de la 11ème Région Aérienne, le Quatuor de saxophones de la police parisienne.

1977 sera aussi une année de participation de la Sainte-Marguerite au concours national de Saint-Astier en Périgord.

Après avoir dit quelques mots sur l'Ecole Municipale de Musique qu'il dirige et remercié tous ceux qui, de près ou de loin, mènent une action en faveur de la musique, M. Ciran, vice-président de la Confédération des Sociétés Musicales de France, renouvela, comme il le fait chaque année, les louanges à l'adresse de la Sainte-Marguerite et de son chef qui vont représenter dignement les sociétés du sud-ouest au concours national de Saint-Astier. M. Ciran demanda ensuite au Maire Jacques Pernoo de remettre un souvenir à M. Gilles Boisson, élève de M. Dupart, 1er prix d'excellence de tuba au concours national de la Confédération des Sociétés Musicales qui s'est tenu au Conservatoire Supérieur de Paris.

M. Joussot-Dubien, adjoint au maire, délégué aux activités socio-culturelles, se déclara très impressionné par le centenaire prochain de la Sainte-Marguerite. L'entraide et le dynamisme fait fi de l'âge à Gradignan, par l'existence d'un « capital de sympathie » et d'un « amour de ce que l'on fait » qu'il demande aux musiciens de développer encore davantage.

M. Pernoo, Directeur du Conservatoire National de Pégion de Bordeaux, exprima avec beaucoup de conviction son plaisir et celui de son adjoint, M. Esposito, de se retrouver à Gradignan, parmi des gens qui sont devenus des amis, pour écouter les concerts de qualité de la Sainte-Marguerite. M. Pernoo affirma que l'avenir de la musique est entre les mains de sociétés d'amateurs de talent, car il est très difficile de maintenir les formations professionnelles du fait de la longueur nécessaire des études des instrumentistes à cordes en particulier. M. Pernoo dit en concluant qu'il compte sur la Sainte-Marguerite et sur les sociétés qui lui ressemblent pour garantir l'avenir de la musique.

M. Roumegoux déclara : « C'est la dernière fois que je me trouve parmi vous en qualité de maire. Mais attention, j'espère bien assister encore à de nombreuses Sainte-Cécile, comme Président d'Honneur, car on n'abandonne pas, après plus de 60 ans, une société à laquelle on a appartenu et dont on a suivi les efforts et la constante ascension.

M. Roumegoux remercia la société et son président-directeur d'avoir montré la route en faveur de la musique au Conseil municipal. « Si Henri Dupart est un chef, il est aussi un apôtre et Sainte-Cécile, ce matin, a dû se sentir doublement honorée... Malgré le rôle irremplaçable de Bordeaux, nos villes de banlieue doivent pouvoir, à leur échelle, offrir à leurs habitants la possibilité d'une vie culturelle. Le train est sur les rails et il ne saurait être question de faire machine arrière », conclut M. Roumegoux.

TARN**Congrès Fédéral annuel du Tarn**

Les représentants des Sociétés Musicales et Orphéoniques du département se sont réunis le dimanche 20 février 1977, à l'hôtel de ville de Castres, autour de leur président d'honneur M. Raymond Barthes et de leur président actif M. René Bonnot.

Ce dernier souhaitait la bienvenue aux nombreux participants. Vingt-quatre sociétés étaient, en effet, représentées par plusieurs de leurs membres.

Le secrétaire, M. Maurice Bascou, donnait le compte rendu de l'année écoulée et précisait qu'au cours d'une réunion à Toulouse du Groupement Régional des Fédérations et Unions Musicales de Midi-Pyrénées, une demande de subventions d'instruments de musique avait été renouvelée sur les bases de celles accordées l'an dernier.

Avec joie, il rappelait le nombre de décorations décernées à des anciens musiciens et des attributions de médailles de la Fédération à des membres dévoués. Il fit part, avec peine, des décès de Mmo Dondeyne, de M. François Maffre, du jeune David Montalban, de M. Georges Escribo et Ludovic Vidal. Ensuite, il faisait le rappel des nombreuses manifestations auxquelles les sociétés participèrent. Un effort important a été fait pour la propagande et pour l'éducation musicale. M. Bascou disait notamment : « Le but essentiel de la Fédération n'est pas seulement d'organiser les efforts des sociétés, mais surtout de promouvoir l'éducation musicale ». A ce sujet, la Fédération sera encouragée l'année avec confiance puisque l'on dispose d'un classement qui réunit les examens fédéraux. Ces jeunes artistes furent présentés par 11 écoles de musique du département. En 1976, il n'y en avait que 488. Ceci illustre l'effort du renouveau musical dans la jeunesse et la persévérance des dirigeants. Trois élèves de l'Harmonie des Enfants d'Albi ont obtenu d'excellents résultats au conservatoire de Toulouse.

Jean-Marc Roudet a obtenu une première mention, au cours de trombone de fin d'études, avec licence dans la classe d'orchestre de chambre ; Patrick Couffignal a obtenu une deuxième mention au cours supérieur de trompette, avec médaille d'argent, et Jean Coutal, une mention bien, au cours élémentaire de cornet. Un élève de l'Harmonie de Mazamet, Patrick Vilaire, a obtenu un premier prix de basse, à l'unanimité, et une médaille d'or.

M. Bascou clôturait son rapport en remerciant les organisateurs du 17ème festival de Carmaux. Ensuite, le trésorier M. Rigaud donna le bilan positif de l'année, en regrettant que certaines sociétés n'aient pas encore payé leur cotisation.

M. Dupret prenait ensuite la parole pour annoncer que le 18ème festival départemental aurait lieu le 19 juin, à Castres. Une ébauche du programme de la journée fut dressée : à 14 h., rassemblement et défile de toutes les sociétés ; à 15 h., concert des cliques et évolutions des majorettes à la salle des fêtes de l'Abbaye ; à 18 h., concert de l'Harmonie fédérale, et à 21 h., soirée avec l'Estudiantina Albigeoise et une musique d'honneur non encore choisie.

Malgré le désir de démission de MM. Bonnet et Bascou, peu apprécié par l'assistance, ils virent le renouvellement de leur mandat pour un an. La composition du bureau fédéral n'a donc pas été modifiée.

Un vin d'honneur, présidé par M. Jacques Linozy, député-maire de Castres, était ensuite servi à l'hôtel de ville. M. Linozy devait dire son plaisir de les recevoir et remercier les membres de ces sociétés qui ont pour tâche de maintenir l'enseignement et l'amour de la musique. Il félicitait le nouveau M. Maurice Bascou, le secrétaire fédéral, auquel il eut l'agréable mission de remettre les palmes académiques. Le président Bonnet remercia ensuite M. Linozy de son accueil et le décora de la médaille d'officier du Mérite Fédéral, ainsi que M. Bazalgette, maire-adjoint, de la médaille de chevalier. Enfin, toutes les sociétés musicales, harmonies, cliques, fanfares et majorettes se donnèrent rendez-vous à Castres, le dimanche 19 juin prochain.

La transformation en immeuble municipal à vocation multiple des anciens établissements Escande, rue des Cordes, s'est rapidement accomplie. Après avoir assisté à y a peu de temps à la remise aux membres du Judo-Club des salles à eux destinées, nous étions présents, le vendredi 25 février, à l'inauguration officielle des nouvelles salles mises à la disposition de notre Harmonie Mazametaine qui a pu quitter ainsi ses locaux trop petits et peu confortables de la rue de l'Arnette.

Réalisé par les soins du personnel municipal, le nouvel ensemble comporte une vaste salle de concerts (16,50 m sur 12,50 m) destinée surtout aux répétitions générales, trois salles de classe (une pour le solège et les deux autres pour les répétitions d'élèves) et enfin une salle annexée où sont entreposés les instruments de musique, les partitions et les archives. De vastes bays ouvrant sur l'extérieur prodigient partout l'air et la lumière, offrant même par endroits en direction de la Montagne Noire des points de vue pleins de beauté.

L'inauguration a eu lieu en présence de M. Pierre Barrière, maire, et de MM. Michel Arquier, Georges Bonhomme et Henri Carayol, maires-adjoints, et de nombreux conseillers municipaux de Mazamet. M. René Bonnot, président de l'Harmonie, avait à ses côtés M. Maurice Bascou, secrétaire de la Fédération, et M. Noël Grand, chef de musique. En accueillant ses hôtes, le président Bonnot, visiblement ému, dit ses sentiments de gratitude à l'égard de la municipalité. Certes l'attente a été longue, mais la patience est aujourd'hui magnifiquement récompensée. Dans des locaux confortables et propres, les musiciens de l'Harmonie peuvent désormais préparer avec un ardeur renouvelée des concerts rayonnants de foi et de reconnaissance.

Prenant la parole à son tour, le maire s'est associé à la joie des responsables de l'Harmonie : « Vous avez dit que vous étiez heureux, sachez que nous le sommes autant que vous dès lors que la réalisation correspond à vos désirs. Vous êtes ceux qui avez attendu le plus longtemps de tous les organismes de la ville et, par conséquent, je dois vous remercier de votre patience ».

Exprimant à leur manière leur gratitude, les musiciens de l'Harmonie, dirigés par M. Noël Grand, ont alors fort joyeusement exécuté « Auxilio Gross » de Hautvast, puis une sélection des « Chœurs de Cornet » de Planquet. La cérémonie a pris fin sur un vin d'honneur très amical.

ASSUREZ

LES MEMBRES
DE VOS SOCIÉTÉS
A LA C.M.F.

Le gérant : A. AMELLER

Imprim « La Vie de Dieppe »
24, rue Léon-Rogé 84.55.40

Vous avez dû recevoir dernièrement notre catalogue général destiné aux sociétés de musique ou notre catalogue spécial majorettes si vous vous occupez d'un groupement de ce genre. Si vous ne l'avez pas reçu, veuillez nous le réclamer en indiquant d'une façon précise quelle société vous dirigez. Nous vous ferons immédiatement le service de ce catalogue.

Nous attirons votre attention sur les succès suivants que nous venons de faire paraître pour harmonie ou fanfare :

CARAVAN, la célèbre pièce de Duke Ellington, transcription John Darling, assez facile. Tarif D.

BARNUM CIRCUS, parade foraine de Rudi Révil, transcription Robert Martin, très facile. Tarif Bb.

ÇA IRA MIEUX, le grand succès actuel d'Annie Cordy extrait de la Comédie Musicale NINI LA CHANCE, transcription Robert Martin, très facile. Tarif Bb.

Envoi des conducteurs en communication aux chefs de musique qui nous en feront la demande.

Nous vous rappelons que nous fournissons :

**TOUT POUR LES HARMONIES ET FANFARES
TOUT POUR LES BATTERIES-FANFARES
TOUT POUR LES MAJORETTES**

Instruments et accessoires - Vêtements, Coiffures - Gants - Fourragères - Bottes - Bâtons - Drapeaux - Bannières - Fanions - Flamme - Musique - Ouvrages d'enseignement - Disques, etc...

RECOMPENSES POUR CONCOURS ET FESTIVALS

Médailles - Plaquettes - Palmes - Couronnes - Coupes - Décorations - Diplômes.

ARTICLES DIVERS POUR FETES, BALS, KERMESSES, etc...

Insignes - Guirlandes - Enveloppes surprise et formules - Articles de cotillon et de bal.

Vous trouverez sur notre catalogue la description de tous nos articles.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Editions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES